LA PRESSE, SAMEDI, UNE BELLE SURPRISE!

la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

MONTRÉAL, JEUDI 27 MARS 1980, 96e ANNÉE, no 74, 72 PAGES, 4 CAHIERS

25 CENTS
ABONNEMENT, LUNDI AU SAMEDI $1.75

METEO
Ensoleillé avec passages nuageux
Minimum: 0 Maximum: 10
Demain ensoleillé avec passages nuageux
Détails à la page A 2

Pour éviter un déficit de $2.3 milliards

Les libéraux auraient haussé les taxes et comprimé les dépenses

Les milieux d'affaires se disent satisfaits

Tandis que dans les milieux financiers, on se déclarait généralement satisfait, le budget Parizeau suscitait une grande inquiétude hier à l'Assemblée nationale, le chef de l'opposition, Claude Ryan, déclarant qu'il s'agissait là d'un exercice visant à camoufler, sous de fausses baisses d'impôts, un déficit record de $2.3 milliards.

Le critique financier des libéraux, André Raynauld, a déclaré pour sa part que s'il avait été ministre des Finances, il aurait augmenté les impôts et fait baisser les dépenses. Selon lui, le budget Parizeau est «faussement expansionniste» et il en aurait fallu un qui soit «beaucoup plus rigoureux».

M. Ryan a également réclamé une enquête publique sur le «trou» de $500 millions dans les états financiers du ministère de l'Éducation.

Par ailleurs, le directeur des opérations québécoises du courtier Wood, Gundy, Michael Scott a déclaré: «Le ministre Jacques Parizeau a fait ce qu'il avait à faire; c'est un budget que j'approuve.» La phrase résume bien la réaction des milieux financiers qui, dans l'ensemble, ont favorablement accueilli le budget déposé mardi à l'Assemblée nationale.

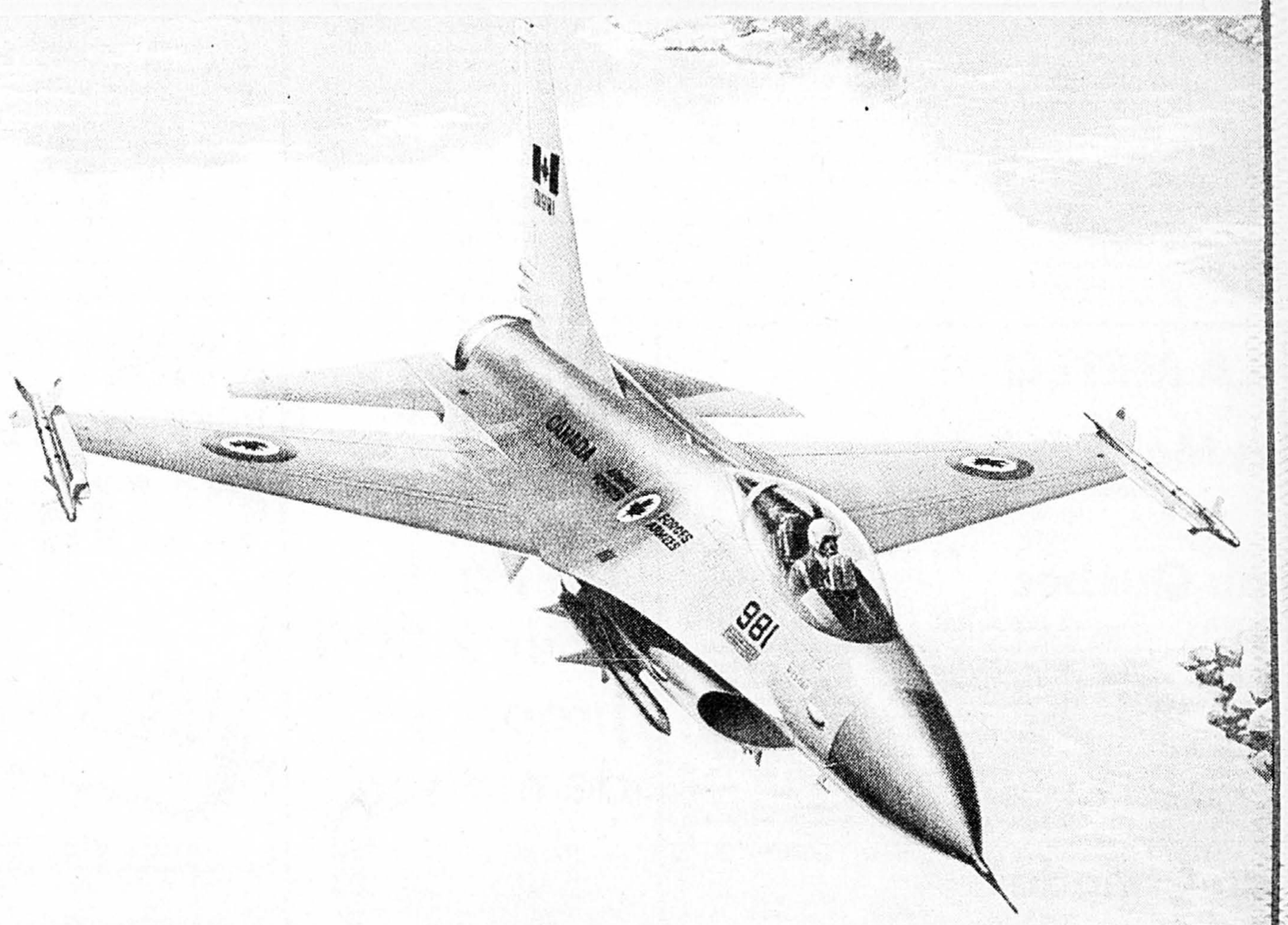
Si on se réjouit du caractère expansionniste du budget, l'ampleur record du déficit ($2.3 milliards) devient cependant une source d'inquiétude. Les fabricants de meubles et les marchands de textiles sont évidemment les premiers à se réjouir de l'abolition de la taxe de vente.

Parmi les heureux, il faut aussi mentionner l'industrie des mines, qui bénéficiera de capitaux frais à la suite des concessions fiscales aux investisseurs. Mais il y a aussi des mécontents. Parmi eux, deux grands secteurs: les pétroles et les assurances. Chez Shell Canada, hier, on ne cachait pas son indignation, tandis que les autres raffineurs, plus réservés, soulignaient néanmoins avec amertume qu'il leur faudrait désormais supporter l'odieux des augmentations des prix pétroliers.

Le monde de l'assurance, enfin, accepte mal l'augmentation de un pour cent de la taxe sur les primes d'assurance pour dommages matériels, bien qu'en définitive, cette augmentation sera refilée au consommateur. Enfin, le monde du travail émet quelques réserves, mais se dit dans l'ensemble assez d'accord avec le ministre Parizeau.

Autres informations sur le budget en pages A 2 et C 1

Les Pays-Bas doublent leur flotte de F-16



Si Ottawa ne choisit pas le F-16, il y aura scission chez les libéraux

par Guy PINARD

Pendant qu'à Ottawa les députés fédéraux du Québec parlent d'une scission profonde au sein du Parti libéral dans l'éventualité du choix du F-18 de préférence au F-16, la société General Dynamics (constructeur du F-16) vient de prendre une autre bonne longueur d'avance sur son concurrent, sur le marché international.

En effet, LA PRESSE tient de source absolument sûre que le gouvernement des Pays-Bas vient de commander 111 F-16 additionnels pour remplacer quatre escadrilles F-5 de son armée de l'Air. La nouvelle sera rendue publique au cours des prochains jours par le gouvernement néerlandais.

Ce nouvel achat du F-16 porte à 1,500 le nombre d'avions vendus par General Dynamics dans cinq pays du monde, exception faite des États-Unis.

Ces faits, accouplés aux retombées économiques beaucoup plus favorables pour l'ensemble du Canada comme pour le Québec dans le cas du F-16 que dans le cas du F-18, à court terme comme à long terme, ont amené les députés du Québec à faire valoir solidement leur point de vue lors du dernier caucus. En fait, pas un seul député du Qué-

— Voir SCISSION, page A 6

le monde

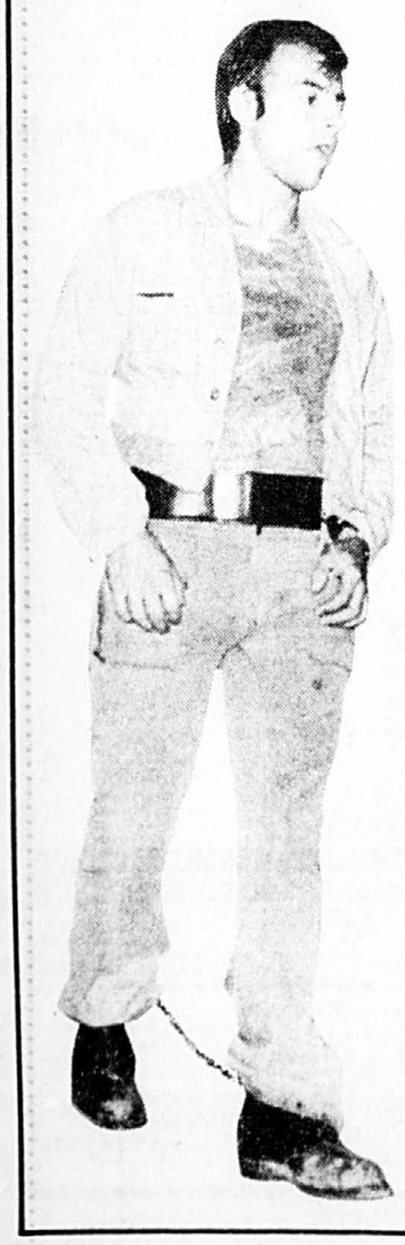
• Carter devient vulnérable

La double défaite du président Carter aux primaires américaines souligne qu'il est encore vulnérable mais il a fait savoir qu'il ne quitterait pas la Maison-Blanche pour faire campagne tant que les otages de Téhéran ne seront pas rentrés aux États-Unis. Ironiquement pour les démocrates, la remontée de Kennedy risque de profiter surtout à Ronald Reagan.

• Besheti répond à Brzezinski

L'ayatollah Beheshti, l'un des hommes forts de l'Iran, affirme que l'opinion favorise le procès des otages américains et estime que Téhéran devrait rompre avec Washington: le conseiller présidentiel américain Brzezinski avait indiqué la veille que l'exil de l'ex-chah en Égypte n'influerait ni sur le sort des otages ni sur les relations Iran-USA.

— page A 14, A 15



L'évasion de Poker Racine

Deux jours de vie de pacha

par Léopold LIZOTTE et André CÉDILOT

L'air agressif et le verbe haut, mais un peu «débraillé» dans une chemise saumon qui semblait trop grande pour lui, le jeune homme de 23 ans qui avait réussi l'évasion la plus spectaculaire du Palais de justice depuis son ouverture, en 1972, a comparu devant le juge André Chaloux, hier, sous une triple accusation d'évasion, de séquestration et d'utilisation d'une arme à feu pour faciliter sa fuite, lundi midi.

Dans tous les cas, Denis «Poker» Racine a nié sa culpabilité, réclamé tous les «papiers de cour» qui pourraient lui être utiles pour sa défense, et a déclaré sans ambages que, tout comme il l'avait fait au début de la semaine, devant la Cour d'appel, il entendait se défendre seul des nouvelles accusations portées contre lui.

Chaînes aux pieds et menottes aux poignets, cette fois, celui à qui il reste 23 ans de pénitencier à purger pour un meurtre commis à La Ronde, en 1976, mâchait nerveusement une gomme démesurée lorsqu'il est entré dans la salle d'audience, et il la mastiquait avec tout autant de

—Voir POKER, page A6

La Cité du cinéma: le projet semble à l'eau

par Denis MASSE

Le récent changement de gouvernement à Ottawa semble alimenter des vents contraires au projet d'érection d'une Cité du Cinéma sur l'emplacement du Vieux port de Montréal dont le maire Jean Drapeau s'est fait jusqu'ici l'apôtre inébranlable.

Déjà le plan global que le gouvernement Clark s'apprêtait à adopter pour concrétiser «l'idée» du maire de Montréal a été mis sous le boisseau et le cabinet Trudeau serait peu enclin à financer le projet.

Tel est l'essentiel du message qu'a livré hier soir à l'assemblée générale de l'Association Le Vieux Port l'architecte montréalais Mathieu Belleli, chargé du dossier «cinéma» au sein de cet organisme de consultation populaire.

De plus, a révélé M. Belleli, ni la Ville de Montréal ni la Commission d'initiative et de développement économique de Montréal (CIDEM) n'affecteraient des fonds au projet.

Ce qui laisserait entièrement la réalisation du projet à l'entreprise privée, a laissé entendre M. Belleli, quoique certains autres organismes publics, a-t-il ajouté sans les identifier, viennent de faire connaître leur intention d'épauler le projet.

Peu avant la chute du gouvernement Clark, le cabinet conservateur s'était montré favorable

—Voir CINÉMA, page A6

Stations de télé francophones

Baisse dans l'écoute

par Louise COUSINEAU

Même si au Canada les Québécois sont, après les Terreneuviens, les gens qui regardent le plus la télévision, l'écoute des stations françaises a diminué sensiblement depuis 1969. Alors que la part d'écoute des stations françaises était de 27.2 pour cent en 1969, elle est tombée à 21.8 pour cent en 1978.

Ces données émanent du Bureau of Broadcasting Measurement (BBM), l'organisme qui scrute constamment les comportements des Canadiens en matière de radio-télévision.

Si les statistiques comportent des chiffres assez rassurants démontrant par exemple que depuis 1969 les auditoires de la télévision n'ont pas diminué et qu'un Canadien moyen passe 22.8 heures par semaine devant son appareil (au Québec 24.1 heures), la diminution de l'écoute des stations francophones est une donnée qui ne cesse d'en inquiéter plusieurs.

Radio-Canada a vu, depuis 1969, sa part d'auditoire passer de 14.3 pour cent à 10.3, tandis que TVA a connu une chute moins spectaculaire, soit de 12.9 à 11.2 pour cent.

—Voir TÉLÉVISION, page A6

sommaire

Arts et spectacles
— Informations: B 9 à B 12
— Horaires: B 14
Bandes dessinées: D 14
Canne et fusil: D 7
Décès, naissances, etc.: C 19
Économie: C 1 à C 8
Êtes-vous observateur?: C 13
FEUILLETON Holocauste: C 11
Horoscope: D 14
La mode du jour: C 15
Le monde: A 14, A 15
Mot mystère: D 14
Mots croisés: D 14
Page des lecteurs: A 5
Petites annonces: C 9 à C 18
Pleins Feux: A 8
Quoi faire aujourd'hui: B 14
Radio et télévision: B 14
Sports: D 1 à D 12, D 15
Vivre aujourd'hui: B 1 à B 8
— La loi et vous: B 6

édito

• Un budget habile mais peu expansionniste

par Ivan Guay

—page A 4



la presse
MONTRÉAL,
JEUDI 27 MARS 1980

Le «trou» de $500 millions: pas d'enquête avant le dépôt du vérificateur

par Gilles GAUTHIER
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Le gouvernement n'a pas l'intention de faire une enquête publique sur le «trou» de $500 millions dans le financement des commissions scolaires, du moins pas avant que le vérificateur général n'ait complété l'enquête qu'il mène sur cette question depuis trois mois.

Le chef de l'Opposition officielle, M. Claude Ryan, a demandé hier au cours d'une conférence de presse qu'une telle enquête soit faite et le député de Marguerite-Bourgeois, Fernand Lalonde, est revenu à la charge au cours de la période de questions.

Le premier ministre Lévesque lui a répondu qu'on attendrait d'abord que le vérificateur «ait fait le tour de ce curieux jardin» et qu'on verrait à partir de là.

Interrogé sur la possibilité qu'une enquête publique soit instituée, M. Lévesque a dit qu'elle ne peut jamais être exclue, puisqu'il s'agit d'un outil parfois nécessaire de l'administration.

«Mais, a-t-il ajouté, je pense que le député admettra qu'on ne saute pas là-dedans de gaieté de coeur. Si on a les moyens de clarifier toute la situation à partir de ce que dira le vérificateur général, pour autant qu'il manque des clartés, cela nous suffirait».

Le ministre des Finances Jacques Parizeau a pour sa part déclaré que le rapport du vérificateur, qui a reçu le mandat d'étudier toute cette affaire le 20 décembre dernier, sera remis dans quelques semaines et rendu public.

Il a par ailleurs assuré que le mandat qu'il avait donné demandait d'examiner non seulement l'établissement de l'exactitude des états financiers par les commissions scolaires, mais aussi les méthodes de contrôle au niveau gouvernemental.

M. Parizeau a ajouté qu'il lui semblait tout à fait irresponsable à l'heure actuelle, comme l'Opposition le laissait entendre à l'endroit du ministre de l'Education, de chercher «à choisir un bouc émissaire ou faire porter tout l'odieux d'une situation qui découle d'un système établi en 1964 ou 1965 sur un groupe ou des personnes en particulier avant que nous ayons un rapport précis».

28 p.c. d'inadaptés

Le ministre de l'Education a pour sa part expliqué que la convention collective de 1976 ne fixait pas de limites à l'augmentation des clientèles scolaires qui requièrent des coefficients maître/élèves plus élevés, telles l'enfance en difficulté d'apprentissage ou les étudiants inscrits au secteur professionnel.

Le ministère s'est rendu compte que, comparativement à une moyenne nord-américaine d'environ 8 ou 9 p.c., certaines commissions scolaires avaient beaucoup plus d'enfants qui éprouvaient des difficultés d'apprentissage, et que l'une d'elles en comptait 28 p.c.!

Un autre facteur qui influence les coûts est celui des qualifications, dont les années de scolarité, des enseignants.

M. Morin a déclaré hier que certaines commissions scolaires n'avaient pas de dossiers complets sur leurs professeurs et que dans l'une d'entre elles, 75 p.c. des dossiers étaient incomplets.

Il a également indiqué que les commissions scolaires avaient tendance à inscrire sur leurs listes les élèves qui arrivaient et qui partaient en cours d'année, ce qui fait qu'au moins 10,000 enfants ont été comptés deux fois.

Ces éléments, ajoutés au fait que la consolidation des états financiers des commissions scolaires ne se faisait que très longtemps après leur présentation, ont fait que les crédits inscrits chaque année au budget au titre de l'enseignement primaire et secondaire n'avaient pas beaucoup de rapport avec le coût réel de l'enseignement lui-même.

La différence était comblée par les commissions scolaires au moyen d'emprunts bancaires, en bonne partie à l'insu du gouvernement.

L'Opposition s'en donne à coeur joie

Le budget camoufle de fausses baisses d'impôt

QUÉBEC (d'après CP) — L'opposition s'en est donné à coeur joie hier pour critiquer le budget présenté la veille par le ministre des Finances, Jacques Parizeau, le chef des libéraux, Claude Ryan, déclarant qu'il s'agissait là d'un exercice servant à camoufler sous de fausses baisses d'impôts un déficit record de $2.3 milliards.

Accusant le gouvernement d'avoir présenté un budget «faussement expansionniste», le député libéral d'Outremont, André Raynauld, a lui aussi dénoncé ce déficit record. Selon lui, celuici est la conséquence des engagements financiers pris par le gouvernement.

«Si j'avais été le ministre des Finances, de dire M. Raynauld, j'aurais augmenté les impôts et essayé de faire baisser les dépenses».

Selon lui, il fallait un budget beaucoup plus rigoureux et il a prédit que les projets gouvernementaux feraient augmenter l'inflation.

De son côté, le député libéral Reed Scowen a prédit que ce seraient «nos enfants» qui paieraient pour les largesses du budget Parizeau. «Nous avons là un gouvernement à la fin de son mandat, avec rien à perdre, a-t-il dit, mais la population du Québec, elle, a beaucoup à perdre».

L'ex-ministre Rodrigue Tremblay, qui siège maintenant comme indépendant, a comparé la hausse du déficit budgétaire non pas à un robinet qu'on vient d'ouvrir, mais à une écluse qui vient d'éclater.

Pour le député unioniste Bertrand Goulet, le déficit est très dangereux, injustifié et injustifiable. Selon lui, le Québec va à l'encontre de la tendance générale en Amérique du Nord, où l'on fait des efforts pour restreindre les déficits gouvernementaux. Le député trouve la situation peu rassurante, d'autant plus que le gouvernement réclame des champs d'imposition réservés au fédéral.

«Ils n'ont pas encore prouvé qu'ils peuvent administrer le budget dont ils disposent actuellement», a-t-il déclaré.

Par ailleurs, faisant allusion aux critiques du député fédéral Maurice Dupras à son endroit, Claude Ryan a déclaré: «La campagne référendaire du NON est fixée selon notre échéancier et il se réalise selon ce que nous avons prévu et personne ne nous dira quoi faire».

M. Dupras, qui est le président du caucus libéral à Ottawa, avait accusé M. Ryan d'avoir pris du retard dans son organisation pour la campagne référendaire.

De l'aide pour 2,000 proprios de maison

OTTAWA (PC) — Le ministre des Travaux publics, M. Paul Cosgrove, a dévoilé hier un programme d'aide à quelque 2,000 propriétaires de maison qui doivent renouveler leur hypothèque cette année mais, pour l'instant, il n'a rien annoncé pour les milliers d'autres coincés par la hausse des taux d'intérêt.

Le gouvernement va fournir des subventions directes allant jusqu'à $1,200 à ces 2,000 citoyens ou familles qui ont acquis leur logis en 1975, en vertu d'un programme fédéral d'aide à la propriété.

Ces subventions, qui devraient coûter $300,000 à Ottawa en 1980, sont destinées à maintenir à un maximum de 30 pour cent la part du revenu familial consacrée au logement. Les subventions vont varier en fonction du revenu des bénéficiaires et des taux d'intérêt disponibles au moment du renouvellement des hypothèques.

Les partis d'opposition ont bien accueilli la nouvelle mais ont ajouté qu'il faut en faire beaucoup plus pour les dizaines de milliers de Canadiens aux prises avec des problèmes de logement.

M. Cosgrove a précisé qu'environ le tiers des bénéficiaires du programme de 1975 qui sont sujets à un renouvellement allaient recevoir ces subventions. Cette mesure concrétise une promesse de l'ancien gouvernement libéral voulant qu'on ne laisse pas tomber les personnes incitées à se prévaloir du programme de 1975.

Quelque 26,000 autres propriétaires devant renouveler cette année sont dans une situation difficile, a ajouté le ministre, et le gouvernement étudie toujours la possibilité de les aider eux aussi.

Le critique tory en matière de logement et ancien ministre responsable, M. Elmer MacKay (Central Nova), a affirmé que sa première réaction à l'annonce de M. Cosgrove était: «C'est mieux que rien.»

Les avantages toutefois ne seront pas accessibles à autant de personnes que ceux prévus par le projet de crédit d'impôt pour les frais d'hypothèques et les taxes foncières, tel qu'avancé par les conservateurs quand ils étaient au pouvoir. Ils avaient aussi proposé une aide au logement pour les locataires.

LA MÉTÉO

à Montréal

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Minimum: 0 Maximum: 10	
Ensoleillé et nuageux	Ensoleillé et pass. nuageux

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	—	6	Ensoleillé, pass. nuageux	Ensoleillé, pass. nuageux
Outaouais	—	10	Ensoleillé, pass. nuageux	Ensoleillé, pass. nuageux
Laurentides	—	8	Ensoleillé, pass. nuageux	Ensoleillé, pass. nuageux
Cantons de l'Est	—	8	Ensoleillé, pass. nuageux	Ensoleillé, pass. nuageux
Mauricie	—	8	Ensoleillé, pass. nuageux	Ensoleillé, pass. nuageux
Québec	—	8	Ensoleillé, pass. nuageux	Ensoleillé, pass. nuageux
Lac-Saint-Jean	—	8	Ensoleillé, pass. nuageux	Ensoleillé, pass. nuageux
Rimouski	—	4	Ciel variable, poss. neige	Ensoleillé, pass. nuageux
Gaspésie	—	4	Ciel variable, poss. neige	Ensoleillé, pass. nuageux
Baie-Comeau	—	5	Ensoleillé, pass. nuageux	Ensoleillé, pass. nuageux
Sept-Iles	—	5	Ensoleillé, pass. nuageux	Ensoleillé, pass. nuageux

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Ensoleillé	Victoria	2	10
Alberta	Ensoleillé	Edmonton	4	7
Saskatchewan	Ensoleillé	Regina	—8	3
Manitoba	Ensoleillé	Winnipeg	—4	3
Ontario	Ensoleillé	Toronto	0	7
DNouveau-Brunswick	Ciel variable	Fredericton	—4	2
Nouvelle-Écosse	Ciel variable	Halifax	—1	5
Ile-du-Prince-Edouard	Ciel variable	Charlottetown	—1	3
Terre-Neuve	Nuageux	Saint-Jean	0	2

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	4	12	Chicago	2	8	Nlle-Orléans	14	16
Washington	3	12	San Francisco	7	18	Miami	9	17
Boston	2	9						

vers les capitales

Amsterdam	—	8	Londres	—	11	Stockholm	—	—
Athènes	—	17	Le Caire	—	—	Sydney	—	—
Berlin	—	10	Lisbonne	—	—	Tokyo	—	11
Bruxelles	—	9	Madrid	—	14	Tunis	—	—
Casablanca	—	—	Moscou	—	—3	Vienne	—	8
Genève	—	—	Paris	—	6	Varsovie	—	—
Hong Kong	—	19	Rome	—	13			

vers les plages

Acapulco	—	—	Bermudes	—	—	Nassau	—	—
Mexico	—	—	Barbade	—	—	Rio de Janeiro	—	—

ELLES VOUS
RAPPORTENT
AU CENTUPLE!
LES PETITES ANNONCES
285-7111

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS

LIVRAISON À DOMICILE:	Lundi au samedi	$1.75
	Lundi au vendredi	$1.25
	Samedi seulement	0.75

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE

	Nombre de semaines		
par courrier: Canada	13	26	52
Lundi au samedi	$37.00	$74.00	$148.00
Lundi au vendredi	$24.00	$48.00	$96.00
Samedi seulement	$13.00	$26.00	$52.00

ÉTATS-UNIS — PAYS ÉTRANGERS

	Nombre de semaines		
par courrier:	13	26	52
Lundi au samedi	$55.25	$110.50	$221.00
Lundi au vendredi	$34.45	$68.90	$137.80
Samedi seulement	$20.80	$41.60	$83.20

INFORMATION GÉNÉRALE	285-7272
RÉDACTION	285-7070
PROMOTION	285-7100
RELATIONS DE TRAVAIL	285-7383

ANNONCES CLASSÉES

Commandes (du lundi au vendredi 9h à 17h)	285-7111
Pour changer (du lundi au vendredi 9h à 16h30)	285-7205

GRANDES ANNONCES

Détaillants	285-7202
National, Télé-Presse	285-7306
Vacances, voyages	285-7265
Carrières et professions, nominations	285-7320

COMPTABILITÉ

Grandes annonces	285-6892
Annonces classées	285-6901

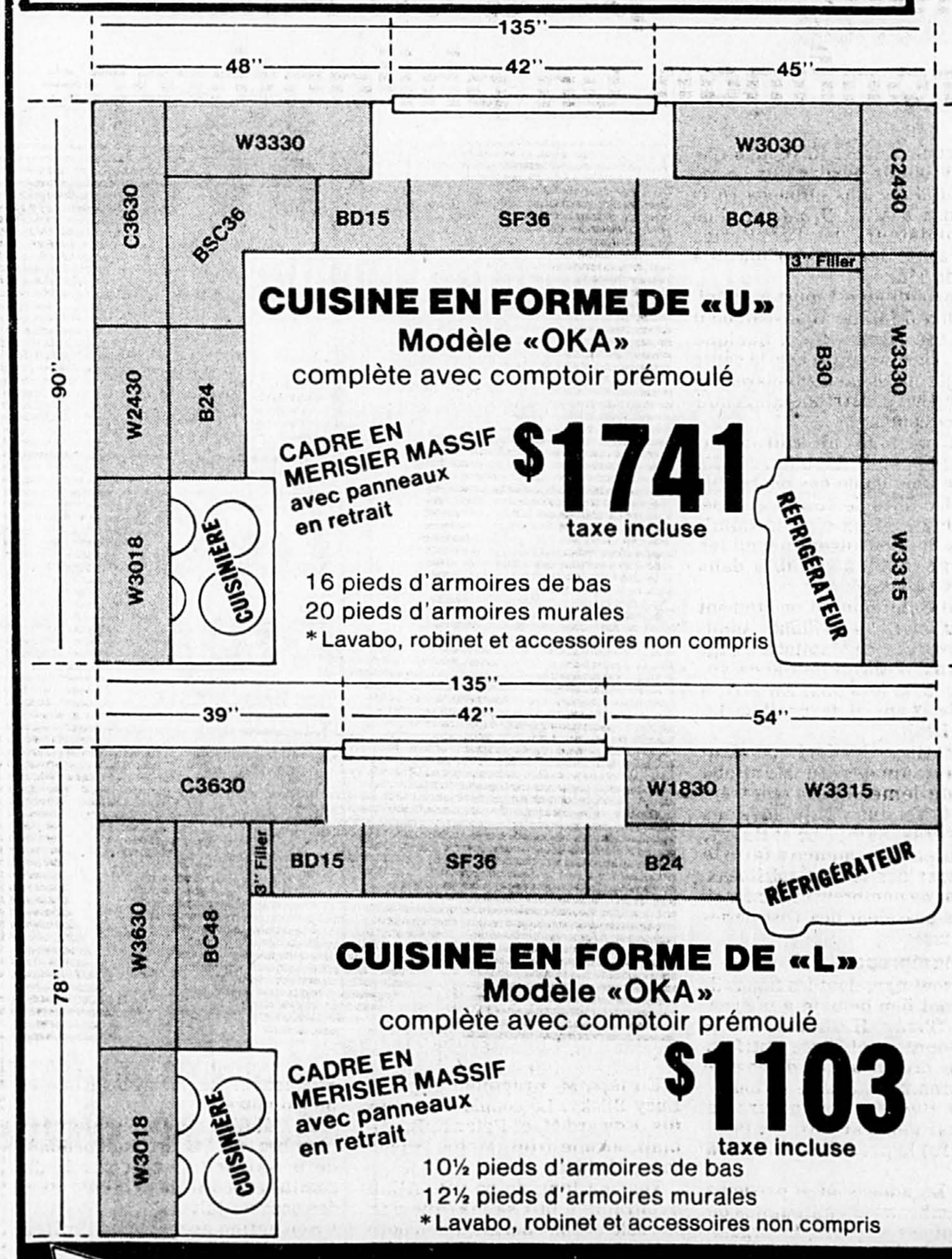
Pour tous genres d'abonnements, nos bureaux sont ouverts de 8h à 19h (Samedi: 8h à 16h)
285-6911

La Quotidienne
Tirage d'hier
6 - 3 - 2

AVANT D'ACHETER
VOTRE NOUVELLE
CUISINE
COMPAREZ LA QUALITÉ,
NOTRE PRIX ET
NOTRE RÉPUTATION
POUR LIVRAISON IMMÉDIATE
GREGG

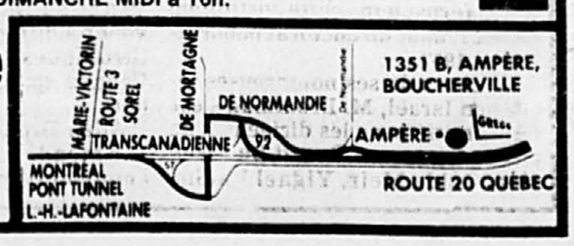


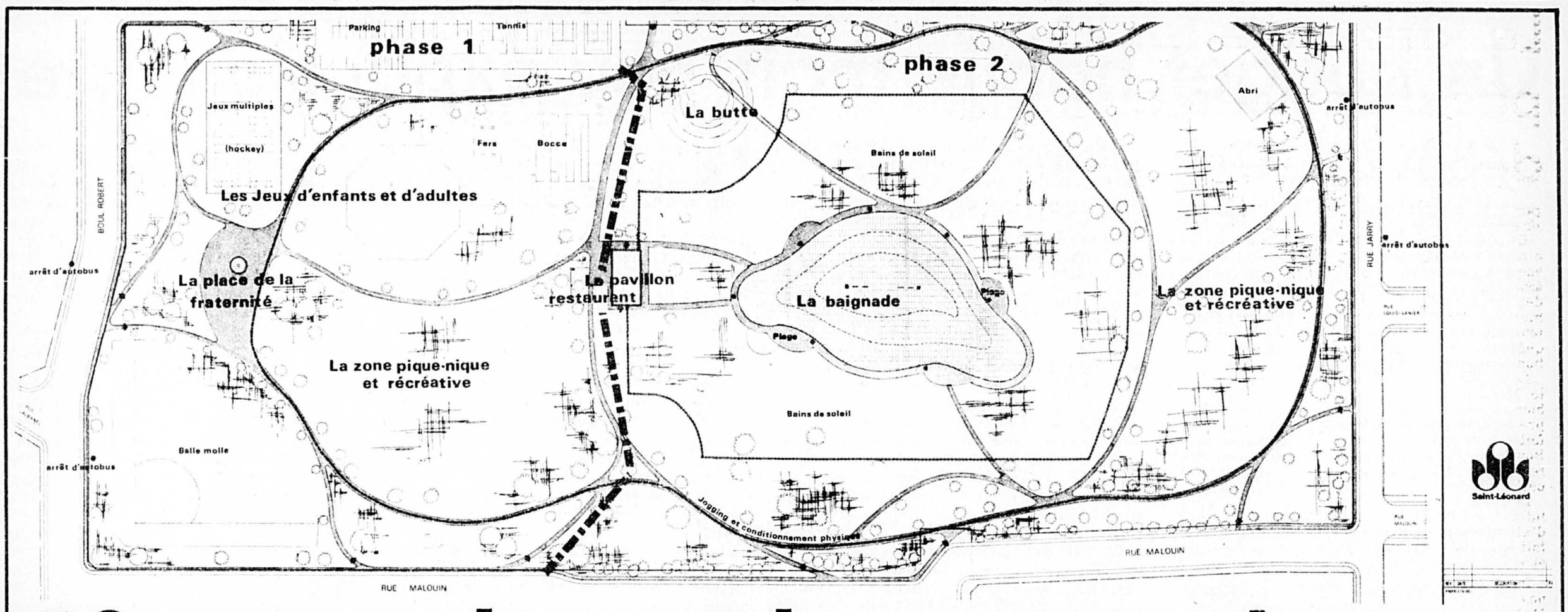
Voici 2 exemples de plan de cuisine.
Plusieurs autres modèles à de très bons prix.
VENEZ VISITER NOTRE VASTE SALLE DE MONTRE.



GREGG Le Centre de l'Armoire de Cuisine
1351 B, RUE AMPÈRE, BOUCHERVILLE
527-1353

LUNDI, MERCREDI 9h à 17h. ESTIMATION GRATUITE
JEUDI, VENDREDI 9h à 21h.
SAMEDI 9h à 17h.
DIMANCHE MIDI à 16h.
CHARGEX VISA





40 acres de verdure et un lac en plein coeur de St-Léonard

par Florian BERNARD

Un lac artificiel d'une superficie de plus d'une acre — avec deux plages pour la baignade — sera aménagé en plein coeur de Saint-Léonard, entre les rues Jarry et Robert. Ce lac sera l'élément principal d'une vaste base de plein air de 40 acres comprenant des pistes de ski de fond, des aires de pique-nique, une place de spectacles (comme à Terre des Hommes), un restaurant et des pavillons de même que plusieurs installations sportives.

C'est le «père» du concept sportif des Jeux Olympiques, l'ingéneiur Claude Phaneuf, qui a conçu cette «première» au Québec et qui vient de recevoir le feu vert de l'administration municipale de Saint-Léonard pour la réalisation de l'ensemble. Les travaux se poursuivront durant deux ans, en deux phases, et nécessiteront des investissements de l'ordre de $5 à $6 millions.

Cette base de plein-air qui portera le nom de Honoré-Mercier constituera elle-même le premier jalon d'un programme à plus long terme qui prévoit l'aménagement de 7 autres zones de verdure et de récréation dans Saint-Léonard.

Un projet audacieux

C'est dans le sud des États-Unis et en Ontario que l'ingénieur Claude Phaneuf est allé chercher les idées nécessaires à la conception de cette «campagne» dans la ville. Au lieu de consacrer de l'argent à construire des piscines bétonnées et limitées à un nombre restreint de baigneurs, il a préféré faire adopter l'idée d'un vaste lac artificiel, à fond solide, permettant aux citadins de se retrouver en pleine atmosphère de plein air à quelques pas du métro et des autobus.

Le lac aura une superficie de 55,330 pieds carrés et contiendra plus de 830,000 gallons d'eau.

Une mini-usine de filtration sera construite près du lac, avec des bassins de décantation, permettant de renouveler l'eau du lac quatre fois par jour. Au premier étage de ce pavillon-usine, il y aura un restaurant, de même que des salons de déshabillage.

Des espaces gazonnés seront aménagé autour du lac où les gens pourront prendre des bains de soleil.

Plein air en ville

L'idée maîtresse qui a été à la source de ce projet tient dans une conception très simple, selon M. Phaneuf: «Créer dans un centreville une base complète de plein air» desservie par tous les circuits du transport en commun. Ce sera le cas de la base Honoré-Mercier, située à deux minutes du boulevard Métropolitain et couvrant le vaste quadrilataire borné par les rues Jarry et Robert, du nord au sud, et Péguy et Malouin, de l'est à l'ouest.

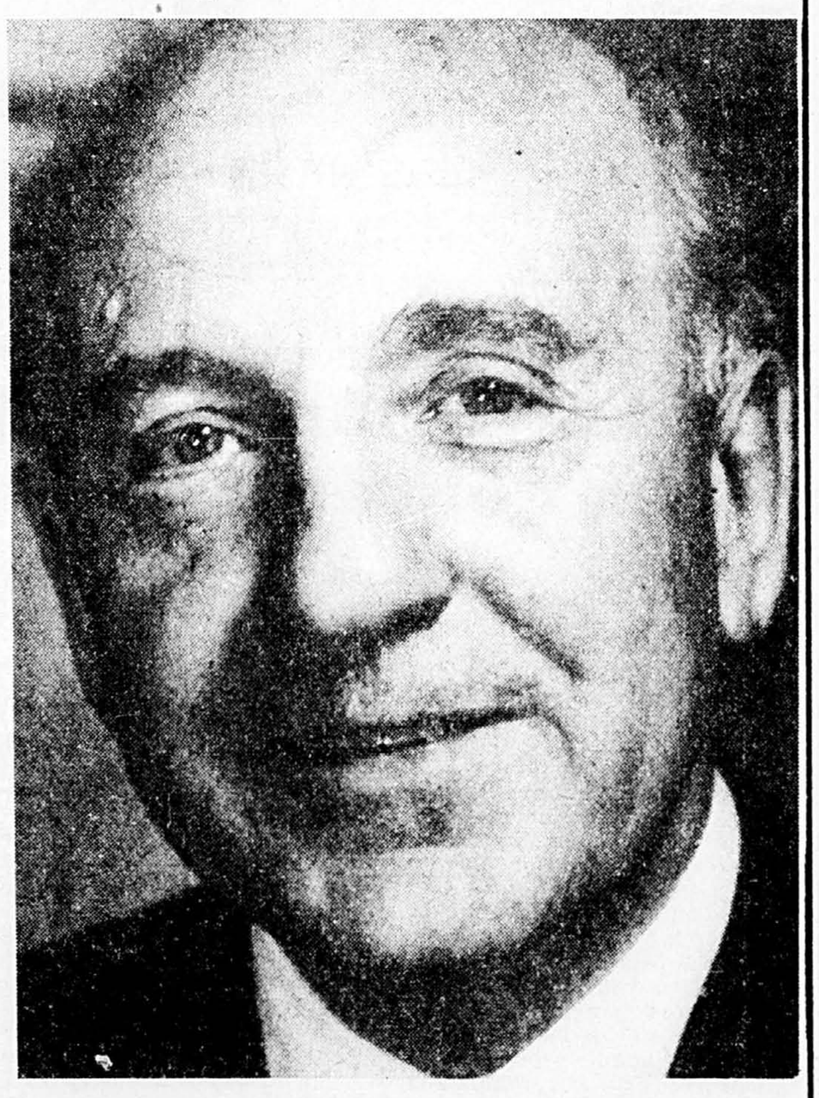
Cette zone comprendra, outre le lac, six courts de tennis, quatre unités de bocce, des emplacements pour le badminton, le ballon-panier, le ballon-volant, une patinoire, un terrain de balle molle, deux jeux de fer, un terrain de jeux pour les enfants, une «Place de la Fraternité» avec fontaine centrale et une aire de spectacles, des zones de pique-nique avec des foyers Bar-B-Q, un pavillon-restaurant et des zones boisées. Les citoyens de Saint-Léonard pourront s'y rendre quand ils voudront, gratuitement, été comme hiver.

Accord des élus

Le maire de Saint-Léonard, M. Michel Bissonnet, le leader de la majorité, M. André Chrétien et leurs collègues respectifs ont déjà donné leur accord au projet et se proposent d'en favoriser l'adoption au conseil. Bref, malgré les querelles politiques des derniers mois, les deux partis ont trouvé un terrain d'entente en ce qui touche ce projet de l'ingénieur Phaneuf.

Des séances publiques d'information aux citoyens se dérouleront dans plusieurs écoles de Saint-Léonard au cours des prochaines semaines dans le but de faire connaître cette «première» aux contribuables. Mais d'ores et déjà le projet suscite beaucoup d'enthousiasme, d'autant plus que le conseiller André Chrétien a promis que l'ensemble sera réalisé sans hausse des taxes, grâce aux surplus accumulés et aux revenus additionnels engendrés par la réforme fiscale.

Montréal perd en Allan Bronfman un philanthrope



La communauté juive montréalaise vient de perdre l'un de ses membres les plus influents en la personne d'Allan Bronfman, l'un des fondateurs des Distilleries Seagrams, décédé hier matin à l'âge de 84 ans.

M. Bronfman est mort à l'Hôpital général juif de Montréal, où il avait été admis il y a quelque temps. On n'a pas précisé la cause du décès, mais un porte-parole de la famille l'a attribué au grand âge du défunt.

M. Bronfman, né à Brandon, Manitoba, le 21 décembre 1895, était le plus jeune des quatre fils et quatre filles de Minnie et Ekiel Bronfman. Ceux-ci, des immigrants russes, furent parmi les premiers Juifs à s'établir dans l'Ouest canadien.

Allan Bronfman fut un étudiant particulièrement brillant. Admis à l'Université du Manitoba à l'âge de 15 ans, il obtint un Baccalauréat-es-arts à 19 ans. En 1917, à l'âge de 22 ans, il devenait bachelier en Droit.

Il pratique le droit pendant quelques années au Manitoba avant de déménager à Montréal en 1924, venant y rejoindre ses trois frères, Sam, Abe et Harry, qui avaient commencé à faire le commerce des vins et spiritueux. Pendant de nombreuses années, il fut vice-président des Distilleries Seagrams.

Un philanthrope

M. Bronfman, dont les funérailles auront lieu demain à la synagogue Shaar Hashomayim, à Westmount, a été très actif au sein des organisations de charité de la communauté juive surtout.

Il fut l'un des fondateurs de l'Hôpital général juif, en 1928, dont il fut le président de 1933 à 1955.

Dans les années 40, il participa à de nombreuses campagnes de souscriptions au profit des organisations de bien-être juives, à Montréal, où l'immigration était forte.

Il fonda également l'association des Amis canadiens de l'Université de Jérusalem, cette institution lui décernant un doctorat honorifique en 1957.

Au cours de ses nombreuses visites en Israël, M. Bronfman s'est lié d'amitié avec les dirigeants de ce pays, comme David Ben-Gurion, Golda Meir, Yigael Yadin, Menachem Begin, Abba Eban et bien d'autres.

Le défunt était également membre de l'Ordre indépendant de B'Nai Brith, et fit partie du comité exécutif de la Fédération des oeuvres juives.

Son action ne s'est pas limitée aux organismes de sa communauté religieuse. Il fut membre du conseil d'administration de l'Université Sir George Williams, de la Société royale des arts, vice-président du Conseil québécois des scouts du Canada, président honoraire de la Société québécoise pour les enfants infirmes, président du conseil de la Croix-Rouge, directeur des Concerts symphoniques, pour ne mentionner que ces quelques organisations.

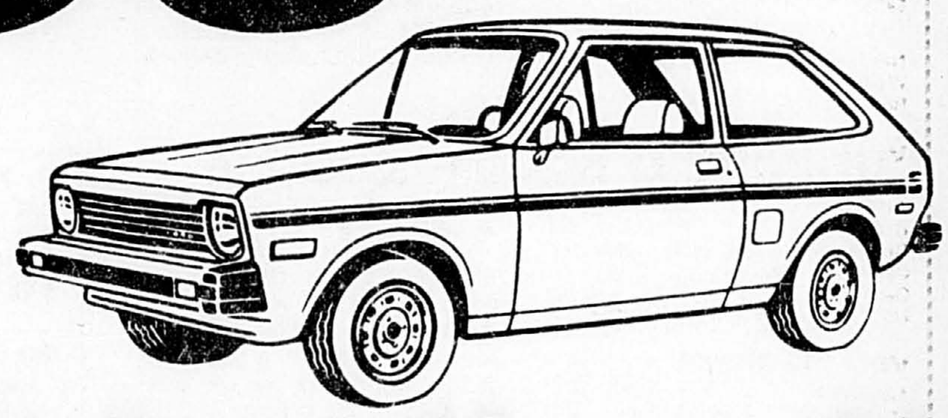
En 1922, M. Bronfman a épousé Lucy Bilsky. Le couple a eu deux fils, Edward M. et Peter F. Bronfman, et une fille, Mona Sheckman, décédée.

Tout au long de sa vie, Allan Bronfman a fait sa marque par son zèle et son énergie à défendre différentes causes. En 1975, on avait organisé un banquet pour honorer M. Bronfman à l'occasion de ses 80 ans. L'événement visait également à le remercier pour les 50 ans qu'il a consacrés à se dévouer à différentes causes philanthropiques, tant au Québec, au Canada qu'au niveau international.

Allan Bronfman aimait à dire: «Le monde est mon pays et toute l'humanité, mes frères».

Hertz présente
ses tarifs-semaine

$98.00 Par semaine.
1,500 kilomètres gratuits.



Prix d'ami!

Hertz vous offre une voiture de location aux tarifs-semaine les plus bas que vous puissiez trouver! D'ici au 15 mai, les tarifs économiques Hertz commencent à $98.00 pour une sous-compacte à faible consommation d'essence. Et pour quelques dollars de plus, vous pouvez louer une voiture plus spacieuse comme la Fairmont, la Mustang ou la Thunderbird. Hertz vous offre aussi des tarifs-weekend économiques à n'importe quel point de location Hertz à travers le Canada, notamment aux magasins La Baie du centre-ville à Montréal, Toronto, Calgary et Vancouver. Vous pouvez même utiliser votre carte de crédit de La Baie.

Ces tarifs économiques sont des tarifs «tourisme» et ne sont pas sujets à réductions. Les réservations se font sept jours à l'avance pour toute catégorie de voiture. Les jours supplémentaires de location sont au tarif quotidien normal. Coût additionnel si vous ne retournez pas la voiture à son point de location d'origine. Des frais additionnels s'appliquent aux distances excédant 1,500 kilomètres par semaine. Essence non-comprise.

A un tel prix, comment hésiter plus longtemps à nous appeler au 1-800-268-1311 ou à appeler votre agent de voyages?

À Montréal, appelez 281-4457.

Hertz

Premier choix mondial

Appelez, sans frais,
1-800-268-1311

Hertz: location de Ford et autres bonnes marques.

éditorial

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

la presse

ROGER LEMELIN
président et éditeur

FERNAND ROY
vice-président exécutif

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

Un budget habile mais peu expansionniste

Le ministre des Finances du Québec, M. Jacques Parizeau, a présenté mardi soir à l'Assemblée nationale son 4e budget. Ce budget prévoit des revenus de $14.8 milliards et des dépenses de $17.1 milliards, soit un déficit de $2.3 milliards. Il faut reconnaître que tous ces totaux (revenus, dépenses, déficit) sont des records pour le Québec. Mais ce n'est pas cela qui intéresse la plupart des contribuables. Le budget de l'État est, en effet, l'objet de la réaction la plus individualiste et égocentrique qui soit. Chacun n'est intéressé qu'aux répercussions immédiates que le budget aura sur ses revenus.

Aucun ministre des Finances n'est insensible à cette réalité politique. M. Parizeau a ainsi réduit de 3 pour cent l'impôt sur le revenu des particuliers à compter du 1er juillet. Ce qui équivaut, bien sûr, à une réduction de seulement 1.5 pour cent pour l'année en cours. C'est évidemment fort peu puisque cela équivaut à $16 pour un contribuable marié de revenus moyens ($15,000 par année). C'est une réduction nominale qui sera annulée par l'inflation et ne pourra malheureusement pas être d'un grand secours à chaque citoyen. Et encore moins un grand stimulant pour l'économie.

Par contre l'indexation des exemptions personnelles sera de 7.5 pour cent pour l'année 1981. Cela équivaudra pour un contribuable marié à revenus moyens, à une économie d'environ $276. C'est une somme beaucoup plus substantielle, même si elle ne sera récupérée que l'année suivante et sera ainsi assez rognée par l'inflation. Cette indexation de l'impôt sur le revenu des particuliers si longtemps promise mais qui n'a débuté que partiellement cette année est un aspect positif du budget Parizeau.

Il faut souligner un autre aspect positif de ce budget qui est la suppression de la taxe de vente sur les meubles et sur les textiles et vêtements qui n'avaient pas été touchés par l'abolition précédente de cette taxe. Un autre allègement d'impôt fort intéressant, qui est susceptible de toucher particulièrement la classe agricole, est la déduction qu'un conjoint peut faire sur son rapport d'impôt du salaire qu'il donne en principe ou en fait à l'autre conjoint comme employé dans son entreprise. Cet allègement d'impôt est d'autant plus digne de mention que le gouvernement péquiste se devait de faire suivre son zonage agricole de mesures concrètes susceptibles de stimuler l'intérêt pour l'agriculture et, en conséquence, la production agricole. Une telle mesure fiscale s'imposait depuis longtemps et de ce point de vue il faut dire bravo au ministre des Finances de l'avoir adoptée.

Dans son 4e budget, M. Parizeau a poursuivi sa réforme de l'administration des finances publiques en dévoilant un incroyable et scandaleux déficit de $500 millions dans le financement des commissions scolaires. Ce «trou» de $500 millions n'a pas été creusé par une bombe atomique mais par le laxisme des mécanismes de contrôle des finances scolaires. C'est une illustration fort coûteuse de l'inefficacité de la bureaucratie gouvernementale. Les citoyens qui favorisent l'État-Providence feraient bien de s'en souvenir. Il est tout de même ironique que ce soit un gouvernement soi-disant social-démocrate qui fasse la preuve de l'inefficacité des administrations tentaculaires de l'État. Il faut encore ici en savoir gré au ministre Parizeau.

Dans sa description de la conjoncture économique, M. Parizeau prévoit une récession qui justifie à ses yeux un budget expansionniste et non conservateur comme ses trois précédents. Mais ce qui est surtout expansionniste dans son dernier budget c'est le déficit. Malheureusement ce déficit n'est pas créateur d'emplois. Les quelque $700 millions de déficit de plus que dans le budget précédent seront, en effet, presque tous engloutis dans le «trou» scolaire. Et il y a en outre dans le budget une insidieuse mesure qui va annuler en majeure partie l'accroissement modeste du pouvoir d'achat créé par les quelques allègements fiscaux mentionnés précédemment. Il s'agit de la taxe sur l'essence.

M. Parizeau a remplacé les 4 cents de taxe sur le litre d'essence par le pourcentage de 20 pour cent du prix de vente au détail. Comme le prix du baril de pétrole sera inévitablement haussé pour rendre rentable le pétrole des sables bitumineux et du Grand Nord, cette nouvelle taxe s'accroîtra considérablement et rendra le prix de l'essence au Québec comparativement plus coûteux qu'ailleurs. Il s'agit pour toute fin utile d'une surtaxe sur un produit devenu essentiel à la vie moderne. Comme les Québécois sont les plus grands consommateurs de pétrole au monde, tout ce que M. Parizeau a accordé d'une main aux contribuables, il le leur reprendra de l'autre main par sa surtaxe sur l'essence. Mais tout cela est maquillé du droit du Québec à «participer au partage de l'assiette au beurre». Ce sophisme nationaliste surtaxera les Québécois en jetant l'odieux sur le fédéral. C'est ce qu'on peut appeler du machiavélisme économique.

Ivan GUAY

bloc-notes

Le rebondissement de Ted Kennedy

Pour le sénateur Edward Kennedy, concurrent principal du président Carter dans la course pour l'investiture du Parti démocrate aux élections présidentielles de 1980, les jours se suivent et ne se ressemblent guère. Tant mieux pour l'héritier du nom de Kennedy!

Les gens n'aiment jamais les vaincus. Or, Kennedy paraissait vaincu. Il y a seulement une semaine, on ne croyait pas à la victoire de M. Kennedy. Qui plus est, on ne croyait plus en sa personne. Des commentateurs peu bienveillants affirmaient qu'il est un piètre orateur, qu'il cherche ses mots, qu'il n'articule pas, qu'il bégaye, qu'il persiste dans la lutte uniquement parce que sa famille insiste, pour sauver l'honneur, parce qu'un Kennedy ne se rend jamais.

Dimanche dernier, le ton s'est mis à changer. Un sondage dans New York donnait à penser que la partie était loin d'être gagnée pour Jimmy Carter. Or, les primaires de mercredi n'ont pas seulement donné New York au sénateur par une marge intéressante, elles lui ont permis de s'affirmer au Connecticut également. Voilà donc la course relancée.

Que s'est-il passé? Si, la semaine dernière, l'Illinois avait favorisé Kennedy, l'analyse s'en trouverait facilitée. On dirait qu'après Boston et Chicago, New York ajoute sa voix à la masse du vote urbain déçu d'un Carter dont le gros de la clientèle se recrute hors des grands centres industriels.

Faut-il supposer que le désenchantement vis-à-vis du président, dont New York apporte aujourd'hui la preuve, n'avait pas eu le temps de décanter suffisamment pour laisser des traces dans les urnes et que c'est maintenant chose faite?

Ce qui est certain, c'est que le vote de New York indique que Carter ne suscite pas un enthousiasme universellement partagé.

Deux facteurs ont joué de manière négative pour Carter. D'abord, la politique étrangère de l'administration déçoit. Le contretemps extrêmement fâcheux qui a amené les États-Unis à se dédire, lors du vote pris aux Nations unies sur les implantations d'Israël au Moyen-Orient, a indisposé le vote juif, important dans l'État de New York.

Faut-il penser également que Carter est en train de dilapider l'immense crédit que l'Américain moyen accordait à son président, depuis le commencement de cette épreuve sans fin qu'est la séquestration du personnel de l'ambassade de Téhéran? Voilà, en tout cas, une affaire qui attend toujours son règlement. La fête faite par les Américains à l'ambassadeur du Canada à Téhéran, qui a «sauvé» des otages avec de faibles moyens, souligne cruellement un fait: le seul succès de Washington en Iran est dû à un agent d'Ottawa. Cela n'enlève rien au mérite de M. Taylor mais n'ajoute rien à la gloire de M. Carter.

Certains observateurs n'ont pas été dupes. Le 17 mars, Joseph Harsh écrivait dans le «Christian Science Monitor» que l'opinion publique est en train de virer aux États-Unis, que son intérêt est de nouveau fixé sur les affaires économiques et que cette évolution allait être particulièrement dangereuse pour Carter. New York a confirmé ce jugement. Et Kennedy recueille les dividendes de son application à parler aux populations de ce qui les préoccupe le plus, c'est-à-dire l'inflation, la hausse des taux d'intérêt, le ralentissement de l'économie. Du reste, les initiés n'avaient pas accordé un accueil unanimement favorable au plan anti-inflationniste du président, comme en fait foi l'attitude très réservée du «Wall Street Journal».

Mathématiquement parlant, M. Kennedy peut encore gagner. Prochain test: le Wisconsin. Quant à M. George Bush, chez les républicains, qui a enlevé le Connecticut à M. Reagan, il bénéficie d'un sursis.

Guy CORMIER



Droits réservés

Publicité à Radio-Québec

Une première à Radio-Québec: un spectacle sera commandité.

En soi, la nouvelle ne doit réjouir personne. Radio-Québec nous a habitués à des émissions vierges, qui n'ont pas connu l'assaut répété de la publicité. On entretenait le rêve de la télévision généreusement offerte gratuitement, par respect pour le spectacle autant que pour le spectateur. S'il faut maintenant subir la commandite...

Il semblerait pourtant que l'on n'a pas à s'inquiéter. Radio-Québec présentera, lundi soir prochain, sa première émission commanditée qui pourrait apporter un double intérêt.

D'abord, le style de commandite.

Aux États-Unis, le Public Broadcasting Service, réseau spécialisé dans les émissions culturelles comme veut l'être Radio-Québec, a su faire participer d'importants commanditaires à ses émissions de prestige. Leur présence est on ne peut plus discrète: leur nom apparaît une fois au début et une fois à la fin. C'est tout.

C'est ce que l'on appelle une publicité de prestige: un grand nom peut se permettre de souligner simplement sa présence à un public qui le connaît déjà. On lui sait gré de ne pas insister. Sa retenue suggère une qualité exceptionnelle. Il manifeste une noblesse que l'on pourra inconsciemment attribuer à son produit.

Radio-Québec entreprend de faire comme le PBS.

L'idée semble en accord avec la politique de cette chaîne de télévision préoccupée de culture et financée par l'État. Le contribuable ne se plaindra pas du fait que l'entreprise privée mette ses sous au service d'émissions culturelles. A la condition, bien entendu, que son message ne vienne rien tenir. C'est une idée qui aurait pu germer depuis longtemps dans l'esprit de quelque administrateur de Radio-Canada.

En plus, le commanditaire répond à une certaine logique: l'émission vient du Lac-Saint-Jean, elle réunit des employés de l'Alcan et présente un spectacle extrait du programme du carnaval.

L'Alcan est donc le commanditaire «naturel» d'une telle émission. Mais aussi, Radio-Québec a bien choisi son spectacle.

On sait que cette chaîne de télévision entretient l'espoir de «régionaliser» sa production. Mais on est en droit de craindre que les émissions locales de régions peu habituées à la production de télévision n'atteignent pas à la qualité espérée. Non pas que Montréal sache tout bien faire: on a malheureusement trop de preuves du contraire.

Voilà que Radio-Québec déniche un spectacle présenté loin de Montréal, qui a suscité énormément d'intérêt dans sa région et qui, selon le chroniqueur de LA PRESSE, vaut bien, sous certains aspects, les productions européennes. Qui dit mieux?

Jean-Guy DUBUC

L'avenir de la langue anglaise au Québec sous un gouvernement péquiste

par Reed SCOWEN

Voici un extrait d'une conférence que prononçait récemment devant le Canadian Club de Montréal, M. Reed Scowen, député de Notre-Dame-de-Grâce, au sujet de l'avenir de la langue anglaise au Québec sous un gouvernement du Parti québécois.

(...)

Quelle place êtes-vous prêts à accorder à la langue anglaise au Québec?

Je ne sais de quelle façon chacun d'entre vous répondra à ces questions. Mais je crois que l'on peut, sans exagérer, dire qu'il y a au Québec aujourd'hui une communauté de langue anglaise distincte. Certes, il est exercé sur cette communauté de réelles pressions, mais il ne s'agit pas moins d'une communauté qui possède son propre système scolaire, ses institutions sociales, ses media d'information et de divertissement, qui a accès à un nombre important d'emplois pour lesquels la seule langue — ou presque la seule langue exigée est l'anglais. J'ai, dans un document écrit antérieurement, décrit cette communauté plus en détail. Je voudrais maintenant vous rappeler seulement trois éléments de cette analyse:

— cette communauté existe ici depuis longtemps et à ce titre elle est une communauté autochtone du Québec;
— il s'agit essentiellement d'une communauté linguistique, composée de gens d'origines ethniques différentes, et
— parce que, dans un sens, elle fait partie de cette communauté anglophone qu'est l'Amérique du Nord, elle est relativement mobile, avec un grand nombre d'allées et venues chaque année, bien qu'il y ait, naturellement, un nombre important, une majorité, qui soit des «Québécois à demeure».

La question que je pose aujourd'hui s'adresse essentiellement à la majorité francophone, soit 80% de la population:

«Croyez-vous que cette communauté de langue anglaise — j'insiste sur les mots communauté et langue — devrait former une partie intégrante de la société québécoise?»

Lorsque Camille Laurin déclare «Il n'est plus question d'un Québec bilingue»; que d'autres, dont plusieurs ne sont pas des militants du Parti québécois, disent «nous acceptons que le Québec doive devenir de plus en plus francophone», ou que «le Québec devrait être aussi français que l'Ontario est anglais», il apparaît clairement, à première vue, que ceux qui appuient ces déclarations prévoient la fin de la communauté de langue anglaise distincte et autonome à laquelle je faisais référence plus tôt.

Cependant, la situation n'est pas si simple. Car plusieurs de ces mêmes Québécois francophones pourraient aussi en même temps dire: «Nous voulons respecter les droits de la minorité anglophone du Québec.» Et ils sont tout à fait sincères.

Ainsi, la question, posée d'une autre façon, pourrait être la suivante: «Quelles sont les limites à la francisation du Québec pour que soit assuré ce respect pour les droits de la minorité anglophone?»

Je veux insister sur le fait que je ne pose pas ces questions de façon agressive pas plus que je ne suggère que l'on y réponde immédiatement. Nous sommes tous au sein d'une période d'incertitude sociale, politique et émotive au Québec, à un moment où toutes les parties impliquées ont le droit, et même l'obligation, d'éviter de répondre trop rapidement à des questions extrêmement complexes.

La question n'est formulée ainsi que parce qu'elle me semble fournir une voie selon laquelle les Québécois anglophones et francophones, réfléchissant et discutant en partenaires, chacun sensibilisé aux préoccupations de l'autre, peuvent peut-être trouver une solution raisonnable aux difficultés avec lesquelles nous sommes aux prises.

Je crois que le Parti québécois et ses sympathisants, du moins le Dr Camille Laurin, ont déjà pris parti dans cette apparente contradiction: la francisation complète du Québec et le respect de la communauté anglaise. Leur raisonnement procède d'un inlassable ethnocentrisme (ceux qui n'en sont pas convaincus devraient lire le discours prononcé par le Dr Laurin, à l'Assemblée nationale, durant le débat sur le projet de loi 82, en décembre). Ils envisagent un Québec unilingue français renforcé par un appui massif à une «culture étatique» française.

Leur conception du «respect» pour la minorité anglaise se réduit essentiellement à l'affirmation que les gens d'origine anglo-saxonne, ou de tout autre groupe ethnique à cet égard, pourront vivre ici à la condition de le faire en français et à la condition qu'ils acceptent l'existence d'une «culture étatique» de caractère français.

On peut rétorquer que le fait qu'ils reconnaissent à la communauté anglaise le droit d'avoir son propre système scolaire, infirme ma thèse. Mais on doit se souvenir qu'en vertu de la loi aucun nouveau venu au Québec ne peut entrer dans ce système. Dès lors, étant donné la mobilité de cette communauté, il est raisonnable de prévoir une réduction du système au point qu'éventuellement la masse critique nécessaire à son existence n'existera plus.

Je ne crois pas que ma perception de la vision du Parti québécois au sujet du Québec soit exagérée; et le fait que chaque groupe ethnique du Québec rejette massivement ce parti me démontre que je ne suis pas le seul à voir les choses de cette façon...

lettres
DES LECTEURS

la presse
MONTRÉAL,
JEUDI 27 MARS 1980

LE RÉFÉRENDUM

OUI

N.B.

- *Priorité est accordée dans cette page aux lettres brèves, d'intérêt général, se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE.*
- *Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.*
- *LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrits ou autres documents non publiés.*
- *L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.*
- *Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.*
- *Si possible écrire à la machine, à double interligne.*
- *Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Lettres des lecteurs», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.*

Le temps de quitter...

(...) Dans la vie d'un individu, vient le temps de quitter le toit paternel et de construire sa propre maison, de donner à sa vie un sens qui va avec les ressources et la personnalité dont il jouit. Il ne quitte pas la maison par animosité, par orgueil, par témérité; il ne rejette pas ceux qui l'ont hébergé et aidé; il ne rompt pas avec son passé et les êtres qui ont partagé sa vie jusque-là. Mais, n'empêche qu'il lui faut partir. De ce départ dépend son avenir, son épanouissement, sa réalisation. Ne serait-ce que pour bâtir sa maison à côté du toit paternel, ce départ et cette affirmation de soi par une création intime et personnelle lui sont nécessaires. Cela est l'expression même de ce que nos civilisations appellent: devenir adulte.

Certes, cette affirmation implique une rupture, une prise en charge totale qui amène des responsabilités et des défis nouveaux qui, à leur tour provoquent insécurité et craintes, mais ce sont là les prix à payer pour devenir adulte. Ces défis et ces craintes mettent l'individu à l'épreuve face à lui-même et c'est en se surmontant lui-même qu'il devient mûr et apte à jouer son existence. L'ennemi, c'est soi-même et non les autres. L'ennemi disparaît le jour où l'individu s'accepte et prend sa destinée en main.

Ce qui est vrai pour un individu est aussi vrai pour un peuple. Le peuple québécois en est là. Jusqu'à maintenant, il s'est comporté en adolescent: faible, peureux, indécis, il rejetait la responsabilité de ses échecs et de ses difficultés sur les autres: la mère patrie qui l'a abandonné en 1760, l'Angleterre qui l'écrase, les Anglais qui dominent et décident de tout, la finance, les USA, Ottawa, etc. Des excuses tout ça! La réalité, c'est que nous sommes parvenus à l'âge adulte et que nous ne pouvons plus fuir nos responsabilités. Un peuple, pas plus qu'un individu ne peut refuser les lois de la Vie. La Vie veut que tout être vivant soit dépendant un certain temps de celui qui l'a engendré, mais vient, au moment opportun pour chaque espèce, le temps de prendre le large et de tracer son sillon à soi. Les Québécois en sont à ce stade.(...)

Mario LAPRISE
Montebello

Claude Ryan a des exigences odieuses

On ne dépasse certaines limites que pour tomber dans l'indignité. C'est le cas de M. Claude Ryan. Dans un autre de ces discours de complaisance devant un auditoire anglophone, le 14 mars, il mentionne les deux conditions par lesquelles il se sentirait lié au cas d'un oui au référendum:

1—Il faudrait que la question soit la suivante: «Êtes-vous pour ou contre la souveraineté politique du Québec?»
2—Il faudrait qu'il y ait 70% de oui. Rien de moins.

Ces exigences sont tristement odieuses. La première mise sur la peur. Il faut nier la réalité d'un terrorisme historique qui s'est exercé jusqu'à tout récemment sur les Québécois francophones, ou ce qui est pire, en profiter d'une façon bassement partisane, pour exiger une telle question.

Après l'étouffement de 1837-38, les villages brûlés, les emprisonnements, les exils et les pendaisons, après l'exécution de Louis Riel, le mépris de MacDonald pour les chiens du Québec, l'abolition des droits du français au Manitoba, au Nouveau-Brunswick et en Ontario, après une suite honteuse de coups de la Brink's qui atteint son point culminant avec la loi des mesures de guerre en octobre 1970, après les coups portés aux gens de l'air, et j'en passe et j'en passe, après les menaces de désastres économiques, après les menaces abjectes et mensongères exercées auprès des personnes âgées concernant la perte de leurs pensions de vieillesse par des gens méprisables, sous prétexte d'une plus grande clarté M. Ryan exige une question qui terrorise les petites gens. C'est non seulement ignoble, c'est ne pas reconnaître l'évolution pénible du psyché collectif de son propre peuple.

M. Ryan pousse l'odieux jusqu'à exiger 70% de oui. Ceci alors qu'il sait que le vote anglophone sera massivement pour le non. Ceci veut dire que les francophones ne pourraient décider de leur avenir que s'ils votaient oui à 85%. C'est exiger l'irréel et l'impossible. Ce qui est pire, c'est mépriser les siens. C'est afficher un mépris flagrant de la démocratie quand il s'agit de l'affirmation politique des Québécois francophones (...)

Armand BASTIEN
Montréal

L'exemple du Liechtenstein

Fortement appuyé par nos 20% de francophones et par nos politiciens butés, M. Ryan mène une bataille peu glorieuse contre son propre peuple. Le Québec est destiné à devenir un pays, c'est le moment de dire OUI aujourd'hui aussi fortement que nous avons dit NON en 1942 au plébiscite fédéral. Souhaitons que les Québécois qui, dit-on, votent surtout par sentiment, sauront écouter leur coeur.

Et pour ceux qui ont un signe de $ à la place du coeur, qui ont peur de s'appauvrir, d'avoir un pays trop petit, peu peuplé, pour les peureux chroniques enfin, voici le portait d'un petit pays parmi d'autres, qui vit très bien, avec beaucoup moins d'atouts que le Québec: le «minuscule» Liechtenstein avec une superficie de 160 k² et une population de 24,000 est indépendant depuis 1806.

Au milieu du tourbillon de crises et d'inflation qui a frappé l'Europe, ce pays contraste par son opulence et sa prospérité. Il vient en tête des Etats mondiaux pour le niveau de vie de ses habitants (11,000 francs suisses par tête et par an), pour le taux d'industrialisation, pour le taux de motorisation, pour les équipements publics.

A. MONNIER
Montréal

Non à l'unité, oui à l'harmonie

Une pétition d'encouragement à l'unité canadienne circule présentement dans les provinces anglaises. Elle vise à convaincre les Québécois de demeurer dans la fédération.

Devant ce geste destiné à nous attendrir il serait bon de rappeler qu'au nom de l'unité, entre 1875 et 1913, on a aboli le droit à l'école française partout à l'extérieur du Québec; on a proscrit le français au Parlement du Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest. Si bien que quarante-cinq ans après la Confédération, les tenants du «One country, One flag» avaient réussi à limiter au seul Québec la viabilité d'une patrie française au Canada. Partout ailleurs l'unité du melting-pot était assurée.

Plus près de nous encore, 1917 et 1942, n'est-ce-pas au nom de l'unité qu'on a conscrit les Québécois pour des guerres européennes?

Si la brutalité des manières s'est atténuée, l'idéal persiste sous une forme non moins humiliante: l'UNITE TUTELLE. C'est-à-dire, l'unité assurée par interposition délibérée du Big Brother et de sa vision des choses: «What's good for me is good for you.»

Dans le vif de l'actualité de notre milieu comment ne pas relier ce mécanisme d'assimilation au refus d'accorder son autonomie au Conseil scolaire français d'Ottawa-Carleton; à l'incapacité des francophones de la Capitale de se doter d'une université française; au refus d'une école secondaire française autonome à Penetanguishene; à l'imposition de l'anglais comme langue de travail à 85% des fonctionnaires fédéraux francophones établis à Ottawa et à Hull. Partout le Big Brother détermine à notre place notre façon de vivre.

La pétition pour l'unité veut propager un idéal qui ne convient pas à un pays de deux peuples. Qu'on nous parle plutôt d'harmonie. Ça, ça se fait à deux et ça ne s'impose pas. Non à l'unité, oui à l'harmonie!

Eugène LAVOIE
Hull

Deux raisons

J'ai plusieurs raisons de dire OUI au référendum, mais voici les deux principales:

1) Je me dis que les peuples doivent être comme les individus: plus ils reculent le moment d'assumer leurs responsabilités, plus ils deviennent irresponsables avec ce que cela entraîne de problèmes sociaux et économiques.

2) Je veux offrir à mes enfants une tour à construire, mais une tour qui soit à leur mesure et dont ils seront les propriétaires au lieu d'une tour de Babel qui appartiendra toujours aux autres.

L. FAUCHER
Longueuil

Un septuagénaire nous dit pourquoi il opte pour le oui

Un oui à la souveraineté du Québec, c'est un cran d'arrêt à la dépossession collective de tous nos pouvoirs réels (économiques, politiques et sociaux) depuis la Confédération.

Le non pour Ryan, c'est l'accélération de notre déclin historique comme nation et peuple de vaincus, de colonisés, d'ignorants, de serviteurs et de parias dans notre patrie le Québec.

Dire oui, c'est avoir confiance en soi et vouloir prendre en main sa destinée qui est d'être des citoyens EGAUX dans l'ancien Dominion britannique du Canada.

La nouvelle Confédération pourrait être constituée de pays égaux, soit une monarchie constitutionnelle de neuf provinces anglaises, et l'Etat français du Québec qui aurait tous les pouvoirs de s'administrer et de se gouverner avec des traités d'amitié: Etats-Unis, France, Angleterre et autres pays interdépendants alliés.

Donald BÉLANGER
Septuagénaire québécois
d'origine franco-américaine
Sherbrooke

NON

Un Québec séparé serait bien loin d'être le paradis

(...) Au début des années 70, le PQ est arrivé avec un programme qui proclamait la séparation. A l'élection de 70, il fit élire 6 ou 7 députés: piètre résultat. Le mot séparatiste, ça fait peur, changeons-le par indépendantiste. L'élection de 73 arrive, même résultat: pas plus de députés élus.

Nous voilà donc avec la «souveraineté-association» et un référendum. Mais quelle question! Celle-ci a sans doute été suggérée par un des conseillers de M. Lévesque, Doris Lussier peut-être, qui a déjà dit qu'on devrait prendre tous les moyens pour obtenir la séparation, ou l'indépendance, ou... la souveraineté.

A écouter les péquistes, tout le Québec passera ses hivers en Floride. Ce sera le paradis! Pourtant, il y en a un, M. Bourgault, qui a eu le courage de dire qu'après la séparation il faudra se serrer la ceinture. Il ne faut pas se leurrer: les autres provinces ne viendront pas nous donner l'accolade et nous dire: «Maintenant, qu'est-ce qu'on peut faire pour vous autres?» Nous savons très bien que M. Lévesque a dû se rendre à New York rencontrer M. Rockefeller et d'autres financiers à Chicago ou Los Angeles, pour les calmer, parce qu'on aura besoin encore de ce monde-là. La finance, ça n'a pas de culture ni de sentiment, c'est la piastre qui compte. Est-ce qu'on peut espérer l'aide de notre très chère mère-patrie, la France? Foutaise!

Lorsqu'on voit qu'une usine de pièces d'automobiles s'est installée aux États-Unis, que Michelin a bâti deux usines en Nouvelle-Écosse presque au moment même où M. Lévesque faisait son historique visite en France, on se rend compte que la finance importe plus que les beaux discours. Si on n'a pas toujours eu le développement qu'on aurait dû avoir dans la province, ne faudrait-il pas nous blâmer nous-mêmes et les gouvernements d'antan. (...)

Oui j'ai peur. Pas de la séparation elle-même, mais de la réaction du peuple quand il constatera que ce n'est pas comme il l'avait compris. Parce qu'ici ce n'est ni Cuba ni l'Afrique. Le Québec a un niveau de vie élevé et si le lendemain le peuple est déçu, vous aurez d'immenses difficultés.

Si on se prend en main comme on a commencé à le faire depuis les années 60, toujours en progressant, nous pourrons vivre dans un Québec français à l'intérieur d'un fédéralisme renouvelé. Donc, devant un oui négatif je dois opposer un non positif. MON NON EST QUEBECOIS.

Armand BALTHAZAR
Rep. Syndicat TUA
Saint-Hubert

Qu'on nous dise où on va!

Au cours du débat sur la question, il est devenu évident non seulement que l'objectif péquiste est l'indépendance du Québec par sa séparation de la confédération canadienne, mais aussi que les champions de cette cause sont prêts à beaucoup, pour ne pas dire à tout, afin d'atteindre cet objectif.

Accusant leurs adversaires de reculer de 25 ans, les péquistes, quant à eux, retournent 300 ans en arrière et nous peignent à leur façon notre histoire, souhaitant par là nous faire ressentir le plus vivement possible toutes les humiliations, toutes les frustrations et toutes les douleurs qu'ont connues nos pères, et ainsi nous faire oublier que la réalité d'aujourd'hui, grâce justement à la grande valeur et à la ténacité de nos pères, ne soutient aucune comparaison avec notre passé. Mais ces interprétations biaisées de notre histoire, souvent même contradictoires d'un intervenant à l'autre, peuvent se comprendre: quel orateur enflammé ne se laisse jamais aller à des excès de paroles et d'émotions, surtout lorsque le sujet traité si prête si bien!

Mais au-delà de ces envolées patriotiques, plus ou moins pertinentes mais de bon aloi, on doit déplorer l'orientation inquiétante que semble vouloir donner à ce débat nos amis péquistes, en le ramenant à sa dimension raciale. Il ne faudrait tout de même pas qu'ils oublient que le Québec d'aujourd'hui, et à ce titre le reste du Canada aussi, n'ont plus le caractère monolithe du 18e siècle. Cette orientation est inquétante parce qu'elle ne peut qu'exacerber les aspects les moins désirables du nationalisme, qu'elle tend logiquement à faire de la minorité du Québec une seconde classe de citoyens, et qu'elle provoque, avant même le début des négociations, nos partenaires de demain, avec lesquels on envisage une association amicale et profitable. (...)

Advenant un conflit armé, mettant en cause l'intégrité de notre territoire et de notre patrimoine, je n'hésiterais à aucun moment à donner ma vie pour défendre ce sol qui est le nôtre. Cependant, je ferai tout en mon pouvoir pour empêcher un groupe d'illuminés de nous faire revivre inutilement le drame de 1760. D'autant plus que le moteur même de ce groupe n'est pas le nationalisme qu'il professe, mais bien l'établissement d'un ordre social nouveau par le biais de l'indépendance obtenue par la mobilisation de ce même nationalisme.

J'ose espérer que dans la poursuite du présent débat, les péquistes nous dévoileront finalement avec clarté les détails de cette Cité nouvelle qu'ils nous ont jusqu'à maintenant cachés.

Qu'on nous dise où on s'en va!

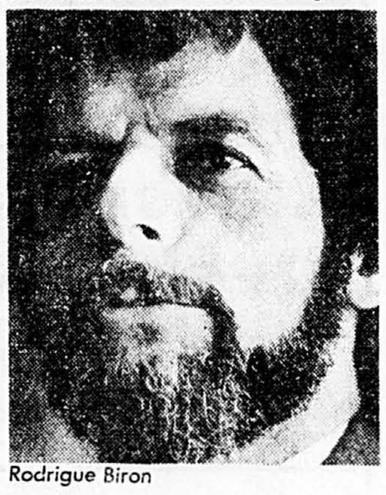
P. A. LACROIX
Montréal

M. Biron se prostitue?

M. Rodrigue Biron,

(...)Votre oui, M. Biron, ne ressemble-t-il pas plutôt au NON des fédéralistes qui veulent de sérieux changements? N'êtes-vous pas en train de vous «prostituer»?

Votre naïveté vous empêche de réaliser que vous proposez un appui à ceux-là même qui sont la cause de votre grand déchirement face à l'avenir politique et constitutionnel de la société québécoise. Leur question piège me cause autant de soucis qu'à vous. Une question ainsi libellée camoufle la vérité à tous les Québécois, et les place dans une situation où ils ne peuvent répondre qu'à une question, celle du PQ. Mon ennui c'est de constater que des gens de votre calibre puissent se laisser berner. Pour comprendre ce manque d'honnêteté dans la formulation de la question, il faut encore consulter le document Lussier: «La priorité pour le PQ c'est d'obtenir un oui au référendum, coûte que coûte.»


Rodrigue Biron

Votre position étant irréversible, comme vous dites, votre honnêteté reconnue vous oblige maintenant à avertir vos gens du beau comté de Lotbinière. En disant oui à la question, vous êtes maintenant considéré par le PQ comme un député indépendant, «indépendantiste», indépendamment de vos affirmations à l'effet que vous n'en êtes pas un. Dans «Vivre son choix», Pierre Bourgault, indépendantiste sincère, disait: «Si l'on veut être des citoyens responsables, nous devons savoir exactement ce pourquoi nous votons et en accepter les conséquences.» (...)

Lise FONTAINE
Sherbrooke

Annulez vos bulletins!

Depuis le 3 mars dernier, votre journal, à l'égal de tous les autres media écrits et électroniques, nous abreuve de messages, nouvelle et commentaires relatifs à la question «référendaire» qu'un petit premier ministre du Québec, dans sa folie du pouvoir, a lancé dans le ciel québécois déjà suffisamment orageux par la présence de nuages menaçants à teneur sociale et économique, beaucoup plus importante que le «pseudo moment historique» inventé par un parti à tendance nationale-socialiste qui voisine, par définition, la dictature.

Je me sens déjà agacé et agressé, et ce n'est qu'un début, par les messages de cette ribambelle de journalistes à prédominance séparatiste (c'est la revue Maclean qui l'affirme) qui trouve enfin l'occasion propice et le moment tout à fait justifié de parsemer à tout vent son petit sophisme extrait du catéchisme (le péquisme est une religion polythéiste) défiant la race, la nation, la fierté, la solidarité, le rejet de ce qui n'est pas «pur péquiste».

Je me sens déjà, de plus, fort écoeuré par les grandes déclarations nationalistes des sangsues du pouvoir qui déposent au pied du trône du Président Lévesque l'hommage de leur «oui» soumis condescendant, amplifié par l'orchestre journalistique (...)

Après ces trois semaines d'observation, je ne peux que conclure et dénoncer le caractère stupide de la question référendaire qui, au fond, n'en est pas une. Le meilleur antidote à cette démarche réside dans le bon sens des Québécois qui, durant les trois prochains mois, ne liront que les pages financières des journaux, ne synthoniseront que les stations FM-radio et ne visionneront que les émissions de variétés et les longs métrages à leur petit écran.

Il serait également significatif que les Québécois posent le seul geste patriotique valable lors de la journée référendaire, soit celui d'annuler leur bulletin, dénonçant ainsi la malhonnêteté du gouvernement actuel et le «faux moment historique» que les séparatistes ont voulu imposer à la population...

Alain DUBOIS
Québec

«Noui»

Puisque chacun y va de ses suggestions pour clarifier la question, je me permets de solliciter un petit espace dans vos colonnes référendaires pour y publier le résultat de mes récentes recherches en cette matière. Je serai bref, car ma suggestion se présente sous forme d'une équation presque mathématique. Voici:

Il s'agirait non pas d'amender, mais d'ajouter à la question, selon la méthode **objective**, généralement plus précise pour celui dont l'opinion se situe entre le oui et le non, soit «beige» **médium (exemple, Madame Solange Chaput-Roland).**

Donc, après la question proposée, on devrait prévoir cinq cases que le votant pourrait considérer, soient:

Extrême oui	Centre oui	Noui	Centre non	Extrême non
☐	☐	☐	☐	☐

Quant à la compilation des résultats, l'ordinateur pourrait prévoir la valeur relative des NOUI, dont le «N» équivaudrait à ¼ de non, alors que les lettres O U I vaudraient pour les ¾. La dernière opération consisterait à additionner les votes des deux côtés en attribuant par exemple 1¼ vote pour les EXTREME OUI ET 1 vote pour les CENTRE OUI, et ainsi de suite, d'égal à égal pour le côté du NON.

Si cette suggestion de clarification n'est pas claire, je suis certain que le Livre beige de M. Ryan pourrait suppléer à son manque de précision, ce document pouvant se prêter à l'interprétation de tout ce qui est obscur.

«Ouiment vôtre»,
Normand FOURNIER
Repentigny

POKER

(SUITE DE LA PAGE A 1)

vigueur lorsqu'il en est sorti, en fourrant dans ses goussets le texte des plaintes qui venaient de lui être lues.

Son enquête a alors été ajournée à mardi prochain, mais il n'est pas impossible qu'il soit ramené en cour plus tôt. Aujourd'hui même, peut-être.

Car en reconstituant ses allées et venues après sa prise d'otage dans la grande salle de la Cour d'appel, son engouffrement dans un ascenseur, puis sa fuite vers la station de métro la plus rapprochée, la police semble en voie de découvrir la preuve qu'il aurait commis rapidement deux vols à main armée.

Dans un premier temps, en effet, il se serait présenté à la boutique Pantorama, Place Bonaventure, pour se refaire une garde-robe éclair, si l'on peut dire.

Parti vers une salle d'essayage avec un pantalon de bonne coupe, un gilet et une chemise, il aurait laissé sa défroque de prisonnier derrière lui, sur le parquet de la petite et discrète cabine.

Puis lorsqu'on s'étonna de le voir passer à la caisse tout de neuf habillé, et sans payer, il aurait sorti son revolver pour signifier à tout le monde qu'il valait mieux le laisser quitter sans rien dire et sans rien faire.

Un peu plus tard, une banque du complexe souterrain de la gare centrale recevait la visite d'un gunman qui ressemblerait fort à l'évadé du Palais.

Peu exigeant, il aurait râflé environ $1,800 à la caisse la plus proche de la porte d'entrée, puis aurait loué une chambre au Château Champlain, payant par ailleurs le prix de la chambre «1915» pour une semaine complète. D'avance.

C'est à cet endroit qu'il aurait fait venir plusieurs de ses repas, et qu'il aurait offert à un serveur un peu éberlué un billet de $100 comme pourboire, à un certain moment.

Il aurait quand même fait quelques sorties, notamment pour faire l'acquisition d'un veston de cuir et d'un cube de haschisch payé de deux fois le prix habituel.

Au total, en moins de quarante-huit heures, il aurait «flambé» quelque $1,500.

Et qu'est-ce qu'il escomptait faire par la suite?

Il semble que les conversations qu'il a eues avec certaines personnes indiquent qu'il aurait voulu commettre un autre vol à main armée, de plus d'importance celui-là, se procurer un billet d'avion et filer. Vers le sud, préférablement.

Pour son malheur, toutefois, un coup de téléphone anonyme devait avertir la S.Q. de sa présence dans cette chambre d'hôtel, au cours de la nuit de mardi.

C'est alors que sous les ordres du caporal Marcel Lacoste et de l'agent Normand Viens, de la Sûreté du Québec, une escouade spéciale envahit les corridors avoisinants, dans une démonstration préventive de force qui porta un pensionnaire de l'hôtel à alerter, à son tour, la police de la C.U.M.

Et, à leur arrivée sur les lieux, il fallut quelques minutes pour que ces derniers se rendent bien compte qu'ils n'avaient pas affaire à des malfaiteurs, mais à d'autres policiers.

Un des agents appela alors Racine dans sa chambre pour le sommer de se rendre, en lui signalant qu'il n'avait que deux issues possibles: sa fenêtre du... dix-neuvième étage, ou la porte.

S'il choisissait cette dernière, il lui fallait jeter son arme dans le corridor, avant de sortir.

C'est ce qu'il fait, après avoir préalablement obtenu la permission de se vêtir complètement.

Trente-six heures seulement après sa spectaculaire fugue, il était à nouveau écroué.

Et sept heures après il se retrouvait à nouveau au Palais de justice de Montréal.

Où policiers et officiers de cour se demandaient, lors de sa comparution et de sa dénégation de culpabilité, si, en multipliant les accusations contre lui, et, conséquemment les procédures ultérieures, on n'allait pas, un peu, faire son jeu. Tout comme celui d'autres prévenus, qui, dans le passé, ont ainsi profité de leurs nombreuses visites au Palais (et visites souvent inutiles) pour tenter à nouveau de prendre la poudre d'escampette.

Le cas des frères Renaud est incidemment un de ceux-là.

Mais le débat n'est évidemment pas facile, et l'on ne peut également pas laisser certains crimes impunis par crainte de la commission de certains autres.

On verra donc ce qui arrivera dans le cas de «Poker» qui ne se gêne aucunement pour déclarer au premier venu qu'il n'est pas du tout intéressé à doubler son âge en prison.

CINÉMA

SUITE DE LA PAGE A 1

aux suppliques du maire Drapeau au point de décider des trois mesures suivantes: la location des terrains par bail emphytéotique de 99 ans à la Ville de Montréal, une participation financière du gouvernement fédéral, enfin le maintien des avantages fiscaux consentis à l'industrie cinématographique.

Rien de tout cela n'a été retenu par le nouveau gouvernement libéral.

Au contraire, le ministre André Ouellet, qui s'est fait dans le passé le principal promoteur du réaménagement du Vieux port afin de redonner aux Montréalais une fenêtre sur le fleuve, a montré peu d'enthousiasme pour la Cité du Cinéma, bien qu'il se soit dit ouvert aux discussions.

Le député de Saint-Jacques, M. Jacques Guilbault, qui s'était annoncé pour discuter de la politique du gouvernement à ce propos, a brillé par son absence.

Hier soir, l'assemblée générale de l'Association Le Vieux Port a adopté une résolution demandant aux propriétaires des quais et hangars de ce secteur, soit la Société d'hypothèques et de logement, de lui référer tout projet de réaménagement des lieux avant de prendre des décisions qui pourraient être contraires au voeu général de la population.

L'emplacement de tournage nécessiterait 500,000 pieds carrés.

SCISSION

SUITE DE LA PAGE A 1

bec n'a pris la parole en faveur du F-18.

Selon le député Jacques Olivier (Longueuil), il est évident que ses collègues du Québec n'accepteront pas que l'Ontario arrache le gros morceau économique du chasseur canadien de la prochaine génération, pendant que le gouvernement fédéral viendrait simultanément à la rescousse de la société Chrysler, également située en Ontario.

«Vous pouvez affirmer, a dit M. Olivier à LA PRESSE, que le Parti libéral connaîtra une scission profonde si le F-18 est préféré au F-16.»

On sait que le ministre de la Défense, M. Gilles Lamontagne souhaite annoncer le choix du chasseur de la prochaine génération avant le 15 avril. Or, s'il opte pour le F-18, il sera en désaccord avec les députés du Québec, ce qui entraînera une profonde scission au sein de son parti.

En effet, ce sera l'Ontario qui profitera le plus du choix du F-18.

M. Olivier rappelle que dans l'éventualité où le gouvernement canadien choisirait le F-18, le premier avion livré au Canada ne serait que le 20e de la série de production, alors que le remier F-16 livré au Canada serait le 793e à sortir des lignes de montage de General Dynamics.

Rappelons que le F-16 vole déjà sous les couleurs de six pays, soit outre l'Armée de l'air américaine, la Norvège, la Belgique, les Pays-Bas et le Danemark (quatre pays de l'OTAN, au sein duquel le Canada prône l'unification des armes depuis 10 ans), ainsi qu'Israël. Quant au constructeur du F-18, la société McDonnell Douglas, elle n'a pas encore réussi à vendre un seul exemplaire à l'extérieur des États-Unis.

Dans ce contexte, l'annonce d'une commande additionnelle de 111 F-16 par le gouvernement des Pays-Bas donne encore plus de poids aux arguments de son constructeur, qui hérite d'un marché additionnel de $1.5 milliard.

Ces 111 avions viendront s'ajouter aux 102 F-16 déjà commandés par le gouvernement néerlandais dans le cadre du «marché du siècle».

Cette nouvelle est accueillie avec d'autant plus d'enthousiasme par le constructeur aéronautique que l'un des deux incidents impliquant un F-16 en vol (sur 120 déjà en service de façon régulière) est survenu à un pilote de l'Armée de l'air néerlandaise dont l'avion s'est abimé en mer il y a deux semaines dans des circonstances mystérieuses.

Le gouvernement néerlandais avait donc toutes les raisons au monde de retarder cette décision, sinon de l'annuler complètement. En procédant malgré l'incident qui leur a coûté un pilote, les Pays-Bas offrent un témoignage de confiance envers le F-16.

TÉLÉVISION

SUITE DE LA PAGE A 1

Mais le plus grand perdant dans la course est le réseau anglais de Radio-Canada, CBC, dont la part d'écoute est passée de 32.8 pour cent à 20.7 pour cent entre 1969 et 1978.

Comme par contre la part de CTV a augmenté de 19.8 à 24.8 pour cent durant la même période, et que les stations américaines connaissent aussi une hausse de cinq points de pourcentage, cela indique que les goûts des Canadiens pour la télévision américaine sont de plus en plus prononcés. CBC a en effet diminué considérablement le nombre de ses importations américaines au cours des dernières années, tandis que les grands succès de CTV sont américains.

Et on sait que les Québécois eux aussi s'intéressent de plus en plus à la télévision made in USA, qu'ils regardent soit en anglais, soit en traductions françaises.

Parmi les téléspectateurs, les francophones regardent plus la télévision que les anglophones et les bilingues.

Les femmes regardent plus la télévision que les hommes. Toutefois, les femmes qui travaillent à l'extérieur regardent moins la télé que les hommes (sans doute parce qu'elles n'ont pas le temps). Les gens âgés de 50 ans et plus regardent beaucoup plus la télévision que les gens plus jeunes. Autant chez les hommes que chez les femmes, c'est dans le groupe d'âge de 18 à 24 ans que l'on retrouve le moins de téléspectateurs. A cet âge, on considère sans doute qu'on a mieux à faire.

C'est à 8h le soir qu'il y a le plus de monde devant le téléviseur au Canada.

Les diplômés universitaires sont moins portés à regarder la télé que les autres groupes: ils forment 20 pour cent des téléspectateurs à l'écoute faible contre 9 pour cent de ceux à l'écoute forte.

La câblodistribution a plus que doublé depuis 1970, alors que 22 pour cnt des gens étaient câblés contre 49 pour cent en 1978. Quatorze pour cent des personnes échantillonnées ont maintenant des télésélecteurs.

Au Québec, c'est à Chicoutimi qu'il y a le plus de télécouleurs, soit 90 pour cent. Cette ville se classe d'ailleurs deuxième au Canada en la matière, tout de suite après Regina - Moose - Jaw avec 91 pour cent.

A Montréal, le pourcentage des télécouleurs est de 77, à Québec de 84, à Rouyn-Noranda de 85, à Matane de 86 et à Rimouski de 87.

La ville la moins «colorée» au Canada est Cornerbrook à Terreneuve, à 60 pour cent. C'est pourtant dans cette province qu'on consacre le plus d'heures à la télé.

C'est à Timmins et à Windsor en Ontario que l'on trouve le plus de foyers (69 pour cent) ayant deux téléviseurs et plus. Montréal bat Toronto dans ce domaine (63 contre 56 pour cent). A Vancouver, seulement 42 pour cent des foyers ont deux téléviseurs et plus.

Victoria est la ville où il y a proportionnellement plus d'abonnés au câble: 91 pour cent et Vancouver suit de près avec 86 pour cent.

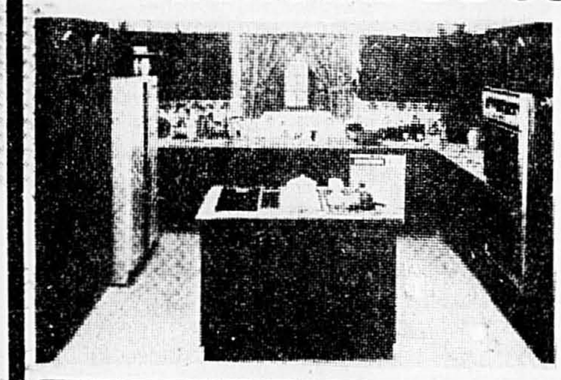
Au Québec, c'est Trois-Rivières qui détient la plus haute proportion de foyers câblés, soit 65 pour cent. Elle est suivie par Chicoutimi-Jonquière (57), Sherbrooke (55), Québec (51),Matane-Sept-Iles (46) et Montréal (42).

UN SEUL MAGASIN

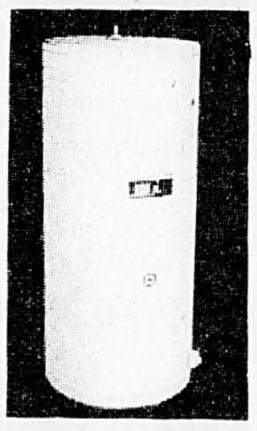
M. FILIAUT

SALON NATIONAL DE L'HABITATION
NOUS Y SOMMES!
du 20 au 30 mars 1980
au STADE OLYMPIQUE

ARMOIRE DE CUISINE



Une planification personnalisée de votre cuisine devient un acquis et non une dépense. Notre spécialiste qui a 23 ans d'expérience, se fera un plaisir de vous rencontrer et de vous soumettre une planification gratuite et sans obligation de votre part. Styles: moderne, conservateur ou futuriste dans les bois de chêne, merisier, érable, cerisier, etc. Choix de massif ou semi-massif.



Réservoir d'eau chaude
De fabrication entièrement canadienne.
SPÉCIAL FILIAULT 40 gallons $115.99
SPÉCIAL FILIAULT 60 gallons $164.99
GARANTIE 5 ANS



BAIGNOIRE EN ACRYLIQUE
WASCAN
Le confort, la beauté, l'élégance sont réunis dans un modèle monopièce ou trois pièces, facilitant la rénovation de votre salle de bains. Couleurs disponibles: Parchemin, Gainsborough, Coronation, Almond, blanc, Automne gold.
SPÉCIAL FILIAULT

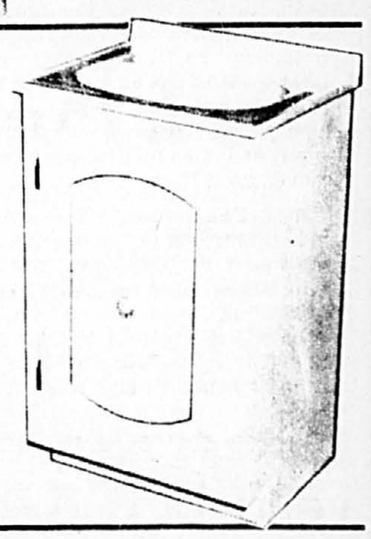
Douche téléphone
WATER PIC
$24.99 (WM3)

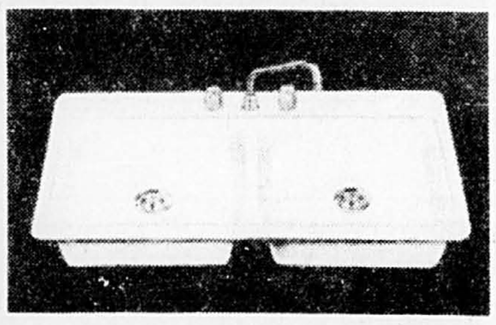




Jean Lépine (gérant des ventes) de M. Filiault Dist. Ltée.
(Anciennement de Raymond Lépine Inc.)
invite ses nombreux clients et amis à venir le rencontrer.

VANITÉ MARBRÉE
Grandeur 20" x 16".
Comptoir en marbre veiné blanc, cabinet de construction robuste blanc/moulure or, (sans robinet).
Blanc seulement.
SPÉCIAL FILIAULT $49.99



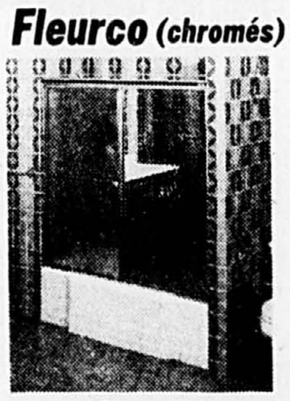


ÉVIER DE CUISINE
COULEUR: AMANDE OU CAFÉ
Un évier en acier émaillé avec cadre en acier inoxydable.
Simple: 21 x 24 $59.99
Double: 21 x 32 $79.99
(Robinets en sus)

Pompe de puisard SUBMERSIBLE «G.S.W.» 1/3 cv
$114.99



PORTES DE BAIGNOIRE
Fleurco (chromés)



Modèle no 411
1 miroir clair et un verre obscur
Liste: $220
En spécial: $92.00
Installation $25 en sus

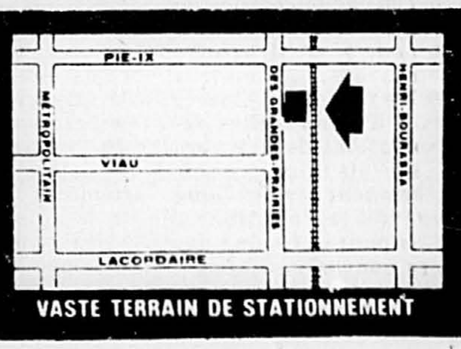
LE ROBINET H2O
Idéal pour le camping, chalet et motorisé



Vous donne de l'eau chaude de 190° instantanément pour vos sauces. Réchauffer la bouteille de bébé. Sac à eau chaude, etc...
SPÉCIAL FILIAULT $99.99 H-770

Livraison gratuite
dans le grand Montréal
(Minimum $25)
master charge CHARGEX VISA

4465 BOUL. DES GRANDES PRAIRIES (à ST-LÉONARD) Mtl
HEURES D'OUVERTURE:
Lundi au mercredi de: 8 h a.m. à 18 h. Jeudi-vendredi: de 8 h a.m. à 21 h. Samedi de 8 h a.m. à 17 h.
327-6000
*Minimum $25.00 pour livraison

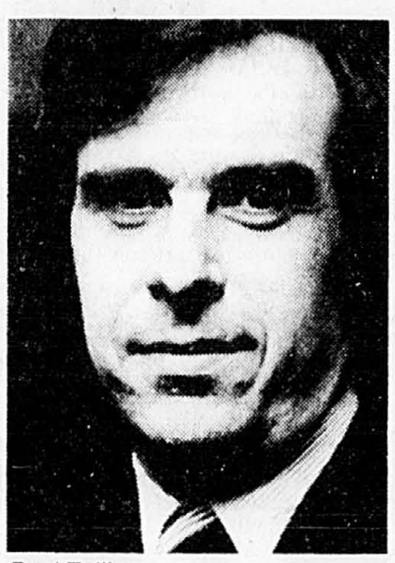


VASTE TERRAIN DE STATIONNEMENT

À L'ÉCOUTE D'OTTAWA

Le retour de Paul Tellier

Paul Tellier, l'ancien directeur du « groupe Tellier », créé en février 1977 par le premier ministre Trudeau pour contrer l'offensive souverainiste au Québec, est du nombre des personnes-ressources qui collaborent actuellement avec le ministre Jean Chrétien, pour la préparation de la stratégie référendaire des libéraux fédéraux. Le ministre a confirmé que M. Tellier est consulté de temps à autre, en raison de son « expérience dans ce dossier ». M. Chrétien a toutefois indiqué qu'il n'est pas question que M. Tellier abandonne son poste de sous-ministre aux Affaires indiennes, pour revenir à temps plein au sein de ce qui reste du « groupe Tellier ».


Paul Tellier

Actuellement, c'est M. Eddy Goldenberg, l'ancien chef de cabinet de M. Chrétien, qui coordonne à temps plein le travail du ministère à ce chapitre. M. Goldenberg, qui pratiquait le droit à Toronto depuis la défaite des libéraux en mai dernier, est revenu pour une période indéterminée au bureau de M. Chrétien. Fait à signaler, il est le fils du sénateur Carl Goldenberg, de Montréal, un avocat qui s'est fait connaître notamment dans le domaine des relations ouvrières, et qui a été longtemps considéré comme l'une des éminences grises du Parti libéral.

Les autres personnes qui travaillent en étroite collaboration avec le ministre Chrétien sur le référendum sont M. Clovis Demers, le secrétaire du « groupe Tellier », et M. Pierre Lefebvre, le directeur du Centre d'information sur l'unité canadienne.

Le « non » au Ramada

Les libéraux fédéraux qui sont impatients de voir démarrer les activités de leur comité national, auront l'occasion de se vider le coeur en fin de semaine. Le comité a convoqué tous les élus (fédéraux, provinciaux, municipaux et scolaires) de l'est de Montréal à l'hôtel Ramada Inn, pour préparer un plan d'action. Le maire Drapeau sera-t-il présent ? « On a bien tenté, mais ce n'est pas dans son habitude de s'impliquer en force », a-t-on répondu.

Des tulipes référendaires

Même dans le temps des sucres, la feuille d'érable ne sera pas le seul emblème utilisé par les libéraux fédéraux pour vendre le fédéralisme aux Québécois.

En ce printemps référendaire, certains d'entre eux comptent également sur les tulipes du parlement ! Le député de Mercier, Mme Céline Hervieux-Payette, a décidé de leur en mettre plein les yeux, à ses commettants. « Je vais inviter deux ou trois groupes par jour à tous les jours pour voir les tulipes et leur montrer les beautés d'Ottawa », a-t-elle déclaré récemment.

Petit problème : il fallait que ça arrive en cette année de référendum...voilà qu'un demi-million de bulbes de tulipes sont morts de froid cet hiver à cause du manque de neige.

Dans le jargon des assurances, on appellerait une telle catastrophe un « Acte de Dieu ». En politique, on serait tenté de dire qu'il a la main partout ces temps-ci !

Le sort des fonctionnaires

Ils seront nombreux parmi les fonctionnaires fédéraux, ceux qui regarderont à deux reprises les tulipes du parlement, avant d'aller voter pour le « OUI » ou pour le « non » au référendum québécois.

Dans leur cas, c'est beaucoup plus une question de sécurité d'emploi que de réforme constitutionnelle qui est en cause. Le gouvernement québécois a entre les mains une volumineuse étude (trois briques...) très détaillée sur l'intégration de ces fonctionnaires travaillant au Québec, advenant l'accession à la souveraineté. Mais voilà que le PQ a décidé de retenir cette étude jusqu'au deuxième référendum. « Nous publierons probablement une synthèse d'une trentaine de pages, mais nous n'entrerons pas dans les détails », a révélé un porte-parole du Parti.

« Tu comprends, le sort réservé aux fonctionaires dépendra beaucoup des négociations post-référendaires avec Ottawa. S'il y avait entente par exemple pour laisser au gouvernement canadien une partie de nos responsabilités en matière de politiques étrangères, cela diminuerait le nombre de fonctionnaires à intégrer à nos services. »

Les fonctionnaires, de nature, sont des gens patients. Ils sauront certainement attendre au deuxième référendum...

Gilbert LAVOIE

Le «trou» de $500 millions

Le système n'était pas bon, dit la FCSCQ

par Mariane FAVREAU

Les crédits du ministère de l'Education augmentent, dans le budget 80-81, de près d'un milliard de dollars pour atteindre plus de $5 milliards, soit environ 30 p.c. du budget total de la province.

Quand on joue avec des sommes pareilles, faut-il s'étonner de quelques « bavures » comme celles qu'a révélées le ministre Parizeau et qui l'obligent à réinjecter un demi-milliard de dollars pour faire balancer les livres ?

Le président de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, Me Jacques Mongeau, ne s'en étonne pas, persuadé quant à lui que le « système » n'était pas bon.

Quel système ? Celui qui, depuis des années, obligeait les commissions scolaires à préparer leur budget pour le 1er juillet alors que les règles budgétaires n'étaient connues que l'automne suivant.

Un système qui permettait à des commissions scolaires de laisser traîner leurs états financiers plutôt que de les faire parvenir au ministère de l'Education dans les trois mois qui suivent la fin de leur année financière.

Un système enfin qui fait que les états financiers réels ne sont approuvés que trois ans après l'année en question.

D'où le règne de l'à-peu-près, des projections et des extrapolations qui passent des commissions scolaires au ministère de l'Education, et de celui-ci au Conseil du Trésor.

« En fait, de dire le ministre des Finances dans son discours du budget, un vieux système arrive à son terme en nous laissant un coût de l'enseignement nettement plus élevé que ce qui était connu. »

Rattrapage

Ainsi, quand le gouvernement est arrivé au pouvoir, en 1976, les arrérages connus étaient de l'ordre de $500 millions, précise le ministre Parizeau. Des sommes que le gouvernement devait payer pour des dépenses encourues, mais non budgetées au moment voulu. Aussi, d'année en année, le budget du ministère de l'Education comportait une partie d'arrérages s'appliquant à des périodes antérieures et non à l'année en cours. C'est cette année, selon M. Parizeau, qu'on devait finir de payer les $5 millions d'arrérages trouvés en 1976.

Or, à l'automne, à l'examen des états financiers des commissions scolaires pour 1977-78, il est apparu qu'on avait sous-estimé les coûts de l'enseignement pour toutes les années depuis 1976-77. D'où un ajout de $3 millions au budget de l'Education pour le rattrapage au cours de ces années et une addition de $210 millions, pour cette année, pour qu'il reflète la réalité.

Nouveau système

Le ministre Parizeau a également révélé que, non seulement on ne savait pas très bien combien d'élèves il y a dans les écoles, mais on est également dans le vague quant aux enseignants.

Leur nombre et leurs qualifications tels que compilés dans les commissions scolaires ne concordent pas avec les données du ministère de l'Education. Comme les salaires des enseignants comptent pour la plus grande part du budget, ces données sont essentielles.

Le ministre Parizeau a annoncé que tout l'ancien système serait changé. « Il faut maintenant reprendre le contrôle du système et, pour cela, on ne peut y arriver par des ajustements mineurs ou des réorientations anodines. Il faut tout changer. »

Ce nouveau système budgétaire est en discussion avec les commissions scolaires, et M. Parizeau voudrait qu'il s'applique dès cette année. De cette façon, les commissions scolaires recevraient un « budget fermé » conforme aux besoins de l'année.

Me Mongeau, de la FCSCQ, explique qu'actuellement on pourrait plutôt dire que les commissions scolaires ont un budget ouvert, bâti selon des règles budgétaires édictées par le ministère mais sujettes à interprétations diverses. Et le ministère paie quand il reçoit la facture.

Avec le système envisagé, la commission scolaire aurait une somme globale en début d'année, basée sur le nombre de ses élèves, et ne pourrait dépenser plus.

De plus, « la machine gouvernementale de contrôle financier » sera modifiée de fond en comble, à chacun de ses paliers, assure le ministre Parizeau qui ne veut blâmer ni les commissions scolaires ni le ministère de l'Education pour certains calculs douteux.

Me Mongeau n'appréhende aucunement le nouveau système qui pourrait être mis sur pied à condition que les commissions scolaires ne fassent pas les frais d'un resserrement budgétaire.

Il se préoccupe particulièrement, à ce chapitre, des implications financières des nouvelles conventions collectives. Il estime qu'il faut environ un an avant de savoir vraiment quel est le coût des nouvelles dispositions des conventions collectives. Or, cette année, on en sera à cette étape et il veut que le nouveau système qui sera mis en place en tienne compte.

Mais déjà, le ministre Parizeau annonce des coupures de quelque $113 millions pour compenser les énormes déboursés d'arrérages.

Lalonde dévoile les termes de l'accord canado-américain

Le prix d'exportation du gaz naturel calculé tous les mois

OTTAWA (d'après CP) — Le Canada et les États-Unis viennent de conclure un nouvel accord qui prévoit des variations mensuelles du prix du gaz naturel canadien exporté et assure aux États-Unis un meilleur préavis quant aux augmentations futures.

L'accord, dont les détails ont été révélés hier par le ministre de l'Énergie Marc Lalonde, ne prévoit pour l'instant aucune augmentation du prix d'exportation courant de $4.47 US le mille pieds cubes (28 mètres cubes). Il ouvre ainsi la voie à de nouvelles exportations de gaz vers les États-Unis, particulièrement celles que prévoit la Pan-Alberta Gas pour la fin de l'année courante. L'approbation de ces importations par le ministère américain de l'Énergie est considérée comme une condition essentielle au financement de la construction du gazoduc de l'Alaska, qui doit passer par le Canada.

En vertu de cette nouvelle entente, le prix d'exportation du gaz canadien continuera d'être proportionné au prix mondial du pétrole: il sera calculé tous les mois, et appliqué 90 jours plus tard s'il augmente de plus de 15 cents américains. Selon M. Lalonde, cette formule permettra au Canada de réagir rapidement aux variations du prix mondial du pétrole, mais le délai de 90 jours assurera le maintien de la concurrence avec les autres carburants aux États-Unis.

Le dernier ajustement de prix s'est fait le 1er janvier, mais n'est entré en vigueur que le 17 février; toutefois, le gouvernement américain s'était plaint de ce que six semaines ne constituent pas un préavis suffisant et avait souligné que l'augmentation rendait temporairement le gaz plus cher que les autres carburants tels que le mazout.

Le ministre s'est offert par ailleurs à reprendre les pourparlers avec le secrétaire américain à l'Energie, Charles Duncan, si le prix du gaz devrait être augmenté deux mois de suite, ou plus de deux fois sur une période de six mois.



Air Canada ne craint pas les comparaisons avec les autres lignes aériennes canadiennes.

Plus que des mots, voici des faits

De Montréal (Dorval) à

Halifax
4 vols par jour, tous sans escale, le premier à 8h50, le dernier à 19h.

Calgary
au moins 6 vols par jour, dont 2 avec une seule escale à 7h et à 7h25, et le seul vol sans escale en début de soirée à 19h25.

Edmonton
au moins 5 vols par jour dont 1 avec une seule escale à 17h35.

Régina
au moins 3 vols par jour, le premier à 7h25 et le dernier à 17h.

Winnipeg
au moins 5 vols par jour, dont 1 sans escale à 18h25.

Ottawa
au moins 9 vols par jour tous les jours de la semaine, de 6h55 à 22h35.

Toronto
sur semaine, 14 vols, Rapidair et 4 vols réguliers par jour, sans escale, s'échelonnant de 6h50 à 22h. En week-end, 12 par jour. Quelle fréquence!

Vancouver
4 vols par jour dont le seul vol sans escale à être offert en début de soirée à 18h25.

Cet horaire est sujet à changements sans préavis.

Et nous allons également à...
Charlottetown, Fredericton, Gander, Moncton, Saint-Jean (N.-B.), Stephenville/Corner Brook, St-Jean (T.-N.), Sydney/Glace Bay, Yarmouth, Québec, Val d'or, Sept-Îles, Rouyn/Noranda, London, North Bay, Sault-Ste-Marie, Sudbury, Thunder Bay, Timmins, Windsor, Saskatoon, Victoria.

Ce coupon vous donne droit à un ensemble crayon-stylo Sheaffer d'une valeur de $15.
Une exclusivité de Budget pour les passagers d'Air Canada.
Il vous suffira de présenter ce coupon avec votre billet d'Air Canada, la prochaine fois que vous louerez une auto modèle compacte ou plus grand, chez Budget. Vous recevrez en retour un ensemble de crayon-stylo "White Dot" de Sheaffer d'une valeur de $15.
À tout comptoir Budget participant dans les aéroports canadiens.
Un seul coupon par location. En vigueur du 1er janvier au 31 mars 1980.


Budget

N'hésitez pas à communiquer avec votre agent de voyage ou avec Air Canada, au 931-4411, pour obtenir tous les renseignements qui faciliteront vos déplacements d'affaires.

AIR CANADA

la presse
MONTRÉAL,
JEUDI 27 MARS 1980

SAINT-LÉONARD

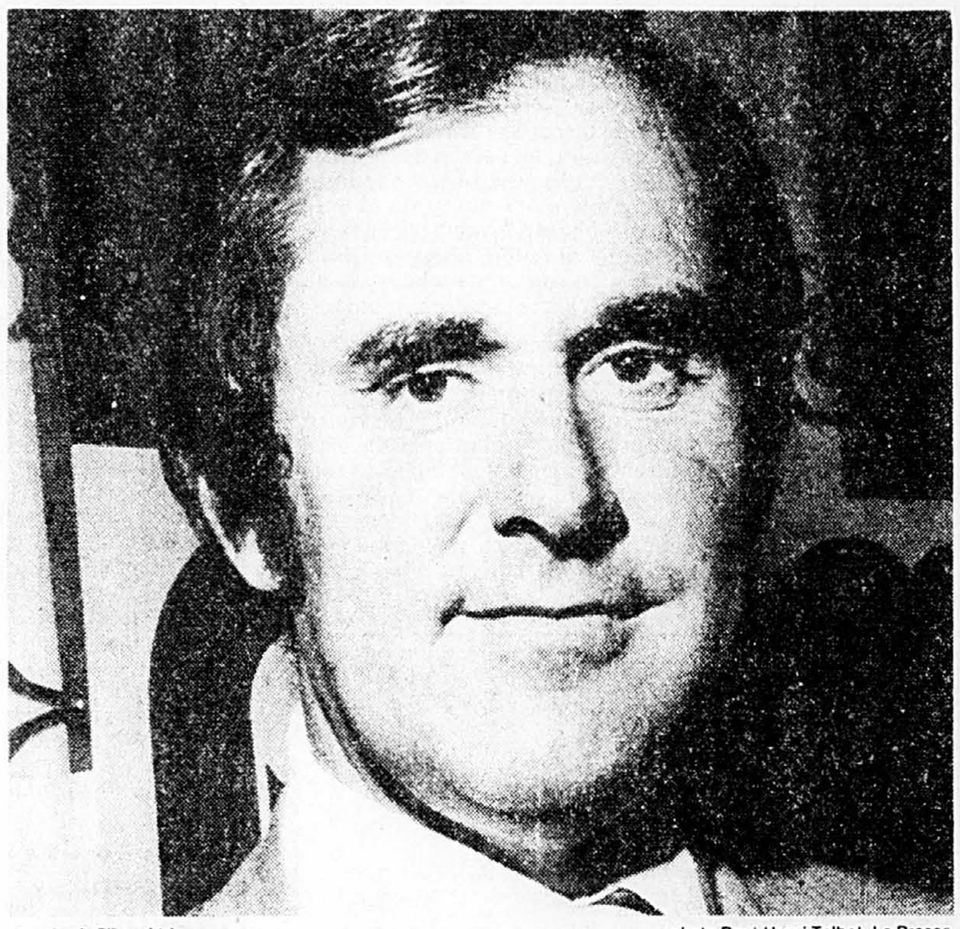
L'impossible ménage de raison



Florian
BERNARD

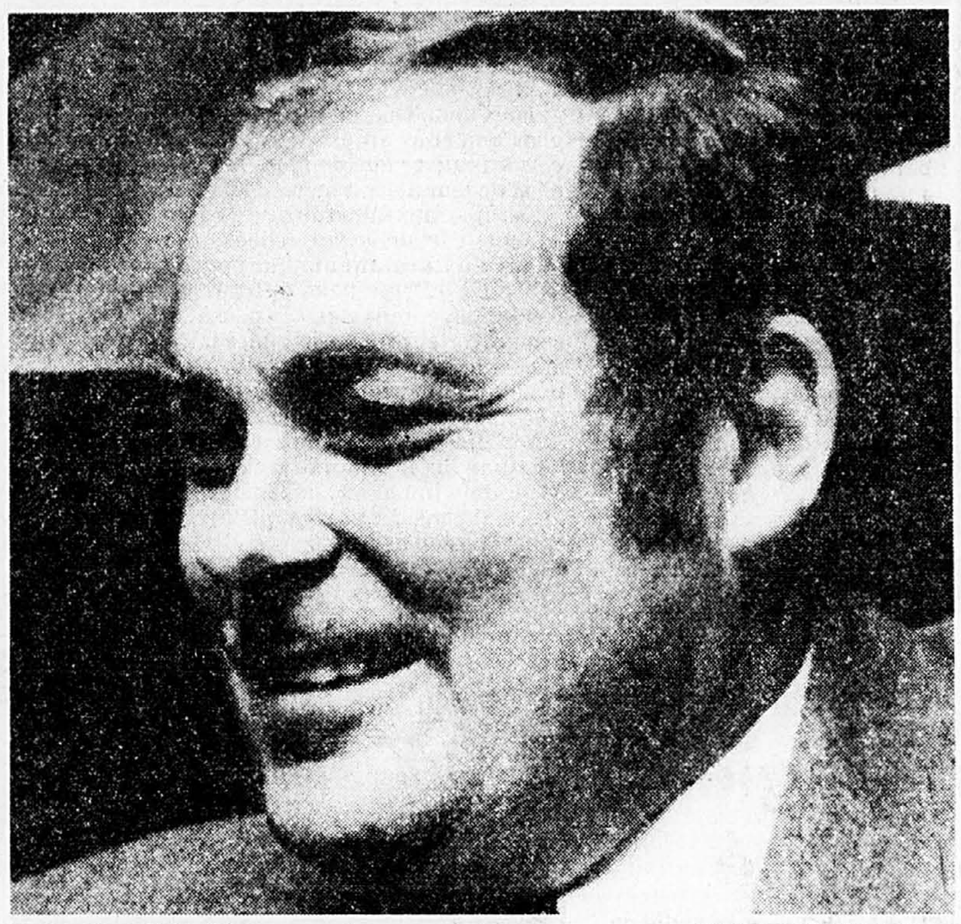
LES TROIS DERNIÈRES séances du conseil municipal de Saint-Léonard ont dû être ajournées, faute de quorum. Il s'agit de la dernière «trouvaille» stratégique du Parti de l'Alliance municipale (PAM) pour bloquer les résolutions appuyées par le maire Michel Bissonnet. En effet, dès qu'une résolution litigieuse arrive à l'étape du vote, les conseillers de l'équipe du PAM quittent leurs sièges, privant ainsi le conseil du quorum exigé par la Loi des cités et villes.

Cette tactique a été utilisée à trois reprises, la semaine dernière, soit lundi, mardi et mercredi, alors que les conseillers du PAM se retrouvaient minoritaires au conseil en raison de l'absence de deux de leurs membres, en vacances. Le parti du Renouveau dirigé par le maire Bissonnet, habituellement minoritaire, n'a donc pu exercer sa majorité temporaire. Profitant de cette absence de deux conseillers de l'équipe du PAM, le parti minoritaire du maire croyait bien faire adopter une résolution concernant le contrat des assurances collectives de la ville, contrat qui a été jugé illégal par la Commission municipale du Québec. Mais c'était sans compter sur la stratégie du PAM, soit celle de l'abandon des sièges en plein milieu de l'assemblée...



André Chrétien, leader de la majorité.

photo Paul-Henri Talbot, La Presse



Le maire Michel Bissonnet, du parti du Renouveau.

photo Armand Trottier, La Presse

Rien ne va plus

Cet exemple récent illustre bien la situation invraisemblable qui existe depuis maintenant deux ans à Saint-Léonard. A cause de l'antagonisme des deux partis en présence et des attitudes irréconciliables des deux factions, il est devenu quasi impossible d'administrer cette ville de 90,000 de population.

D'une part le maire Bissonnet ne peut faire adopter ses projets à cause de la situation minoritaire de son équipe.

D'autre part le PAM et son leader, le conseiller André Chrétien, ne peuvent exercer la majorité comme il le souhaiteraient à cause des «veto» opposés systématiquement par le maire Bissonnet.

Bref, depuis les élections de novembre 1978, le fossé n'a pas cessé de s'élargir entre le leader de la majorité, André Chrétien, et le maire minoritaire Michel Bissonnet. La situation s'est envenimée à un point tel que tous les projets importants sont, ou bien retardés considérablement, ou bien bloqués systématiquement. Cette situation abracadabrante est l'une des conséquences de la récente refonte de la loi électorale municipale qui impose littéralement un chef d'opposition au maire et qui favorise l'émergence du multipartisme.

Le «cas» Saint-Léonard

Si le leader de la majorité, André Chrétien, se plaint amèrement des «veto» du maire et de l'opposition des conseillers du Renouveau, le maire se dit victime, pour sa part, d'une campagne de dévalorisation de son rôle. En fait, depuis novembre 1978, l'équipe du PAM, en raison de sa majorité au conseil, n'a pas cessé de porter des coups bas à la mairie. Qu'on en juge: le bureau du maire a été diminué de moitié; on lui a enlevé une secrétaire; on lui a refusé un chef de cabinet (congédié sitôt engagé); on a éliminé de toutes les commissions administratives les membres de l'équipe du maire! Comble de l'outrance, récemment, on a refusé au maire les crédits nécessaires pour offrir une réception civique lors de la visite du maire de Florence, arrivant d'Italie! Quand on connaît le sentiment italophone de Saint-Léonard, ce refus de crédits a été interprété comme l'insulte suprême faite au premier magistrat de la ville... Mais l'équipe du PAM est allée encore plus loin, jusqu'à tenir des conférences de presse «parallèles» à celles du maire, et ceci dans les mêmes locaux et aux mêmes heures! Bref, tout a été mis en oeuvre pour confronter le maire à une opposition qui frise souvent le ridicule.

La foire d'empoigne

Les assemblées du conseil — quand elles ne sont pas ajournées, faute de quorum — dégénèrent en un véritable cirque, qui tient du loufoque. La violence verbale s'en mêle — et parfois même la violence tout court — alors qu'il y a quelques semaines des conseillers en sont venus aux poings. A travers ce charivari administratif les spectateurs y vont de leurs propres commentaires, injuriant les uns et les autres. Les périodes de question deviennent des occasions de défoulement collectif et partisan. La salle est toujours remplie puisque chacun des camps s'empresse de faire venir des sympathisants capables de donner la réplique au moment opportun. A travers ce tumulte le maire tente, tant bien que mal, d'imposer le décorum, mais c'est souvent impossible. L'opposition l'accuse alors d'être incapable de faire respcter l'ordre. Et cette situation dure depuis deux ans...

Les remèdes en vue

Le ministère des Affaires municipales est certes conscient de la situation anormale qui prévaut à Saint-Léonard. Jeudi dernier, lors d'une rencontre qui s'est déroulée entre le représentant du ministre et ceux des deux factions rivales, une sorte d'ultimatum a été servi. Ou bien les membres du conseil trouveront le moyen de s'entendre, ou bien il y aura des interventions venant de plus haut.

Diverses mesures pourraient être envisagées. La Commission municipale possède le pouvoir de décréter une tutelle si les choses s'enveniment, mais cette solution ne plaît pas aux citoyens de Saint-Léonard, eux qui viennent tout juste de sortir d'une longue tutelle faisant suite au règne du maire Jean DiZazzo.

Il y a aussi la possibilité d'élections générales...

L'équipe du maire Bissonnet est favorable à cette solution et l'encourage au sein de la population. Une requête a récemment circulé parmi les citoyens qui, en très grand nombre (quelques dizaines de milliers de signatures) — favoriseraient la tenue d'un scrutin général. Mais l'équipe du PAM s'y oppose formellement. Cette dernière détient actuellement la majorité et ne veut pas risquer inutilement de la perdre.

C'est donc l'impasse. Une impasse qui illustre bien jusqu'à quel point une ville de 90,000 personnes peut se voir plongée dans une paralysie administrative lorsque deux partis n'arrivent pas à trouver un mode de vivre ensemble.

Ed Lumley, le directeur des ventes d'Ottawa



Gilles
PAQUIN

de notre bureau
d'Ottawa

ED LUMLEY, l'ex-homme d'affaires devenu ministre d'État au Commerce, veut à tout prix augmenter les exportations canadiennes en se faisant le «directeur des ventes» des sociétés qui prennent le risque de l'aventure internationale.

«Mes valises sont prêtes dit-il, toute entreprise qui a besoin d'un coup de main pour conclure un contrat avec un client étranger peut compter sur mon appui». Dans de nombreux cas, d'expliquer le ministre, les entreprises doivent transiger avec des sociétés d'État, quand ce n'est pas avec le gouvernement lui-même, la présence ministérielle peut alors s'avérer utile pour démontrer le sérieux de la démarche et l'intérêt qu'y porte le gouvernement canadien.

Le principal outil de M. Lumley sera cette société de commercialisation des produits canadiens sur les marchés mondiaux promise par son chef durant la campagne électorale. L'idée ne date pas d'hier cependant puisque le cabinet libéral avait rejeté une telle proposition au début des années 70.

Nous avons changé notre fusil d'épaule parce que la situation a changé explique M. Lumley. En 1970 le Canada avait un déficit de $3 milliards au chapitre des biens et services dans son commerce international. Ce déficit a atteint l'an dernier le sommet inégalé de $17 milliards.

Selon lui, la concurrence internationale est plus forte que jamais et les entreprises doivent manifester une plus grande efficacité si elles veulent se tailler une place. Le commerce a changé aussi, la commercialisation des projets importants se fait de façon collective puisque les entreprises doivent s'unir devant la taille des contrats. Parfois les accords sont conclus avec des paiements sous forme de biens ou de services, un peu un retour au troc, ce qui nécessite l'intervention de l'État.

Mais ce que cet homme costaud accepte mal, il fait plus de six pieds et a les épaules carrées du sportif qu'il était avant de se lancer en affaires, c'est la peur. Les hommes d'affaires canadiens ont peur de sortir des marchés connus, dit-il. Ils préfèrent transiger avec les Américains, négligeant ainsi des marchés lucratifs ailleurs.

Avant de venir à la politique fédérale, Ed Lumley a quitté sa Windsor natale pour s'installer dans l'Est de l'Ontario. Il fut un certain temps embouteilleur et distributeur de Coca-Cola, puis associé à une entreprise qui se tailla une place dans la production de produits chimiques autrefois importés des États-Unis. «Fallait le faire dit-il, on luttait contre Dupont et d'autres firmes américaines du même genre.» Le coup a réussi cependant, éventuellement il a plus de temps libre et goûte pour la première fois à la politique en devenant maire de Cornwall en 1972.

Deux ans plus tard il est élu député de Stormont-Dundas, puis il devient secrétaire parlementaire du ministre des Finances. Il n'oublie cependant pas son expérience antérieure et souhaite que de plus en plus de producteurs canadiens se substituent aux étrangers pour satisfaire aux besoins domestiques. Il cite en exemple un fabricant de poteries qui s'est taillé un marché de $3 millions en s'accaparant de seulement 3 ou 4 pour cent de tout ce qui était importé. Il y a encore de la place, ajoute-t-il.

Le tamisage

Revenant aux engagements électoraux de son parti, souvent très vagues mais précis au chapitre des investissements étrangers, M. Lumley se défend de vouloir être protectionniste. Bien au contraire, si on veut se lancer sur les marchés mondiaux il faut accepter que les autres viennent ici.

Pourtant le programme de son chef indiquait clairement que l'Agence d'examen des investissements étrangers allait être renforcée. Cela ne veut pas dire qu'on refuse les capitaux étrangers dit-il, mais ils doivent être profitables pour nous aussi.

Plusieurs pays ne permettent pas qu'un étranger ait une majorité des actions d'une entreprise nationale explique M. Lumley, cela ne les empêche nullement d'obtenir des capitaux étrangers. Ce qui compte c'est le marché.

Il trouve d'ailleurs qu'on exagère au sujet des compagnies multinationales. «Certaines se comportent comme de bons citoyens, affirme le ministre. Elles font parfois plus de recherches ici, plus d'efforts à l'exportation que les entreprises canadiennes qui sont dans le même secteur».

Reconnaissant que d'autres ne méritent pas ces éloges, M. Lumley lance: «Nous devrons les cajoler, discuter avec elles, leur faire comprendre qu'elles doivent changer. C'est pour ça que l'Agence aura le pouvoir de surveiller les multinationales.»

Le nouveau ministre aura fort à faire pour changer la perception de l'Agence aux yeux du public; celle-ci a accepté dans le passé 92 pour cent des demandes soumises par des compagnies étrangères qui voulaient prendre le contrôle de société canadienne; c'est beaucoup pour un ministre qui se dit nationaliste canadien.



Ed Lumley, ministre d'État au Commerce.

photo PC

Les tenants du «non» divisés sur la teneur du message

par Gilbert LAVOIE
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Deux mois à peine, peut-être, avant le référendum québécois, les troupes fédéralistes ne se sont pas encore entendues sur la teneur du message à livrer à la population pendant la campagne référendaire.

Même au sein du comité spécial formé récemment par le caucus des libéraux fédéraux du Québec, on n'a pas encore déterminé les arguments de base autour desquels tournera la participation fédérale, et les opinions sont divisées à ce sujet. Les tenants de la vieille école et de la ligne dure sont favorables à la thèse économique, qui consiste à insister sur les retombées économiques du fédéralisme au Québec et à évoquer le spectre du manque à gagner d'une éventuelle indépendance politique.

D'autres députés soutiennent qu'il faut rejeter toute cette argumentation, et accepter le fait que ce n'est plus l'indépendance qui est au centre de l'actualité référendaire, mais plutôt la renégociation du pacte fédéral. «La volonté de négociation est très forte au Québec; il faut nous aussi démontrer une grande volonté de changement», a déclaré à LA PRESSE l'un des membres du comité. «L'argument qui consiste à dire que le fédéral nous donne ci et nous donne ça, ne tient plus. Le gros bon sens amène les Québécois à réaliser que de toute façon, c'est de leur argent qu'on parle.»

Les libéraux fédéraux ont également certaines appréhensions quant aux arguments que leurs collègues du provincial utiliseront pendant la campagne. «Je pensais connaître leur point de vue, mais depuis le débat à l'Assemblée nationale, je n'en suis plus certain», a déclaré l'un d'entre eux.

Réaction un peu similaire chez les libéraux de Claude Ryan, où on semble impatient de connaître les positions du parti de Pierre Elliott Trudeau. «S'ils se mettent à défendre un fédéralisme centralisateur comme ils l'ont fait dans le passé, ça pourrait nous créer des problèmes», a reconnu hier un adjoint immédiat de M. Ryan, M. Pierre Bibeau.

Ce dernier s'est dit heureux néanmoins du vent d'impatience qui a soufflé mardi soir au sein du caucus libéral fédéral. «On avait hâte qu'ils se branchent sur un certain nombre de points, c'est en voie de se faire», a-t-il expliqué. «Nous comprenons qu'ils soient impatients, et il est normal d'éprouver quelques difficultés de parcours. Mais les gens à combattre ne sont pas ceux du fédéral mais les péquistes; il devrait donc y avoir possibilité de s'entendre rapidement», a-t-il conclu.

Implications juridiques

Les implications juridiques d'une participation en force du gouvernement fédéral inquiètent par ailleurs autant les libéraux de Claude Ryan que les membres progressistes du caucus libéral fédéral. «Il est sûr qu'à ce point de vue nous subissions leur décision», a déclaré M. Bibeau. «Cela pourrait avoir un impact positif en prenant le PQ sur deux fronts, mais cela pourrait également se retourner contre nous», a-t-il expliqué.

À Ottawa, plusieurs députés sont catégoriquement opposés à une distribution massive de la littérature fédéraliste qui pourrait créer des problèmes devant les tribunaux, en raison des limites de dépenses imposées par la loi 92. Mais le président du caucus québécois M. Maurice Dupras, a indiqué mardi que le parti était prêt à se rendre devant les tribunaux sur cette question, si cela est nécessaire.

L'attitude des libéraux fédéraux devrait donc être déterminée au cours des jours à venir, d'autant plus qu'on prévoit le référendum pour le 20 mai chez les tenants du «non». Il est question que M. Jean Chrétien donne une conférence de presse demain pour éclaircir les ambiguités qui subsistent.

Le PC sans stratégie et divisé

OTTAWA (PC) — A la veille de la campagne référendaire, les conservateurs ne semblent pas encore posséder une stratégie bien définie, étant même divisés sur la façon dont les Québécois devraient voter.

La position officielle du parti est évidemment d'appuyer la cause des fédéralistes et des partisans du «non», mais certains membres commencent à manifester leur désaccord.

On note, en particulier:

• M. Roch LaSalle, ancien ministre des approvisionnements et Services et seul député conservateur du Québec. Il veut voir à l'oeuvre la nouvelle administration libérale à Ottawa avant de se prononcer pour le «oui» ou le «non».

• Mme Suzanne Duplessis, vice-présidente de l'aile québécoise du parti. Elle a annoncé son intention de démissionner de son poste pour faire campagne en faveur du «oui».

• M. Frank Oberle, député conservateur de la circonscription de Prince George-Peace River, en Colombie-Britannique. Une majorité de votes affirmatifs, selon lui, favoriserait le pays puisque le gouvernement fédéral serait obligé de faire les changements constitutionnels qui s'imposent.

• M. Stan Korchinski, député conservateur de Mackenzie, en Saskatchewan. Il prétend que la réponse au référendum n'a pas d'importance, puisque la séparation du Québec est inévitable.

La situation se complique par le fait que le leader des conservateurs, M. Joe Clark, est actuellement en vacances à Hawaï.

Pour cette raison, même des têtes d'affiche comme M. Bill Jarvis et le sénateur Arthur Tremblay ignorent quelle stratégie va être adoptée par le parti.

M. Jarvis est l'ancien ministre des Relations fédérales-provinciales et le sénateur Tremblay est le principal conseiller de M. Clark en matières constitutionnelles.

M. Jarvis a signalé que les députés conservateurs ne se réuniront pas avant le 12 avril prochain, pour discuter de stratégie parlementaire deux jours avant l'ouverture de la session, et qu'il ne sera probablement pas question du référendum québécois avant cette date.

M. Jarvis ne sait pas, non plus, si les conservateurs appuieraient une proposition des libéraux d'ajourner la session parlementaire au cours de la campagne référendaire, afin de permettre aux députés d'y participer plus activement.

Le sénateur Tremblay n'en sait pas plus long, de son côté, tout en croyant bien qu'il va se joindre au comité de coordination du «non», dirigé par le leader libéral québécois Claude Ryan.

Le sénateur Tremblay a été chargé par M. Clark, l'automne dernier, de préparer un projet de réformes constitutionnelles, mais il ne jouit plus maintenant, à cause de la défaite des conservateurs, de l'aide de nombreux fonctionnaires dans ses recherches.

Le sénateur Tremblay n'est pas satisfait, en tout cas, du travail actuel des forces fédéralistes au Québec, particulièrement à l'occasion du débat sur la question à l'Assemblée nationale.

Pour le sénateur Tremblay, les libéraux auraient dû discuter du contenu de la question plutôt que du libellé, comme ils l'ont fait.

«Les membres du parti au pouvoir, le Parti québécois, paraissaient mieux préparés pour ce genre de débat, a commenté M. Tremblay. La stratégie du Parti québécois était meilleure pour la compréhension des gens.»



téléphoto UPC

Le cheik Yamani à Ottawa

Le ministre de l'Énergie d'Arabie saoudite, le cheik Ahmed Zaki Yamani, est arrivé hier à Ottawa, à l'invitation de son homologue canadien, M. Marc Lalonde. Les importations canadiennes de pétrole saoudien seront au centre des discussions que les deux hommes doivent avoir à l'occasion de cette visite. Aujourd'hui, les deux ministres doivent avoir une entrevue privée de deux heures, après quoi le visiteur sera l'hôte de M. Lalonde à un dîner officiel. Demain, le cheik doit rencontrer le ministre d'État au Commerce Ed Lumley; il assistera ensuite à une représentation des Ballets canadiens en tant qu'hôte du premier ministre Trudeau.

BREF

Nouveaux sous-ministres

Le premier ministre, M. René Lévesque, a annoncé hier les nominations de trois nouveaux sous-ministres. M. Marcel Bergeron, qui était délégué général du Québec à New York depuis 1977 a été nommé sous-ministre adjoint (commerce extérieur) au ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme. Par ailleurs, MM. André Dorr et André Laurin deviennent sous-ministres adjoints au ministère de l'Energie et des Ressources.

Guerre aux PCB

Une commission écologique nommée par le gouvernement fédéral vient de recommander à ce dernier de resserrer son contrôle sur l'utilisation, le transport, l'entreposage et l'élimination des biphényls polychlorinés, ou PCB. Les PCB, un agent polluant utilisé essentiellement dans les transformateurs électriques, les peintures et les insecticides, affectent la vie animale dans le monde entier. La commission souligne que tous les objets ou produits contenant des PCB devraient être graduellement éliminés sur une période de cinq ans.

Shaw s'objecte

Le député de Pointe-Claire, M. William Shaw, s'est objecté hier à ce que l'Assemblée nationale réclame l'aide financière d'Ottawa pour l'aménagement d'une mine de sel aux Iles-de-la-Madeleine.

L'aménagement de la mine de sel des Iles connaît des problèmes parce qu'une subvention fédérale de $17 millions promise depuis 1976 se fait toujours attendre.

Le NPD critique

Le Nouveau Parti Démocratique a annoncé hier qu'il avait distribué des tâches de critiques parlementaires à ses 31 députés aux Communes. Tout de suite après, il a publié des communiqués émanant de ces critiques et s'en prenant au nouveau gouvernement libéral sur divers sujets, notamment la défense et le logement.

Le Canada ne répond plus

Le gouvernement fédéral n'a toujours pas répondu à l'offre de Québec de convertir en métro régional le train de banlieue du CN qui dessert Deux-Montagnes. Selon le ministre De Belleval, ce «vieux dossier» n'a pas évolué depuis deux ans parce que «le Canda ne répond plus» aux suggestions du Québec.

$300,000 de plus

Une somme supplémentaire de $300,000 sera consacrée au financement du programme contre la violence. C'est ce qu'annonçait hier le ministre de la Justice, Marc-André Bédard. «Devant le nombre de demandes et la qualité des projets soumis, nous avons cru nécessaire d'ajouter d'autres sommes au programme», a déclaré le ministre. La cinquantaine de projets acceptés jusqu'ici a rapidement épuisé la somme de $175,000 qui avait été auparavant prévue pour ce programme.

Les oeufs trop chers

La présidente de l'Association des consommateurs du Canada s'est réjouie, hier, de la récente déclaration du ministre fédéral de l'Agriculture à une réunion de l'Agence canadienne de mise en marché des oeufs. M. Eugene Whelan a alors affirmé que les consommateurs paient $5.3 millions par année de trop pour les oeufs, au moment où certains fermiers reçoivent trop et d'autres pas assez. Mme Yvonne Miles a fait remarquer que l'ACC répétait depuis longtemps qu'on chargeait trop cher aux consommateurs.

Bernard Ostry à Paris

M. Bernard Ostry, bureaucrate en vue avec de bonnes relations politiques, déménage à Paris aux frais du contribuable pour retrouver sa femme, Sylvia, qui y occupe un emploi depuis janvier. Il sera conseiller spécial de M. Francis Fox, ministre des Communications et secrétaire d'État, sur la technologie des communications et la culture. À Ottawa, M. Ostry gagnait au moins $65,500 par année et sa femme $72,400. D'autre part, M. Pierre Juneau, ami de M. Trudeau, devient sous-ministre des Communications tout en restant sous-ministre au secrétariat d'État.

L'ACTUALITÉ RÉFÉRENDAIRE

La peur du «oui»

On peut dire «oui» devant le maire ou le curé, «oui» à un rapport de médiation (pas souvent), «oui» au ministre des Finances qui réduit l'impôt de trois pour cent...

Mais il y en a qui ont la phobie du «oui» depuis qu'Iqop a indiqué que ça serait «oui» au référendum. Certains Québécois anglophones ont téléphoné à LA PRESSE pour se plaindre qu'un dépliant publicitaire de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal affiche un gros «OUI» sur la page couverture.

«Ridicule, répond un porte-parole de la CTCUM. Il s'agit d'un dépliant publicitaire qui est sur le marché depuis plus de cinq ans, soit depuis que Mirabel existe. La publicité a trait, d'une part, au service d'autocars aéroportuaires et à ses horaires; d'autre part, elle dit que «OUI», il est possible et économique de louer un autobus pour des activités de groupe. Ça n'a rien à voir avec la politique».

Certains, selon la CTCUM, se soucient peu de l'amende possible et collent ces «OUI» dans les vitres des autobus. Quand on y aura collé autant de «NON», nul usager ne saura plus où il va. Mais, sait-on jamais où l'on va?

Réunion des membres des comités provisoires

C'est lundi prochain que les membres des comités provisoires du «oui» et du «non» se réuniront à l'invitation du directeur général des élections afin d'adopter les règlements de leur comité et d'en choisir le président.

Les membres des comités provisoires sont les députés de l'Assemblée nationale qui se seront inscrits en faveur de l'une ou l'autre option, avant minuit ce soir, au bureau de Me Côté.

On s'attend à ce que tous le fassent, à l'exception du Président, Clément Richard, qui désire conserver toutes les apparences de la neutralité. Les péquistes et Rodrigue Biron formeront le comité provisoire du «oui», les autres celui du «non».

Une fois leurs règlements adoptés et leur président nommé, les comités deviendront officiellement les Comités nationaux du «oui» et du «non» et pourront prendre la direction des campagnes référendaires des partisans des deux options.

Les réunions de lundi sont des formalités, chacun des deux camps ayant déjà préparé des projets de règlements des futurs comités. Les députés partisans du «non» tiendront d'ailleurs une «répétition générale» demain au cours de laquelle leur projet leur sera soumis.

Selon l'un des rédacteurs de ce document, le président de la Commission juridique du Parti libéral, Me Louis Rémillard, il s'inspire dans ses grandes lignes des règlements qui régissent les corporations. Le nombre des membres n'est pas limité: outre les 38 députés de l'Assemblée nationale, on prévoit qu'une douzaine de représentants des partis politiques fédéraux ayant des députés au Québec en seront membres en plus de «ceux qui seront admis comme tel par le comité».

Cette dernière catégorie sera dans les faits limitée à une vingtaine de personnalités au nombre desquelles on retrouvera probablement l'ancien premier ministre Jean Lesage.

Un «X», une croix, une coche, un trait

Au référendum, on pourra ou bien faire un «X», ou bien une croix, ou bien une coche ou bien un simple trait. Et on votera entre 10 heures et 20 heures.

Ce seront vraisemblablement les deux seuls articles de la nouvelle loi électorale qui pourront entrer en vigueur pour le référendum.

Selon le Premier ministre, qui s'inspirait d'une lettre du directeur général des élections, M. Pierre F. Côté, la mise en vigueur de toute la loi 9 «entraînerait des difficultés pratiques quasi insurmontables comme, par exemple, la possibilité que les électeurs puissent voter par anticipation, ainsi que le prévoient les dispositions de la nouvelle loi».

Blakeney ne croit pas opportun de s'impliquer

Le premier ministre de la Saskatchewan a fait savoir, hier, qu'il ira parler du référendum québécois à Toronto, Ottawa, Kingston et Montréal, du 7 au 11 avril prochain.

Le premier ministre a précisé qu'il traitera de la façon dont la Saskatchewan voit le débat référendaire et la Confédération, à la lumière de la récente décision de deux députés de l'Assemblée législative de prôner l'annexion des provinces de l'Ouest aux États-Unis.

M. Blakeney veut surtout faire comprendre à ses auditoires qu'il ne considère pas comme probable une association économique entre un Québec souverain et le reste du Canada.

La Saskatchewan, a-t-il fait remarquer, ne comprend pas pourquoi elle s'associerait à un Québec dont les produits circulent librement au Canada, contrairement aux produits agricoles qu'elle offre elle-même en vente.

M. Blakeney s'est dit convaincu qu'il suffisait que les premiers ministres provinciaux du Canada anglais appuient M. Ryan, sans avoir à participer activement à la campagne référendaire.

Pour ce qui est de M. Pierre Trudeau, selon lui, c'est une autre chose, à cause de ses racines québécoises et de l'appui qu'il raçoit dans cette province.

M. Blakeney ne croit pas, d'un autre côté, qu'un vote affirmatif au référendum accélérerait les négociations constitutionnelles, puisque les autres provinces sauraient que le Québec a l'intention de proclamer son indépendance d'une façon ou de l'autre.

La Yamaska: 17 dénonciations ont entraîné 15 poursuites

QUÉBEC (PC) — Le ministère de l'Environnement a reçu, de la part de citoyens, 17 dénonciations assermentées au sujet de la pollution de la rivière Yamaska et 15 de ces affidavits ont entraîné des poursuites.

«Continuez à nous envoyer des affidavits, car c'est ça qui nous sert de bases de preuves pour entamer des poursuites,» a déclaré hier le ministre de l'Environnement Marcel Léger.

Le problème de la pollution de la rivière Yamaska a été longuement débattu hier à l'Assemblée nationale dans le cadre du débat du mercredi. Ce jour est réservé au débat de motions inscrites au feuilleton par des députés.

Le débat d'hier a porté sur une motion inscrite par le député unioniste de St-Hyacinthe Fabien Cordeau. La motion se lisait comme suit:

«Que cette Assemblée est d'avis que le gouvernement accélère son programme d'épuration des eaux de manière à ce que tous les citoyens puissent bénéficier le plus rapidement possible d'une eau potable de bonne qualité, notamment dans les régions du Québec où ceux-ci en sont privés à l'heure actuelle.»

M. Cordeau n'a pas manqué de soulever la question de la Yamaska, la rivière la plus polluée du Québec et qui baigne Saint-Hyacinthe, ainsi que les problèmes que suscite pour cette ville l'épuration des eaux de la rivière.

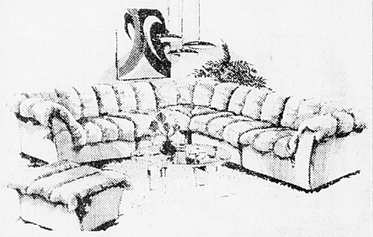
Quatre industries de la région viennent d'en arriver à une entente avec le ministère au sujet de la dépollution de la rivière, a révélé M. Léger. Il s'agit de l'Agropur, de la Slack, de la Burlington et de la H. St-Jean.

Ces entreprises ont toutes accepté les conditions de dépollution. De plus, 26 autres entreprises sont sur le point de le faire.

Il n'y a que quelques éleveurs de porcs qui sont la cause du problème, a déclaré le ministre qui a conclu: la majorité des riverains veulent participer à la dépollution de la rivière Yamaska, a affirmé M. Léger, qui a rappelé que le gouvernement était prêt à aider les dépollueurs mais qu'il se préparait à pénaliser les pollueurs.

ÉCONOMISEZ DAVANTAGE

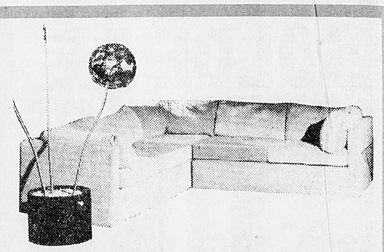
GRÂCE À L'ABOLITION DE LA TAXE DE 8% SUR TOUS LES MEUBLES



PRESTIGIEUX, ÉLÉGANT ET CONFORTABLE. Cet ensemble sectionnel de salon se compose de 2 chaises et 3 coins en velours beige.
Valeur 930.00 *EN VENTE* (5 morceaux) **$845** Livraison incluse



ENSEMBLE DE SALON ÉLÉGANT. Se compose de 2 morceaux, sofa et fauteuil en velours côtelé beige. Choix de couleurs.
Valeur 766.00 *EN VENTE* **$598** Livraison incluse

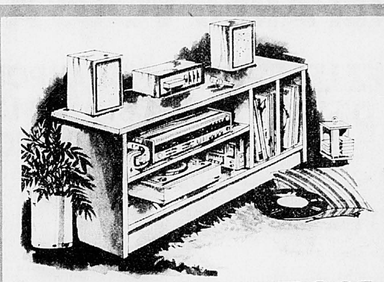


ENSEMBLE DE COIN élégant moderne et confortable disponible en différents tissus et couleurs. Se compose de 2 causeuses et d'un coin.
Valeur 898.00 *EN VENTE* **$598** Livraison incluse

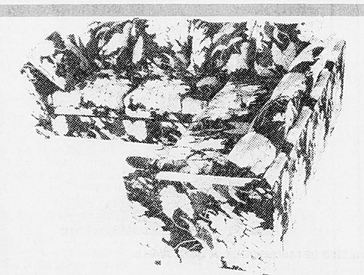
SOLDE DE MEUBLES 10 DERNIERS JOURS



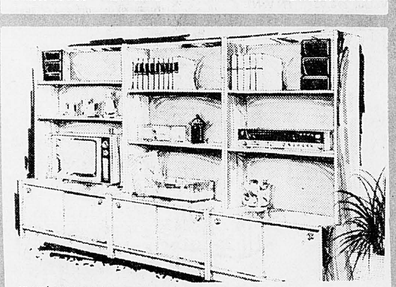
BUREAU EN TECK avec 3 tiroirs et serrure. L: 41¼" — P: 23½" — H: 28¾".
Valeur 218.95 *EN VENTE* **178.95** Livraison et assemblage en sus



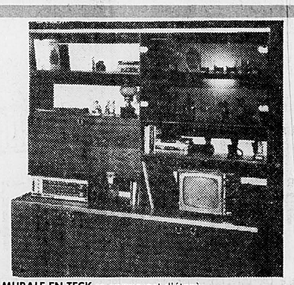
MEUBLE BLANC très pratique pour l'équipement de stéréo. L: 39½" — P: 15½" — H: 19½".
Valeur 94.56 *EN VENTE* **59.95** Livraison et assemblage en sus



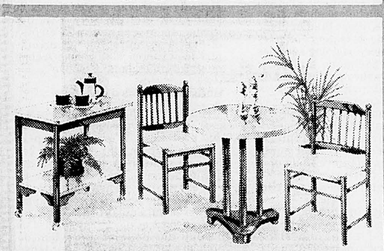
CET ENSEMBLE SECTIONNEL DE BILTMORE 2 morceaux. Ces coussins multiples font ressortir sa couleur. Groupe contemporain, les coussins de siège en mousse polyuréthane 100% cotonnade imprimée de ton noir dominant. Monture en bois dur. Valeur 698.00 *EN VENTE* **$498** Livraison incluse



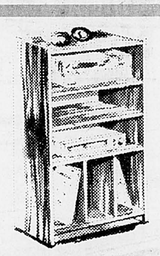
L'UNITÉ MURALE DE BOLITO. Blanche a une ample capacité et un espace abondant pour livres, ornement, télévision et équipement de stéréophonie. L'unité murale Bolito peut assortir tout arrangement de meubles. Dimensions: 65" hauteur x 94" de long x 15¼" de profondeur pour les bases. Valeur 498.00
EN VENTE **$398** Livraison et assemblage en sus



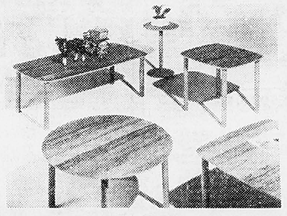
UNITÉ MURALE EN TECK se composant d'étagères, de cabinets avec portes en bois et de portes en vitres et d'un bar; d'une fabrication excessivement soignée. Poignées et moulures en cuivre. L: 72" — H: 68". Base profondeur: 21" — Étagère supérieure: 11½. Valeur 928.00 *EN VENTE* **$698** Livraison incluse



ENSEMBLE DE DINETTE comprend une table ronde de 30" de diamètre et deux chaises au siège rembourré, modèle original.
Valeur 212.00 *EN VENTE* (3 morceaux) **$138**
Une table à desserte pareille disponible à $68 extra
Livraison et assemblage en sus



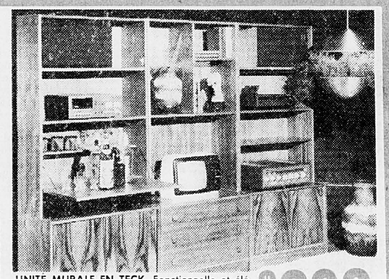
MEUBLE AVEC UN ESPACE abondant pour l'équipement de stéréophonie et pour disques en imitation de teck. L: 20" — P: 15¼" — H: 39½
Valeur 138.00 *EN VENTE* **$98** Livraison et assemblage en sus



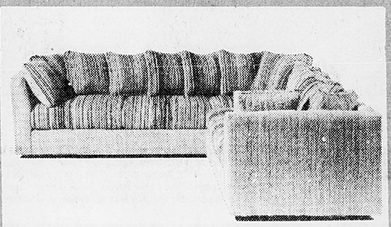
UNE SÉRIE DE TABLE EN TECK DE LIGNE SIMPLE

	Valeur	*EN VENTE*
Table de cigarette 16"	34.95	29.95
Table ronde 32"	68.95	59.95
Table à café rect. 24" x 48"	68.95	59.95
Table de coin carrée 32"	68.95	59.95
Table de coin carrée 24"	57.95	49.95

Livraison et assemblage en sus.



UNITÉ MURALE EN TECK. Fonctionnelle et élégante comprend entre autres une unité avec bar, porte rabat 6 morceaux. Longueur totale 94½" x 69" de hauteur x 15" de profondeur.
Valeur 998.50 *EN VENTE* **$698** Livraison et assemblage en sus



ENSEMBLE DE COIN MODERNE ET ÉLÉGANT. Coussins réversibles pour changement de couleurs, beige ou beige brun.
Valeur 998.00 *EN VENTE* **$698** Livraison incluse



SYSTÈME MURAL EN TECK. Comprend entre autres une unité avec bar, des étagères, cabinets avec portes en bois ou vitrées, cabinet avec tiroirs larges pour télévision en couleur. Ceci est la perfection de forme et fonction illustrées par des exemples en design. L: 104¼" — H: 71". Base profondeur: 18½" — Étagère supérieure: 10¼". Valeur 1,314.00 *EN VENTE* **$998** Livraison et assemblage sans frais

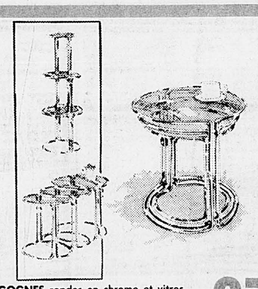
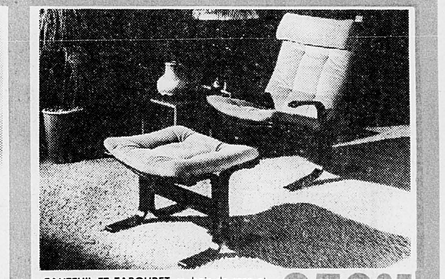


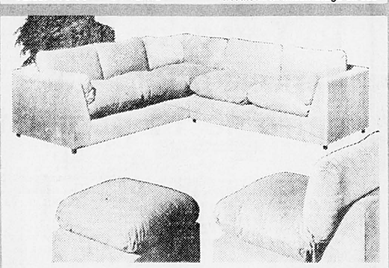
TABLE GIGOGNES rondes en chrome et vitres, d'utilisations multiples et variées.
Valeur 119.95 *EN VENTE*
Disponible en or plaqué, extra. Livraison et assemblage en sus. **87.95** (ensemble de 3 tables)



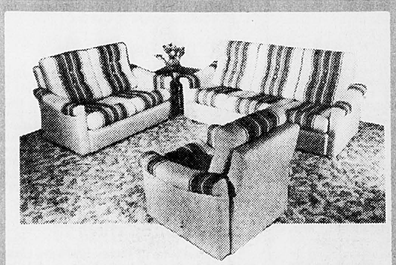
TABLE À CAFÉ ET COIN de design danois classique.
TABLE À CAFÉ L 53¾ — P. 23½" H. 19¾". Valeur 128.00 *EN VENTE* **$89**
TABLE DE COIN: L. 30" — P. 30" — H. 19¾". Valeur 118.00 *EN VENTE* **$84**
Livraison et assemblage en sus



FAUTEUIL ET TABOURET en bois de rose et velours côtelé brun ou beige, disponible en teck.
Valeur 339.95 *EN VENTE* **259.95** Livraison et assemblage en sus



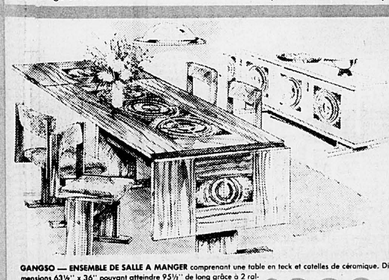
ENSEMBLE DE SALON SECTIONNEL EN VELOURS. Choix de couleurs; se compose d'un sofa et d'une causeuse (chaise et pouf en sus).
Valeur 918.00 (2 morceaux) *EN VENTE* **$798** Livraison incluse



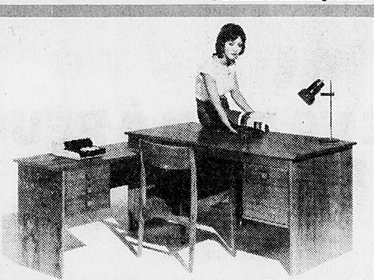
ENSEMBLE DE SALON À DOSSIER HAUT de qualité supérieure. Se compose d'un sofa, d'une causeuse et d'un fauteuil.
Valeur 1,087.00 *EN VENTE* **$798** Livraison incluse



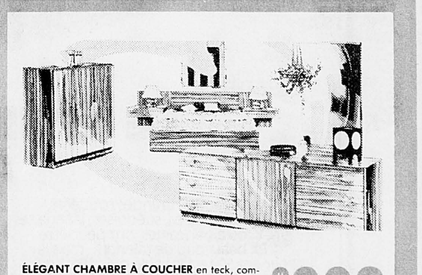
ENSEMBLE DE SALLE À MANGER, comprenant une table en teck de 31¼" de large x 47" de long pouvant atteindre 82" de long grâce à 2 rallonges incorporées, 4 chaises.
Valeur 568.80 (5 morceaux) *EN VENTE* **468.80** Livraison et assemblage en sus



GANGSO — ENSEMBLE DE SALLE A MANGER comprenant une table en teck et catelles de céramique. Dimensions 63⅜" x 36" pouvant atteindre 95½" de long grâce à 2 rallonges, 4 chaises en teck tapissées d'un beau et solide tissu. Les catelles de céramique sont cuits à très haute température ce qui les rend très résistants aux coups, à la chaleur, aux liquides répandus, etc. Valeur 1,790.00 (5 morceaux)
EN VENTE **$998** Livraison et assemblage sans frais



BUREAU EN TECK en forme de L pour la maison ou le bureau.
Valeur 569.00 *EN VENTE* **$479** Livraison et installation sans frais



ÉLÉGANT CHAMBRE À COUCHER en teck, comprend un lit de 60" x 80", cadre, 2 tables de nuit à tiroir, un bahut vertical et un chiffonnier à 6 tiroirs et une porte et 1 miroir (matelas en sus).
Valeur 1,267.95 *EN VENTE* **$998** Livraison et assemblage sans frais

Mirage

- **MONTRÉAL — La Cité**
(coin avenue du Parc et Prince-Arthur — niveau de la rue)
Stationnement à l'intérieur
284-1969-70

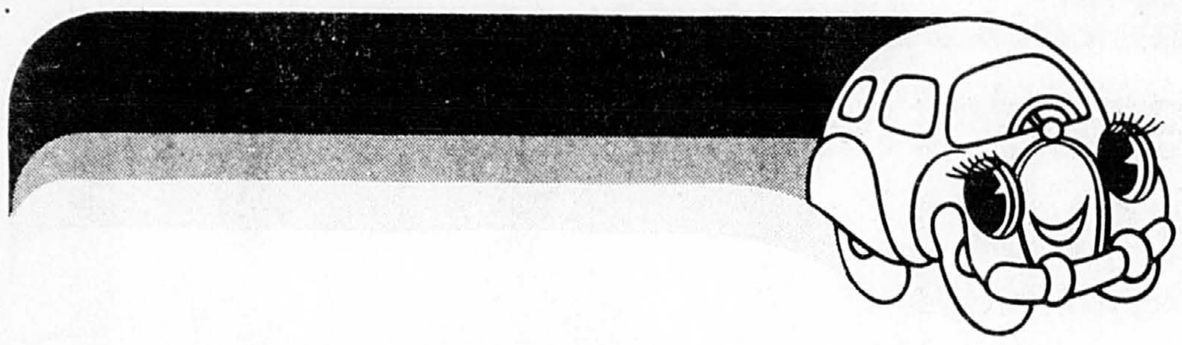
- **SAINT-LAURENT**
— Place Vertu CENTRE D'ACHATS
3131, chemin Côte-Vertu
336-1606 (0036)

- **WESTMOUNT**
4823 ouest, rue Sherbrooke
(coin Victoria) — **932-0240**

- **DOLLARD-DES-ORMEAUX**
4690, boul. des Sources
Route Transcanadienne Sortie 55 nord (anciennement sortie 35)
683-6031 (6039)

CHARGEX VISA

master charge



LE PRINTEMPS S'EN VIENT. PRÉPAREZ-VOUS À L'ACCUEILLIR!

CHEZ LES PROS D'ESSO.

Voici de belles occasions à ne pas manquer: les offres spéciales des pros d'Esso en vue du printemps. Comme vous le savez, le travail et les produits des pros d'Esso sont invariablement de qualité hors pair. Allez donc chez eux faire préparer votre voiture pour le printemps!

Travail garanti 90 jours ou 4 000 milles. Comme ces offres s'appliquent à la plupart des voitures, les prix et tarifs indiqués sont en vigueur chez les détaillants du groupe des pros d'Esso. Utilisez votre carte de crédit Esso. Les stations Esso acceptent généralement les cartes Visa et Master Charge.

OFFRES VALABLES DU 10 MARS AU 5 AVRIL

Pour tous renseignements **à Montréal, appelez 364-1781.**

MISE AU POINT DE L'ALLUMAGE ÉLECTRONIQUE

Comprend les opérations suivantes: analyse initiale du système d'allumage, essai et nettoyage des câbles et brides de serrage de la batterie, pose de bougies neuves, vérification de la compression, vérification du câble H.T., du couvercle d'allumage, de la bobine et du circuit primaire, vérification et réglage de l'avance de l'allumage, vérification du fonctionnement de la soupape de recyclage des gaz de carter, vérification et graissage du volet de réchauffeur, vérification et dosage du mélange au ralenti, vérification du bon fonctionnement de la pompe et du filtre à essence, vérification de la cartouche du filtre à air et analyse finale du système d'allumage.

4 cylindres **28.88**
6 cylindres **31.88**
8 cylindres **38.88** ou moins, la plupart des voitures

Pièces et main-d'oeuvre incluses.

VIDANGE D'HUILE

Ce prix comprend jusqu'à 4 litres d'huile moteur Esso Extra et la main-d'oeuvre. Si un filtre et de l'huile supplémentaire sont nécessaires, ils seront facturés en sus.

4.88 ou moins, la plupart des voitures

POSE DE PNEUS D'ÉTÉ

ÉQUILIBRAGE DES ROUES

9.88 ou moins, la paire la plupart des voitures

Ce prix vaut pour 2 roues et inclut l'inspection des freins.

Esso

Les pros d'Esso

Céréales 80

Les agriculteurs québécois auront avantage à entreposer les céréales sur leur ferme

par Paul POULIOT

À la suite de l'incertitude créée sur le marché international des grains par la décision du président Carter de couper les exportations de ces denrées à l'URSS, il semble que les producteurs de céréales québécois auront avantage à entreposer leur récolte sur leur ferme.

D'autre part, le gouvernement du Québec, plus précisément son ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, consent des efforts considérables afin d'obtenir une production céréalière québécoise meilleure et plus volumineuse dans le but de rétrécir le vaste écart qui sépare le producteur et le marché et augmenter l'auto-suffisance de 30 p. 100 à 50 p. 100 d'ici 1982.

Ayant à l'idée cette augmentation considérable de céréales, plus les énormes quantités de grains importés, il est logique de s'interroger sur les capacités d'entreposage au Québec. C'est pourquoi le Dr Robert St-Louis, du département d'économie rurale à la faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation, Université Laval, a examiné longuement ce problème lors du colloque «Céréales '80», hier, à Montréal.

Une situation instable

Dans son exposé, qui a été indéniablement un des sommets de cette rencontre de producteurs et d'experts, l'agronome St-Louis a rappelé, en premier lieu, que l'économie agro-céréalière est en proie à de sérieux soubresauts non seulement au Québec, mais à l'échelle mondiale. Dans un tel contexte, il est bien évident qu'une multitude de facteurs affecteront d'une manière ou d'une autre les besoins d'entreposage de grains sur les fermes du Québec productrices de céréales. Cet économiste est d'avis que très peu de ces facteurs du grand contexte du commerce international des céréales sont actuellement prévisibles à long terme. Malgré cela, il croit que l'on peut se hasarder à pronostiquer d'une manière floue que certains de ces facteurs vont contribuer à favoriser l'entreposage à la ferme.

Le facteur le plus important

Selon le Dr St-Louis, le facteur qui apparait comme le plus important semble être le retard que le Canada doit combler pour rationaliser son réseau de commercialisation de manière à mieux rivaliser avec ses concurrents sur un marché international en forte expansion, à long terme.

Cela va nécessiter des investissements très élevés, à très brève échéance, dans les réseaux de transport, de manutention et d'entreposage pour l'exportation. En outre, a-t-il fait remarquer, advenant qu'on tente de régler d'abord les problèmes techniques créant des goulots d'étranglement au niveau de transport vers les ports, on risque d'accroître les pressions de la demande sur tous les silos terminaux du Saint-Laurent par le grain en transit vers l'exportation, créant une pénurie d'espace à combler pour les céréales destinées au marché local.

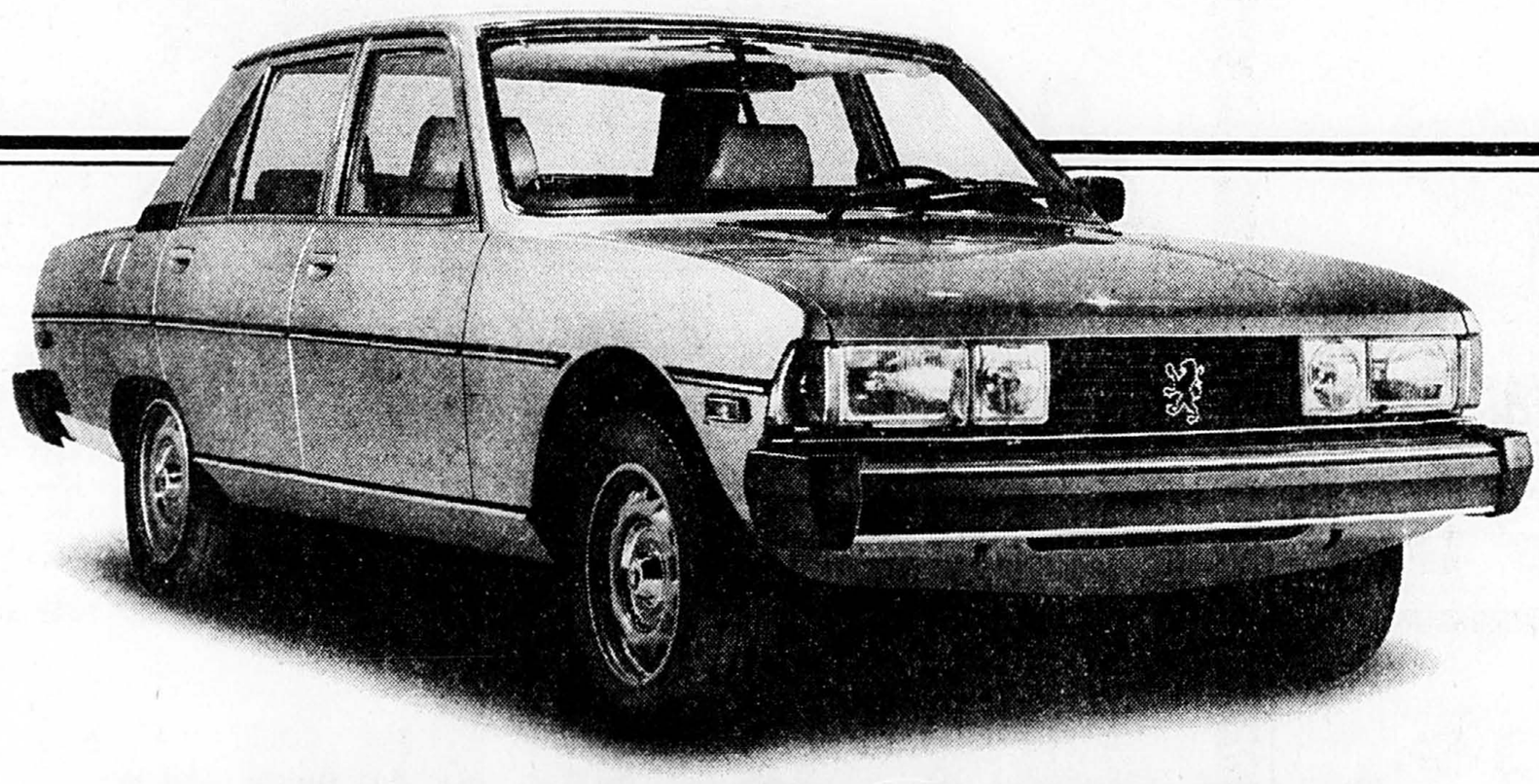
Le conférencier se demande alors si les silos régionaux vont vouloir et pouvoir succomber à la tentation de prendre la relève. Advenant qu'ils le fassent, on peut prévoir que les grains entrant de l'extérieur sur le marché local vont concurrencer le grain produit localement pour les mêmes espaces d'entreposage. Il en déduit que ceci devrait faire monter les taux et partant, par tassage de prix pour réserver des espaces d'entreposage, accroître la rentabilité des espaces construits à la ferme.

Les relations de travail

Le professeur St-Louis prévoit que si les collectivités où l'on produit, transporte et manutentionne de gros volumes de céréales fourragères ne réussissent pas à aplanir les difficultés de plus en plus sérieuses qu'elles rencontrent lors des négociations des contrats de travail des employés du secteur de la mise en marché des grains, il deviendra de plus en plus difficile d'accroître, sinon de maintenir, les critères d'efficience technique réalisables dans ce secteur.

Hausse des coûts d'énergie

Enfin, il semble à cet éminent expert, que l'accroissement des coûts de l'énergie vont, éventuellement, à travers leur impact direct sur les frais de séchage et de transport des grains, forcer la prise en compte de ce qu'il qualifie «d'avantage naturel du consommateur». Il a voulu rappeler par là qu'à mesure que les frais de transport et de manutention d'un produit augmentent, il devient de plus en plus intéressant pour la région consommatrice d'inciter l'éclosion d'une production locale qui, partant, devient plus concurrentielle par extension géographique des avantages comparatifs.



LE GÉNIE VA BIEN À PEUGEOT. À PREUVE, LA 604.

Les autres grandes routières, allemandes, suédoises, japonaises ou américaines, ont peut-être beaucoup de talents... mais la Peugeot 604 est la seule qui offre une synthèse aussi harmonieuse entre la sécurité, la robustesse et le confort. Le tout en équipement standard:

Sécurité et robustesse:
• Moteur V6 en alliage léger, avec arbre à cames en tête et allumage transistorisé—boite manuelle 5 vitesses
• Servo direction à crémaillère et freins à disques assistés sur les quatre roues indépendantes
• Nouvelle génération de pneus Michelin: TRX
• Habitacle de sécurité dérivé directement du véhicule de synthèse de sécurité (VSS)

Confort:
• Console centrale où sont regroupées les commandes des quatre vitres teintées électriques, de la lunette arrière dégivrante, du climatiseur 4 saisons, de la montre à quartz, et de la radio-cassette FM stéréo
• Commandes d'essuie-vitres, de phares, d'avertisseur et de régulateur de vitesse regroupées sur le volant selon la disposition standard nord américaine
• Sièges baquets anatomiques inclinables en position couchette, etc...

Venez examiner en détails et essayer par vous-même la Peugeot 604. Et vous découvrirez ce qu'est une voiture équilibrée dont le génie n'a que faire du tape-à-l'oeil et des vroum vroum inutiles.

PEUGEOT

l'harmonieuse synthèse de la sécurité, de la robustesse, du confort

Roger Automobiles Ltée
4269 ouest Ste-Catherine
(514) 932-2925

Biarritz Automobiles Ltée
10825 Racette Boul.
Montréal Nord
(514) 323-1900

Auto Grand Tourisme Inc.
1740 Boul. Labelle
(514) 331-6554

Rive-Sud
465 Curé Poirier ouest
(514) 677-6361

"Ma cuisinière Kenmore, c'est plus qu'une valeur sûre. C'est un appareil solide, fiable... et c'est ma meilleure aide-cuisinière."

"Au nombre de repas que je prépare dans une journée, j'ai besoin d'avoir une aide en tout temps. Et je sais que je peux compter sur ma cuisinière Kenmore, tous les jours . . . et pour longtemps."

Jocelyne Bourdon



Rabais $30*

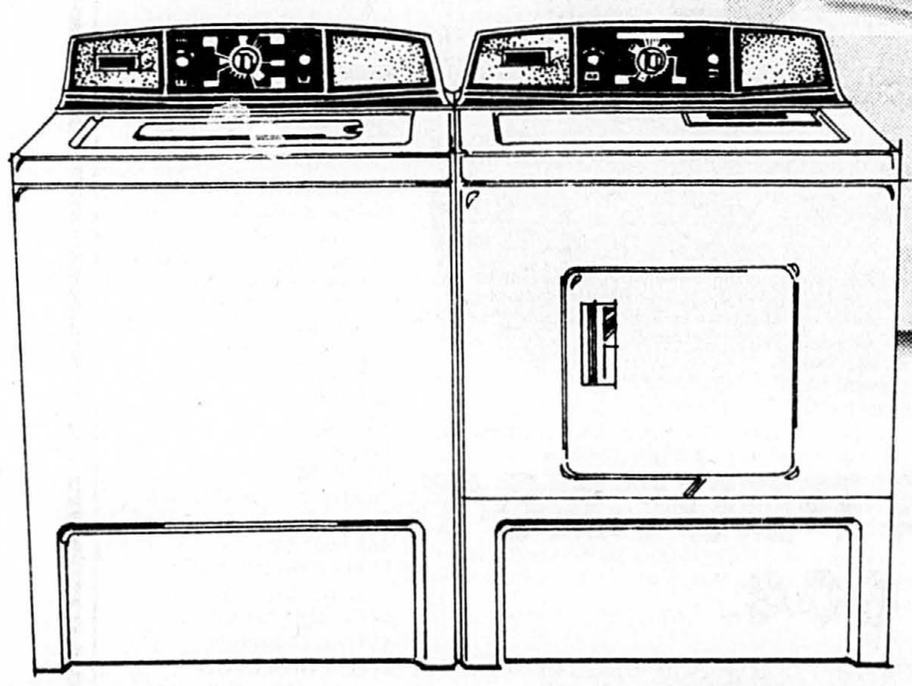
cuisinière Kenmore de 30" avec dosseret en verre

389.98 Rég. 419.98

Four programmable par horloge. Réglage à temps différé; mise en marche et arrêt au moment préréglé. Grilloir à réglage de chaleur. Hublot 'Visi-Bake' permettant de surveiller la cuisson sans avoir à ouvrir le four. Eléments à réglage progressif. Dosseret à éclairage fluorescent. Prise programmable pour petits appareils. Blanc, four à nettoyage facile. 227 466 090 DL. Blé doré ou amande $10 en sus. **Four autonettoyant.** Finie la corvée du nettoyage. Caractéristiques comme ci-dessus. 227 466 790 DL. **Rég. $569.98. $539.98.** Blé doré ou amande $10 en sus.

Comme dans le catalogue Soldes d'hiver aux pages 93, 95, 97 et 196, et pour toute sa durée.

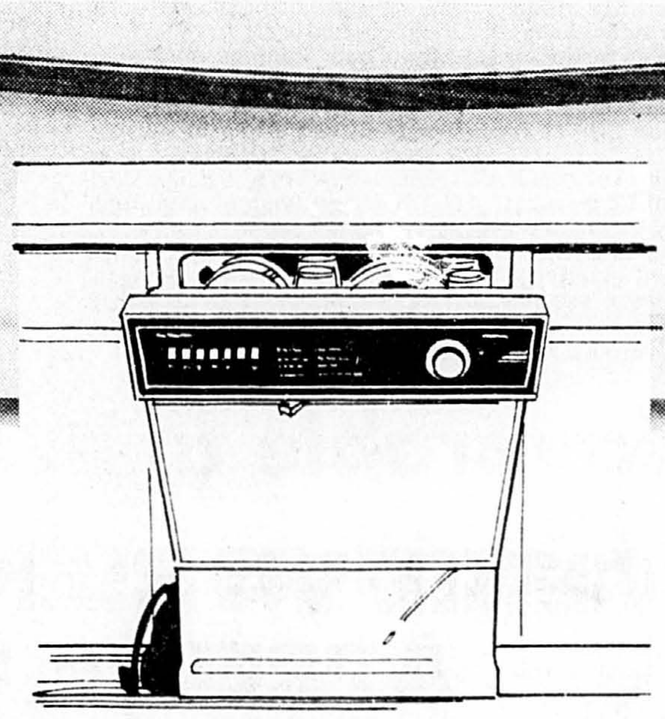
Mme Bourdon, propriétaire d'une cuisinière Kenmore, est photographiée ici avec notre modèle-vedette 60090.



Rabais $30*

Laveuse Kenmore à programmes pour tissus ordinaires, délicats et sans repassage. 5 combinaisons de température lavage/rinçage, moteur 2 vitesses, niveau d'eau réglable, agitateur Roto-Swirl. Blanc. 267 448 220 DL. Blé doré $10 en sus.

$419.98 Rég. $439.98



Rabais $20*

Sécheuse à programme Fabric Master évitant la surchauffe du linge. Séchage minuté à 3 réglages de températures; culbutage à air froid 10 min. pour les sans repassage. Interrupteur de mise en marche. Blanc. 267 488 220 DL. Blé doré $10 en sus.

$269.98 Rég. $289.98



Rabais $50*

Lave-vaisselle à 7 boutons pour laver et sécher toute votre vaisselle. Chauffe-assiettes et lavage léger par cadran. Broyeur d'aliments mous. Lavage sur 2 niveaux. Panneaux de façade blanc et couleurs. 227 479 330 DL. Aussi modèle mobile.

$399.98 Rég. $449.98

Rabais $30*

Modèle Sears 17.1 pi. cu., sans givre, de 1er choix. Aucune corvée de dégivrage. Congélateur pour 155 lb et nombreux autres avantages. Blanc, char. à droite 467 479 990 DL. Couleur et blanc à char. à gauche $10 en sus. Couleur, char. à gauche $20 en sus.

$749.98 Rég. $779.98

Offert dans les 14 points de vente Sears de Montréal et ses environs

Dans nos magasins

Place Vertu, Ville St-Laurent . . **333-5222**
Les Galeries d'Anjou, Anjou . . . **353-7770**
Mail Champlain, Brossard **465-1000**
Carrefour du Nord, St-Jérome . **432-2110**

Heures d'ouverture: Lun., Mar., Mer. de 9h30 à 17h30; Jeu., Vend. de 9h30 à 21h; Sam. de 9h à 17h.

Dans nos bureaux de vente par catalogue avec appareils ménagers

Boucherville **641-1240**
Chateauguay **691-6920**
Chomedey **687-4811**
Duvernay **668-6600**
LaSalle **363-8120**
Montréal Nord **323-9410**
Pointe-Claire **694-4720**
Repentigny **581-7631**
Rosemère **621-0230**
Terrebonne **471-2233**

TELESHOPPING
Montréal **333-5811**
St-Jérome **432-1130**

Sears Kenmore

Simpsons-Sears Ltée

le monde

La gauche sur un pied de guerre au Salvador

d'après Reuter, UPI, AFP, AP

Les organisations de gauche, au Salvador, sont sur un pied de guerre et le gouvernement est prêt à faire face à toute éventualité de guerre civile au lendemain de l'assassinat de l'archevêque Oscar A. Romero.

La Coordination révolutionnaire des masses, une organisation qui regroupe la plupart des groupes de gauche du pays, a déclaré qu'elle resterait sur un pied de guerre jusqu'au renversement de la junte qui est au pouvoir depuis six mois. Egalement, le mot d'ordre de grève générale a été lancé en guise de protestation pour la mort du prélat.

M. Adolfo Arnoldo Majano, un membre de la junte, a réagi en déclarant que chaque organisation a le droit d'aspirer au pouvoir mais seulement dans les limites des moyens légaux. Les troupes font lourdement sentir leur présence dans les rues de la capitale que la population a fuies de peur d'éclatement de violence.

Par ailleurs, une vingtaine d'Américains, les parents de diplomates, ont quitté le pays en raison de la situation tendue. Le département d'Etat américain a fait savoir qu'il est toujours prêt à accorder l'aide promise au Salvador.

Une foule estimée à 50,000 personnes a marché sur une distance d'une vingraine de rues près de la basilique en l'honneur de Mgr Romero et le cerçueil de ce dernier était visible. La date de ses funérailles n'est pas officiellement connue, mais on s'attend à ce qu'elles aient lieu dimanche en présence de personnalités religieuses de tout le continent.

Les circonstances exactes de l'assassinat de lundi ont été remises en question avec l'hypothèse que la mort aurait été causée par une seule balle de petit calibre au coeur. Hier, la junte a demandé l'aide d'experts étrangers dont Interpol pour déterminer si le meurtrier est un mercenaire.

L'ambassadeur américain estime qu'il s'agit d'un tireur d'élite venu de Cuba, selon les informations qu'il détient.

Carter devient vulnérable

• mais il ne changera pas de stratégie

d'après AFP, AP, UPI et Reuter

Au lendemain de sa double défaite aux primaires de New York et du Connecticut, le président Jimmy Carter apparaît pour la première fois de la campagne vulnérable, sinon vis-à-vis de son rival démocrate Ted Kennedy, du moins, à long terme, par rapport au favori républicain Ronald Reagan.

L'électorat juif, qui représente le tiers du vote démocrate de New York, a certes appuyé Kennedy en signe de protestation contre le récent vote anti-israélien de l'administration Carter au Conseil de sécurité des Nations unies.

Mais les observateurs soulignent qu'à New York même, l'appui des Noirs et des catholiques à Kennedy ainsi que la victoire de ce dernier dans le Connecticut semblent plutôt signaler les frustrations générales de l'électorat américain à l'égard de Carter.

Frustrations qui, dépassant le cas d'Israël, englobent en politique étrangère tant l'affaire des otages en Iran que le problème de l'Afghanistan, et à l'intérieur, touchent à l'économie, notamment l'inflation.

En prêchant la patience au début de la crise iranienne le 4 novembre dernier, le président Carter avait fait l'unanimité derrière sa politique.

Mais les otages sont détenus à Téhéran depuis près de cinq mois, la voie onusienne choisie par Carter a abouti à une impasse et les démocrates de New York et du Connecticut ont voté mardi sans le moindre espoir d'une libération prochaine des otages.

Un sondage AP-NBC indiquait la semaine dernière que, pour la première fois depuis le 4 novembre 1979, moins de la moitié des Américains soutenaient la politique iranienne du président.

Kennedy, qui a battu Carter par 59 p. cent à 41 p. cent à New York et par 47 p. cent à 41 p. cent dans le Connecticut, soutenait hier que sa campagne axée sur l'économie et la politique étrangère était la bonne et qu'il continuerait dans ce sens.

Stratégie inchangée

A la Maison-Blanche, des aides présidentiels admettent que les récentes coupures budgétaires ont joué contre Carter mais ils affirment qu'il n'est pas question d'un changement dans la stratégie électorale présidentielle.



KENNEDY : le sourire de la victoire. téléphoto UPI

«Notre position dès le début a été de mener une campagne qui nous donne le nombre requis de délégués pour la nomination», a déclaré Jody Powell. Il a ajouté que le président Carter ne changerait pas sa stratégie de rester à la Maison-Blanche tant que les otages de Téhéran ne seront pas revenus aux Etats-Unis.

Cette confiance après les défaites de New York et du Connecticut se fonde sur la forte avance de Carter au niveau des délégués — 747.5 contre 399.5 à Kennedy (la majorité requise étant de 1,666) — et le sénateur du Massachusetts doit remporter plus de 60 p. cent des délégués dans les prochaines primaires pour battre Carter.

Les observateurs considèrent une telle prouesse comme peu probable même si la double victoire de Kennedy a ranimé la campagne de celui-ci avant les primaires d'avril (Kansas et Wisconsin, le 1er; Lousiane, le 5; et Pennsylvanie le 22).

Atouts pour Reagan

Ils craignent plutôt que ce doublé spectaculaire de Kennedy ne profite surtout à Ronald Reagan, le grand favori républicain avec 314 des 998 délégués requis, contre 68 à George Bush et 45 à John Anderson.

La Maison-Blanche a laissé entendre hier que contre Reagan, Carter changerait de stratégie même si les otages étaient encore en Iran.

Iran: l'opinion favorable à un procès pour les otages

d'après AFP, UPI et CP

L'un des hommes forts de l'Iran, l'ayatollah Mohammad Beheshti, président de la Cour suprême et chef du Parti de la République islamique, a déclaré hier que l'opinion publique iranienne était favorable à un procès des otages américains.

Il a ajouté que le Conseil de la Révolution juge désormais inutile le transfert de ces 50 otages de l'ambassade américaine et il s'est personnellement prononcé pour une rupture des relations diplomatiques et économiques avec les Etats-Unis.

Il a fait ces déclarations en guise de réponse aux propos tenus la veille par le conseiller présidentiel américain Zbigniew Brzezinski, qui estimait que l'exil de l'ex-chah en Egypte ne devrait influer ni sur le sort des otages ni sur les relations Iran-USA.

Au Caire entre-temps, où le cardiologue américain Michael DeBakey est arrivé hier soir pour examiner l'ex-chah, une première manifestation contre l'admission du souverain déchu en Egypte était enregistrée à l'Université du Caire.

Quelque 2,000 étudiants proches des Frères musulmans ont organisé un sit-in sur le campus, sous des banderoles qualifiant l'ex-chah de dictateur et de tyran. Les gardiens ont fermé les grilles du campus pour bloquer l'accès aux sympathisants de l'extérieur.

Des équipes de télévision américaines ont été malmenées par les gardiens qui leur ont interdit de filmer la manifestation.

Pour l'ayatollah Beheshti, dont le parti a remporté 36 des 83 sièges adjugés jusqu'ici au 1er tour des législatives iraniennes, si l'ex-chah et sa fortune ne sont pas restitués à l'Iran, le Parlement décidera probablement de traduire les otages américains en jugement.

«Quitte à les pardonner par la suite, a-t-il dit, ajoutant: C'est pour nous une question d'indépendance nationale». En ce qui concerne la rupture avec les Etats-Unis, il a admis qu'une telle mesure ferait au préalable l'objet d'une discussion approfondie à Téhéran.

Hassan Habibi, porte-parole du Conseil de la Révolution, a confirmé d'autre part que, pour l'Iran, la question du transfert des otages ne se posait plus car elle avait été conçue comme un geste de bonne volonté pour obtenir l'arrestation de l'ex-chah au Panama.

Le chah opéré samedi

Celui-ci est maintenant en Egypte où il attend d'être opéré samedi pour l'ablation d'une rate cancéreuse à l'hôpital militaire de Maadi.

Habibi a aussi indiqué que le 2e tour des législatives iraniennes n'aura pas lieu avant environ un mois. Il a expliqué que la commission chargée d'examiner les plaintes après le 1er tout dispose d'un mois pour décider d'éventuelles invalidations.

Selon certaines informations, les résultats officiels du 1er tour pourraient être annoncés d'ici une semaine. Le Parlement, qui comptera 270 sièges, devra, selon le firman de l'imam Khomeiny, se prononcer en définitive sur le sort des otages américains.

Enfin, trois nouvelles exécutions ont eu lieu hier à Dezfoul, dans le Khouzestan, et un oncle de l'ex-impératrice Farah, Manouchehr Dibah, a été arrêté à Tabriz sur plainte de paysans locaux.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Avis d'Audience Publique

MONTRÉAL (QUÉBEC)
LE 6 MAI 1980, 09:30

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes tiendra une audience publique à compter du 6 mai 1980 à l'hôtel Sheraton Mont-Royal, 1455, rue Peel, Montréal (Québec) afin d'étudier ce qui suit :

RÉGION DU QUÉBEC

A) **CÂBLEVISION NATIONALE LTÉE, 2055, RUE PEEL, SUITE 325, MONTRÉAL (QUÉBEC) H3A 1V4**

i) **Châteauguay, Candiac, Longueuil, Saint-Lambert, Lemoyne, Greenfield Park et Préville (Québec)**
ii) **Montréal (Québec)**
iii) **Laval (Québec)**
iv) **Québec (Québec)**
v) **Cap-de-la-Madeleine (Québec)**
vi) **Victoriaville et Arthabaska (Québec)**
vii) **Sherbrooke, Rock Forest, Deauville et une partie du canton d'Ascot (Québec)**
—800060600

Demande présentée en vue de transférer 1,876,875 actions ordinaires (100% des actions ordinaires émises et en circulation dans Câblevision Nationale Ltée) de Netcom Inc. (voir liste ci-après) et de neuf actionnaires individuels détenant une action qualificative à Vidéotron (1979) Ltée.

Netcom Inc. Actionnaires	Ordinaires	Vote %
Caisse de dépôt et placement du Québec	563,062	30
La Laurentienne, Compagnie Mutuelle d'Assurance	375,375	20
Evergreen Cablevision Ltd.	375,375	20
La Sauvegarde, Compagnie d'Assurance sur la vie	51,614	2.8
La Compagnie de l'Assurance-vie Desjardins	42,229	2.2
La Paix, Compagnie d'Assurances générales du Canada	37,538	2.0
La Laurentienne, Compagnie d'Assurances générales	56,307	3.0
	1,876,875	100%

B) 1 — **TÉLÉCÂBLE VIDÉOTRON LTÉE**
2 — **CÂBLOVISION HAUT-RICHELIEU LTÉE**
3 — **TÉLÉCÂBLE DE LA RIVE-SUD-INC., 3700, BOULEVARD LOSCH, SAINT-HUBERT (QUÉBEC), J3Y 5T6**

B) 1 — i) **La Prairie, Notre-Dame, Saint-Hubert, Sainte-Catherine, Saint-Constant, Delson, Carignan, Chambly, Richelieu, Marieville, Greenfield Park, Brossard, Longueuil, Dorion, Vaudreuil, Vaudreuil-sur-le-Lac, Pincourt, Ile Perrot, Hudson, Terrasse Vaudreuil, Rigaud, Joliette, Saint-Charles Borromée, Saint-Paul-de-l'Industrie, Crabtree (Québec) et les régions avoisinantes**
ii) **Beloeil, McMasterville, Saint-Hilaire, Otterburn, Saint-Bruno, Sainte-Julie, Saint-Basile (Québec) et les régions avoisinantes**
iii) **Buckingham et Masson (Québec)**
iv) **Gatineau (Québec)**
v) **Mont-Laurier (Québec)**
vi) **Saint-Jérôme, Lafontaine et Saint-Antoine (Québec)**
—800061400

B) 2 — i) **Saint-Jean, Iberville, village de Saint-Grégoire-le-Grand, Saint-Luc (incluant Talon et l'Ile Sainte-Thérèse), secteur de l'Acadie, secteur des paroisses Saint-Alexandre et Saint-Athanase, secteur de la paroisse Saint-Grégoire-Le-Grand (incluant le chemin de la Montagne), Farnham et village de Sainte-Brigide d'Iberville (Québec) et les régions avoisinantes**
—800063000

B) 3 — i) **Lévis, Lauzon, Saint-David, Saint-Romuald, Charny, Pintendre, Saint-Jean-Chrysostome, Saint-Rédempteur, Saint-Nicolas et Bernières (Québec)**
—800062200

Demandes présentées en vue de transférer le contrôle direct de Télécâble Vidéotron Ltée et Télécâble de la Rive-Sud Inc., par le transfert de 60,000 actions ordinaires (100% des actions ordinaires émises et en circulation) des actionnaires actuels (voir liste ci-après) à Vidéotron (1979) Ltée.

Télécâble Vidéotron Ltée

Actionnaires	Actions ordinaires	%	Actions privilégiées	%
Sojecci	36,000	(60,33)	—	—
André Chagnon	15,995	(26,33)	38,500	(100,00)
Roynat	4,000	(6,67)	—	—
Roger Jauvin	1,820	(3,03)	—	—
Jean-Charles Dagenais	1,092	(1,82)	—	—
Pierre Hébert	544	(0,91)	—	—
Guy Laflamme	544	(0,91)	—	—
Frederick Benn	1	—	—	—
Louis Brunel	1	—	—	—
Gaston Parent	1	—	—	—
Claude Chagnon	1	—	—	—
Claire Richer	1	—	—	—
TOTAL	60,000	(100,00)	38,500	(100,00)

La propriété de Vidéotron (1979) Ltée suivant l'approbation de ces dernières et une transaction reliée au financement de ces transferts par laquelle 30,000 actions du trésor de Vidéotron (1979) Ltée seront émises à la Caisse de Dépôt et Placement du Québec sera la suivante :

Actionnaires	Actions ordinaires	%
Sojecci	42,000	(42,00)
André Chagnon	18,661	(18,66)
Roynat	4,667	(4,66)
Roger Jauvin	2,123	(2,12)
Jean-Charles Dagenais	1,274	(1,27)
Guy Laflamme	635	(0,63)
Pierre Hébert	635	(0,63)
Gaston Parent	1	(0,01)
Claude Chagnon	1	(0,01)
Louis Brunel	1	(0,01)
Frederick Benn	1	(0,01)
Claire Richer	1	(0,01)
Caisse de Dépôt et Placement du Québec	30,000	(30,0)
TOTAL	100,000	(30,0)

C) Subséquemment et conditionnellement à l'approbation des transferts ci-haut énumérés en A et B le promettant-acheteur propose les modifications suivantes aux systèmes existants de Câblevision Nationale Ltée:

i) Montréal (Québec)
—800064800 —800065500
—800066300 —800067100
ii) Châteauguay, Candiac, Longueuil, Saint-Lambert, Lemoyne, Greenfield Park et Préville (Québec)
—800068900
iii) Laval (Québec)
—800069700

Demandes présentées en vue de modifier les licences de radiodiffusion des entreprises de télévision par câble ci-haut mentionnées comme suit :

Têtes de lignes
— abandonner les têtes de lignes existantes;
— établir une nouvelle tête de ligne

Tarifs	Tarifs maximums actuels	Tarifs maximums projetés
Frais d'installation	$20.00	Inchangé
Taux mensuel	$6.50	$7.50*
	$ .25	$ .25
Émissions en provenance de TF7, antenne 2 et FR3	$ 6.75	$ 7.75

* Lorsque 27 canaux seront disponibles

Services de base (canaux 2 à 13)
— ajouter trois (3) canaux spéciaux de programmation :
— consommation, emploi et services
— météo et guide horaire
— petites annonces

Pour les secteurs de Longueuil, Saint-Lambert, Lemoyne, Greenfield Park et Préville la programmation communautaire proviendra du studio de Saint-Hubert (Québec)

Services de canaux supplémentaires
— supprimer la distribution d'émissions en provenance de TF1, antenne 2 et FR3;
— ajouter la réception et la distribution de CKSH-TV (SRC) Sherbrooke (Québec);
— ajouter huit (8) canaux spéciaux de programmation :
— télé-information
— émissions locales et «CONTACT»
— groupes ethniques
— cours
— enfants — jeunesse
— arts — spectacles
— sciences — éducation
— sports — loisirs

En plus, sur les canaux 3, C, D, G, I, J, K, L, M et O le requérant propose d'offrir, lorsqu'inutilisés, des services assistés par ordinateur tels que divertissement (jeux), formation (cours) et utilitaire (impôt).

Service radiophonique
— ajouter la distribution de «La Voix Hellénique» (CHCR-FM);
— ajouter la distribution d'un journal parlé;
*— ajouter un canal de musique classique pré-enregistrée;
**— ajouter un canal de musique populaire pré-enregistrée;
* diffusée aussi à temps complet ou à temps partiel sur tous les canaux alimentés par une source alpha-numérique ou services assistés par ordinateur (sauf 9 et 10)
** diffusée aussi à temps partiel lorsque le canal 9 est alimenté par une source alpha-numérique.

Dans une phase intérimaire jusqu'au moment ou les trente (30) canaux seront disponibles le cessionnaire prévoit les modifications suivantes :

Services de canaux supplémentaires
— ajouter la distribution d'un canal spécial de programmation :
— sports — loisirs ou cours
— ajouter la réception et la distribution de CKSH-TV (SRC) Sherbrooke (Québec).

En plus, sur les canaux 3, 5, 6, 10, D et F le requérant propose offrir, lorsqu'inutilisés, des services assistés par ordinateur tels que divertissement (jeux), formation (cours) et utilitaire (impôt).

iv) **Québec (Québec)**
—800070500

Demande présentée en vue de modifier la licence de radiodiffusion de l'entreprise de télévision par câble desservant Québec (Québec) comme suit :

Têtes de lignes
— abandonner les têtes de lignes existantes;
— établir une nouvelle tête de ligne.

Tarifs	Tarifs maximums actuels	Tarifs maximums projetés
Frais d'installation	$20.00	Inchangé
Taux mensuel	$ 7.00	$ 8.00*
Émissions en provenance de TFI, antenne 2 et FR3	$ 0.25	$ 0.25
Micro-ondes	$ 0.20	$ 0.20
	$ 7.45	$ 8.45

*Lorsque 27 canaux seront disponibles

Service de base (canaux 2 à 13)
— supprimer la distribution de deux (2) canaux spéciaux de programmation :
— Chambre des communes
— Assemblée nationale
— ajouter la distribution de deux (2) canaux spéciaux de programmation :
— météo
— guide horaire

Services de canaux supplémentaires
— supprimer la réception et la distribution de CHEM-TV (TVA) Trois-Rivières (Québec) :
— ajouter la réception et la distribution de WCFE-TV (PBS) Plattsburgh (New York);
— ajouter la distribution de dix (10) canaux spéciaux de programmation :
— télé-information
— services assistés par ordinateur
— émissions locales et « CONTACT »
— cours
— enfants — jeunesse
— arts — spectacles
— sciences — éducation
— sports — loisirs
— consommation — emplois et services
— petites annonces

En plus, sur les canaux 7, 13, D, G, H, I, J, K et M le requérant propose d'offrir, lorsque inutilisés des services assistés par ordinateur tels que divertissement (jeux), formation (cours), utilitaire (impôt).

Service radiophonique
— ajouter la distribution d'un journal parlé;
*— ajouter un canal de musique classique pré-enregistrée;
**— ajouter un canal de musique populaire pré-enregistrée;
— changer la réception des stations déjà autorisées par voies hertziennes CFQR-FM, CKMF-FM, CJFM-FM, CHOM-FM, CBF-FM Montréal, CKOI-FM Verdun et CFGL-FM Laval (Québec) par réception micro-ondes;
* diffusée aussi à temps complet ou à temps partiel sur tous les canaux alimentés par une source alpha-numérique ou services assistés par ordinateur (sauf 5 à 9)
** diffusée aussi à temps partiel lorsque le canal 9 est alimenté par une source alpha-numérique.

Dans une phase intérimaire jusqu'au moment ou les trente (30) canaux seront disponibles le cessionnaire prévoit les modifications suivantes :

Service de canaux supplémentaires
— ajouter la distribution de quatre (4) canaux spéciaux de programmation :
— petites annonces
— météo — radar
— cours
— enfants

En plus, sur les canaux 7, 11, 13, G, I et L le requérant propose offrir, lorsqu'inutilisés, des services assistés par ordinateur tels que divertissement (jeux), formation (cours) et utilitaire (impôt).

— changer la réception des stations déjà autorisées par voies hertziennes CFQR-FM, CKMF-FM, CJFM-FM, CHOM-FM, CBF-FM Montréal, CKOI-FM Verdun et CFGL-FM Laval (Québec) par réception micro-ondes;

Endroits où l'on peut examiner les demandes :

3700, boulevard Losch
Saint-Hubert (Québec)

90, rue Beaubien
6e étage
Montréal (Québec)

1600 est, boulevard St-Martin
Édifice B, Suite 290
Laval (Québec)

336, rue Du Roi
Québec (Québec)

188, rue Susey
Cap-de-la-Madeleine (Québec)

298 est, rue Notre-Dame
Victoriaville (Québec)

725, terrasse CPR
Sherbrooke (Québec)

532, boulevard Laurier
Beloeil (Québec)

150 est, rue
MacLaren
Buckingham (Québec)

160 est, boulevard Maloney
Gatineau (Québec)

448, rue Charles
Mont-Laurier (Québec)

7, avenue Castonguay
St-Jérôme (Québec)

171, rue Champlain
Saint-Jean (Québec)

150, Trans-Canada est
Lévis (Québec)

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Comment intervenir — Quiconque désire formuler des commentaires à propos d'une demande doit présenter une intervention écrite comportant un exposé clair et suscinct des faits et des motifs pour lesquels l'intervenant appuie la demande, s'y oppose ou propose de la modifier; on doit aussi indiquer si l'on désire ou non comparaître à l'audience.

Date d'échéance pour la réception des interventions au Conseil et chez le requérant: le 16 avril 1980. — Les interventions doivent être envoyées par courrier recommandé ou par messager au requérant et au CRTC, Ottawa (Ontario) K1A 0N2 avec preuve de signification. A remarquer qu'elles doivent être reçues à la date susmentionnée et non simplement postées à cette date.

Examen des demandes et des documents — A l'adresse locale indiquée dans cet avis et au Conseil, Edifice Central, Les Terrasses de la Chaudière, 1, promenade du Portage, Pièce 561, Hull (Québec).

On peut obtenir de plus amples informations en se procurant une copie des **Règles de procédure**, disponible au coût de 35 cents au : Centre d'édition, Centre d'imprimerie, Imprimerie et édition, Ministère des Approvisionnements et Services, 270, rue Albert, Ottawa (Ontario). Renseignements : Écrire au Conseil ou téléphoner à 819-997-1027 ou 997-1328.

OTTAWA, 17 MARS 1980
J.G. Patenaude
Secrétaire général
CRTC — Avis public 1980-23

TCHAD

Les combats reprennent

NDJAMENA (AFP, Reuter) — Le combats entre factions rivales ont repris hier avec le même acharnement dans la capitale du Tchad. Ainsi le précaire cessez-le-feu qui s'était instauré mardi soir n'aura été qu'une simple accalmie et il semble remis en cause malgré la réunion qui a eu lieu pendant deux heures à la cathédrale entre des délégations des Forces armées du nord (FAN) de M. Hissen Habre et les Forces armées populaires (FAP) de M. Goukouni Weddee, en présence des ambassadeurs de France, d'Egypte, du chargé d'affaires d'Arabie Saoudite et de l'imam Moussa.

On entendait distinctement hier soir les explosions de mortier ou de canon ainsi que les crépitements des mitrailleuses lourdes. Ces tirs sont accompagnés d'armes automatiques.

La population privée d'eau et d'électricité est de plus en plus éprouvée en ce cinquième jour de combat.

Sur le terrain, la situation n'a guère évolué depuis samedi et la ligne de démarcation entre les deux tendances ne connaît que de faibles variations: un jour, les uns prennent un pâté de maisons, le jour suivant, les autres ripostent et récupèrent leurs positions. L'arrivée de renforts des deux côtés expliquerait peut-être la nouvelle flambée de violence.

On ignore le nombre de victimes, mais il semble que de nombreux civils aient été tués. Le comité international de la Croix-Rouge à Genève a reçu hier de ses délégués à Ndjamena un télégramme faisant état d'un nombre «incalculable de blessés», parmi lesquels figurent des combattants, des civils et des enfants. Le câble précisait que l'hôpital central est privé d'eau et d'électricité et que la situation alimentaire reste très difficile pour des centaines de personnes.

Un premier contingent de 160 personnes, pour la plupart des Français évacués de Ndjamena à la suite des combats, a quitté Douala hier pour Paris par vol spécial affrété par le gouvernement français. Un Transall de l'armée de l'air française a débarqué un groupe de 50 évacués venant du Tchad dans la capitale camerounaise.

Selon les témoignages de ces ressortissants, ce qui se passe actuellement au Tchad est beaucoup plus grave que l'année dernière car «on se bat partout... et aucun quartier n'est épargné». «Il y a le feu partout», a déclaré une Française à son arrivée à Paris.

dépêches

LES PAYS-BAS ont l'intention d'acheter 81 chasseurs F-16 américains pour remplacer leurs NF-5 Northrop démodés. En 1975, La Haye avait déjà acheté à General Dynamics 102 F-16 dans ce qui fut alors présenté comme «le marché du siècle». Il y a un mois, le ministre de la Défense Willem Scholten avait indiqué que le gouvernement envisageait de passer commande de 30 F-16 supplémentaires. L'achat de ces 111 avions coûterait à La Haye entre $810 millions et $1 milliard, le prix dépendant du lieu de fabrication des appareils.

•

UNE SEPTIÈME séance de négociations a réuni hier les représentants du gouvernement colombien et du groupe M-19 qui détient à l'ambassade dominicaine de Bogota 29 otages, dont 11 ambassadeurs. Le gouvernement a remis aux guérilleros, à leur demande, un memorandum sur les actes reprochés à 28 prisonniers dont le M-19 réclame la libération. Le communiqué officiel fait état d'une baisse de tension et indique que le prochain rendez-vous sera fixé par les canaux habituels.

•

L'INDE a décidé d'accorder un statut diplomatique à part entière au bureau de l'OLP ouvert à New Delhi depuis 1975. Le ministre indien des Affaires étrangères a aussi annoncé au Parlement que Yasser Arafat avait été invité en Inde et que cette visite «officielle» débutera demain.

•

À CUBA, pour la première fois depuis 15 ans, le gouvernement va augmenter les salaires, dont il élargira en même temps l'éventail pour «une meilleure efficacité de l'économie». Une vaste réforme du système salarial, accompagnée d'une hausse des traitements de 14 à 40 pour cent selon la qualification, sera mise en oeuvre par le Conseil des ministres à partir du 1er juillet prochain, annonce en effet le quotidien officiel *Granma*. Cette revalorisation coûtera 600 millions de pesos ($900 millions) pour 1980.

•

EN ITALIE, au terme d'une réunion de plus de deux heures, la Démocratie-chrétienne et le Parti socialiste ont jeté hier les bases du futur gouvernement et du retour des socialistes à l'exécutif. La rencontre, survenue au 7e jour de la crise politique, était considérée comme la condition nécessaire à la poursuite des consultations du premier ministre désigné Francesco Cossiga. Selon le socialiste Claudio Signorile, ces consultations pourraient aboutir d'ici deux semaines.

•

EN AFRIQUE DU SUD, le gouvernement Botha, chevauchant la montée du prix de l'or, a présenté hier un budget expansionniste comportant des réductions d'impôts de $1.1 milliard et une hausse de 11 pour cent pour la défense. Le ministre des Finances Owen Horwood a également annoncé une hausse salariale pour les enseignants et les fonctionnaires, une amélioration du logement et de l'éducation pour les Noirs, ainsi que l'abolition des surtaxes sur les importations. Le budget de la Défense passera de $2.29 milliards à $2.55 milliards le 1er avril.

•

LA DISSIDENTE soviétique Malva Landa, militante du groupe moscovite de surveillance des accords d'Helsinki et animatrice du fonds d'aide aux prisonniers politiques, a été condamnée à cinq ans d'assignation à résidence par un tribunal de Vladimir. Elle était accusée d'avoir diffusé des «calomnies» contre l'Etat. Mme Landa assurait elle-même sa défense et seul son fils a été autorisé à assister au procès.

•

BERNARD McGINN, le membre de l'IRA provisoire qui avait pris en otage mardi un couple et leur fille à Dundalk, au nord de Dublin, s'est rendu à la police après un siège d'une trentaine d'heures. Après avoir parlementé plusieurs fois avec lui, un prêtre catholique et ami de sa famille, le père McKenna, l'a convaincu d'abandonner. La police craignait une intervention de l'IRA et était installée en force près de la maison. Le père du ravisseur avait déclaré que son fils ne craignait pas la mort.

•

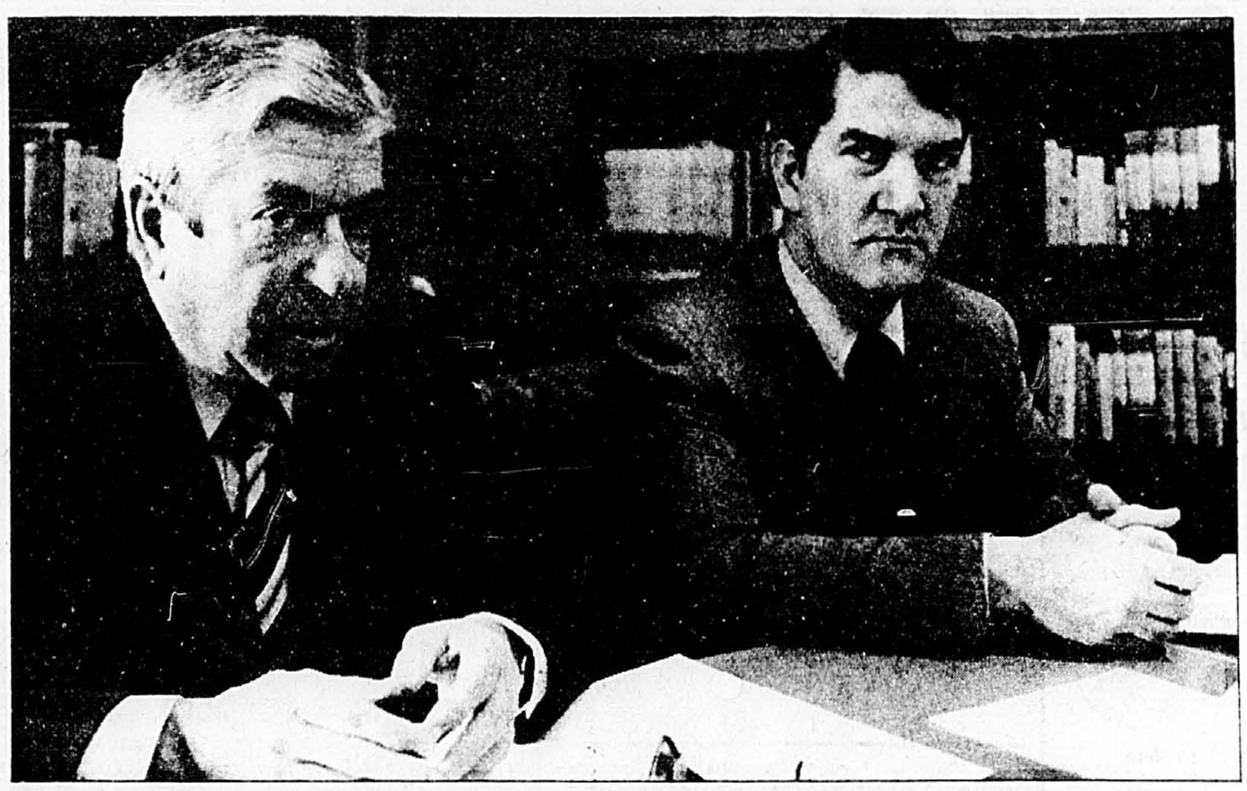
Mme LIDIA GUEILER, chef de l'Etat bolivien, a accepté hier soir la démission des 18 membres du cabinet, qui lui avait été remise dans la journée. Un remaniement du gouvernement avait été réclamé par le Congrès, les partis politiques, les syndicats et le clergé afin de garantir la neutralité de l'équipe au pouvoir dans les élections législatives du 29 juin prochain.

VENTE
D'ÉCOULEMENT
d'inventaire
CAMÉRAS, STÉRÉOS, RADIOS, TV
Toutes marques SONY, PIONEER, TOSHIBA, NIKON,
CANON, MINOLTA, RICOH, PENTAX, ETC.
Le solde se termine lundi, 31 mars 1980, à 6 h
JAPAN CAMERA CENTRE
& JAPAN ELECTRONICS CENTRE
LE CARREFOUR LAVAL CHOMEDEY, LAVAL
688-6530
LES GALERIES D'ANJOU VILLE D'ANJOU
353-6800

Les gens qui ont introduit l'ampoule électrique
vous présentent la lampe
BRIGHTSTIK®
Partout où vous avez besoin de la lumière, posez une lampe Brightstik. Pas d'installation, pas de complications.
Vous la collez, la branchez et l'allumez...tout simplement.
La lampe Brightstik consomme très peu d'énergie et peut durer cinq ans.
Brightstik de CGE.
LAMPE BRIGHTSTIK CGE
Chez les principaux détaillants
Générale Electrique du Canada

Hotpoint et Frigidaire
Appareils ménagers
• vente
• service
• pièces
Western RÉFRIGÉRATION
2875, RUE SAINT-JOSEPH LACHINE
637-2587

Gare au feu
Vert de jalousie,
il passa sur le feu rouge.
Au 6/36, on peut aussi gagner avec 5 et même 4 bons numéros!
6/36



En présence de M. François Beaudin, sous-ministre adjoint au ministère des Affaires culturelles, M. Fernand Seguin, président du Groupe de travail sur les musées scientifiques, présentait hier le rapport final de ce groupe dont l'une des recommandations suggère l'établissement d'un musée de la science et de la technologie à Montréal.
Photo LA PRESSE — Michel Gravel

Le Groupe Séguin propose un réseau de musées scientifiques

par Denis DION

Mettant franchement l'accent sur l'importance de la vulgarisation et de la diffusion du savoir scientifique ainsi que sur la décentralisation, le Groupe de travail sur les musées scientifiques a proposé hier la création d'un réseau comprenant un musée à Montréal et des centres régionaux de science et de technologie.

Le rapport final de ce groupe de travail présidé par M. Fernand Seguin, communicateur scientifique bien connu, et rendu public en présence de M. François Beaudin, sous-ministre adjoint au ministère des Affaires culturelles, recommande en outre que le réseau muséologique à caractère scientifique soit administré par un Conseil national et des Conseils régionaux qui, dans chaque cas, auraient le statut d'une compagnie privée à but non lucratif.

Partant du constat que les Québécois sont, au Canada, ceux qui sont le plus intéressés à la science et à la technologie, et s'inspirant du principe de l'accès démocratique au savoir scientifique, le Groupe de travail insiste sur le fait que le Musée et les Centres régionaux devront répondre aux besoins du milieu et être à l'écoute de celui-ci, faire preuve de souplesse dans leurs modalités de fonctionnement et accorder une large part aux expériences vécues, sous forme de visites industrielles, présentations itinérantes, ateliers de travail, centres d'information et de documentation, etc.

Le Groupe de travail note aussi qu'il faudra utiliser au maximum les équipements déjà existants, soit les jardins zoologiques, aquariums, jardins botaniques, centre d'interprétation de la nature, musée régional polyvalent, centres d'exposition, etc. En ce qui concerne les «exhibits» eux-mêmes, on favorise une approche systémique, c'est-à-dire celle qui fait voir tous les éléments importants d'un système, éléments que les visiteuses et visiteurs pourront étudier les uns après les autres ou n'en retenir qu'un seul, selon leurs préférences et leurs intérêts.

Quant au Musée de la science et de la technologie, qui ne verra pas le jour avant plusieurs années, le Groupe suggère qu'il soit intégré à la Cité culturelle de la métropole, si ce projet se réalise. Autrement, on pense qu'il devrait se situer dans le centre-ville, près du métro et d'aires de stationnement pour les visiteurs de l'extérieur.

Si les journalistes ont eu peu de temps hier pour préparer des questions pertinentes concernant ce rapport, qui ne leur a été remis que quelques minutes avant le début de la conférence de presse, le grand public et les milieux intéressés auront un meilleur délai pour faire connaître leurs réactions à ce document. M. François Beaudin a en effet précisé qu'on peut lui faire part de ces réactions jusqu'au premier juin prochain.

Pour être en mesure de se former une opinion, les personnes intéressées peuvent se procurer le «Rapport final du Groupe de travail sur les musées scientifiques», en s'adressant aux bureaux régionaux du ministère des Affaires culturelles ou à la Direction des communications du Ministère à Montréal ou à Québec. A Montréal, on peut téléphoner à: 873-2255 ou 873-6190.

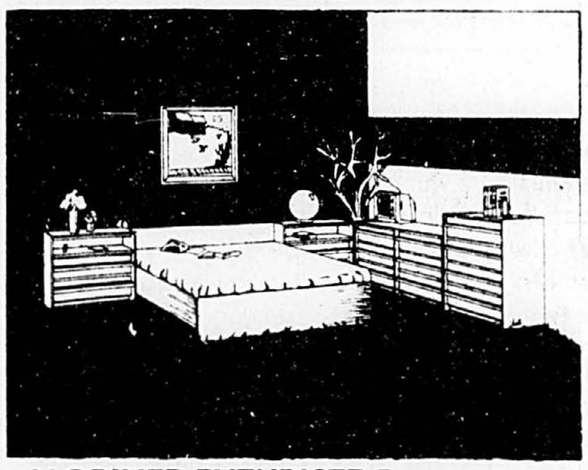
EN SOLDE
À LA MAISON DU MATELAS

MEUBLES

MOBILIER DE CUISINE
4 chaises et une table



Valeur de $360 EN SOLDE $269.95



MOBILIER FUTURISTE 5 mcx
Valeur ord. $599 EN SOLDE $495



ENSEMBLE NON PEINT POUR CHAMBRE DE BÉBÉ,
comprenant bassinette, bureau double, miroir, matelas inclus.
Valeur ord. $289 EN SOLDE $239

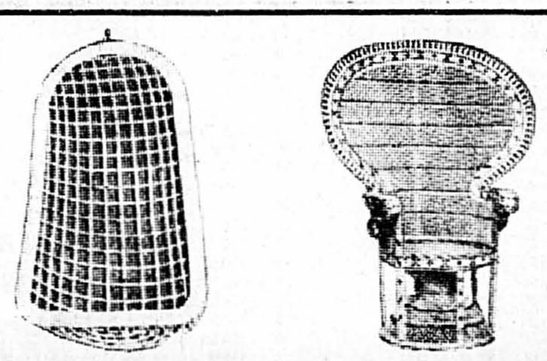
VISITEZ NOTRE DÉPARTEMENT DE MEUBLES POUR BÉBÉ AU 6042, RUE SAINT-HUBERT.

ROTIN



PLUS DE 3,000 ARTICLES EN MAGASIN MOINS 10%

LA TAXE DE 8% EST ABOLIE



CHAISE SUSPENDUE
Hauteur 42"
EN SOLDE $99

CHAISE DE LA REINE
à partir de $119.95

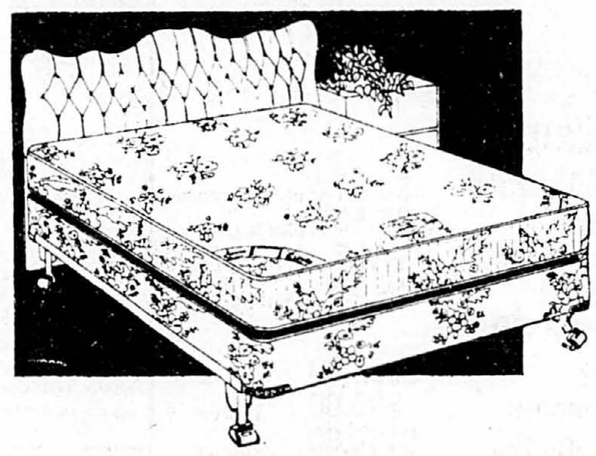
TÊTE DE LIT
à partir de
$39.95



MATELAS



LE REPOS (CAPRI) 2 mcx
30 - 36 - 39 pouces EN SOLDE $99.95
54" $139.95



HÔTEL MOTEL AZUR
Matelas ferme, garantie de 10 ans
39" 2 mcx $179.95
60" x 80" 2 mcx Queen $289
54" 2 mcx $229.95
78" x 80" 2 mcx King $409.95



CHIRO ROYAL
Extra ferme, garantie de 20 ans
39" 2 mcx $239
60" x 80" Queen 2 mcx $339
54" 2 mcx $279
78" x 80" King 2 mcx $469

la Maison du Matelas

6330, rue Saint-Hubert	274-5444	Montreal
6042, rue Saint-Hubert	272-3334	Montreal
1039 est, rue Mont-Royal	527-0077	Montreal
4030 est, rue Ontario	524-7157	Montreal
1-A, boul. des Laurentides	382-8616	Pont-Viau, Laval
1020, rue Saint-Maurice	373-9032	Trois-Rivieres
2854, 1re Avenue	623-3555	Quebec
270, boul. Saint-Joseph	521-1211	Quebec

CHARGEX VISA master charge

Un F-16 s'écrase

SALT LAKE CITY (Utah) (AFP) — Un appareil General Dynamics F-16 s'est écrasé hier au cours d'un exercice d'attaque au sol.

Le pilote, qui a pu faire fonctionner son siège éjectable, a été blessé à une jambe. Le porte-parole a précisé que les causes de l'accident ne sont pas connues.

L'armée de l'air des États-Unis a récemment modifié le manuel d'instruction destiné aux pilotes de F-16 à la suite d'un premier accident, survenu le 1er octobre dernier.

ACHETONS PIÈCES ARGENTERIE ANTIQUITÉS OBJETS D'ART BIJOUTERIE

MONTRES DE GOUSSET — DIAMANTS — OBJETS D'ART — TAPIS ORIENTAUX — IVOIRES — OR — PEINTURES — MOBILIERS — HORLOGES — MÉDAILLES — PAPIER-MONNAIE — VITRAUX — BRONZES, ETC.

AUX PLUS HAUTS PRIX ACTUELS

LES PLUS IMPORTANTS ACHETEURS CANADIENS DE PIÈCES DE MONNAIE DE QUALITÉ PEINTURES ANTIQUITÉS DIAMANTS BIJOUX D'OR ET D'ARGENT

B H

PIÈCES EN ARGENT

Dollars	1967 et moins	$12.50 pièce
50¢	1967 et moins	$11.50 par $1
10¢ et 25¢	1966 et moins	$10.50 par $1
10¢ et 25¢	1967	$ 8.00 par $1
10¢ et 25¢	1968	$ 6.00 par $1
JEUX NUMISMATIQUES		
	1967 et moins	$23.25 par jeu

Pièces en argent des E.-U. — 10¢, 25¢, 50¢ d'avant 1964
$14.00 par $1

Dollars en argent des E.-U. $15.00 chacun

TAPIS ORIENTAUX

TOUS COLORIS — TOUTES TAILLES
LAINE OU SOIE, TISSÉS MAIN

LAINE	2' x 3'	$50.00
SOIE	4' x 6'	$2450.00
	9' x 12'	$900.00
MÉLANGE	8' x 10'	$2850.00

PIÈCES OLYMPIQUES CANADIENNES

$95.00 le jeu



PIÈCES D'OR CANADIENNES



SER. $300.00 14k $125.00 $100 1977 $100 1978 $100 1979
$20 $265.00 22k $250.00 $350.00 $250.00 $250.00



$5.00 1912 $185.00 $10 1912 $500
$5.00 1913 $195.00 $10 1913 $560
$5.00 1914 $550.00 $10 1914 $650

«SOVEREIGN» D'OR DU CANADA $165.00 ET PLUS

ACHAT DE TOUTES PIÈCES D'OR ÉTRANGÈRES AUX PRIX LES PLUS ÉLEVÉS





PIÈCES D'OR AMÉRICAINES

$1.00 170.00 et plus ch.
$2.50 125 et plus ch.
$5.00 147.50 et plus ch.
$10.00 295 et plus ch.

$20.00 585 et plus
Ces prix sont valables pour pièces en parfait état

PIÈCES D'OR ÉTRANGÈRES

GRANDE-BRETAGNE		ALLEMAGNE		RUSSIE		AUTRICHE	
½ «SOVEREIGN»	$70.00	5 MARKS	$75.00	4 ROUBLES	$45.00	1 DUCAT	$41.50
«SOVEREIGN»	$135.00	10 MARKS	$60.00	7½ ROUBLES	$70.00	4 DUCATS	$200.00
2 «POUNDS»	$350.00	20 MARKS	$85.00	10 ROUBLES	$90.00	100 KORONA	$585.00
5 «POUNDS»	$685.00	MEXIQUE		12 ROUBLES	$6,000.00	BAHAMAS	
FRANCE		5 PESOS	$ 70	15 ROUBLES	$150.00	10.00	$ 12.00
10 FRANCS	$30.00	10 PESOS	$140	SUISSE		20.00	$ 30.00
20 FRANCS	$85.00	20 PESOS	$280	10 FRANCS	$45.00	50.00	$ 80.00
		50 PESOS	$685	20 FRANCS	$90.00	100.00	$160.00



BIJOUX D'OR ET D'ARGENT
MONTRES DE GOUSSET
DIAMANTS BAGUES BRACELETS
CHAÎNES ENSEMBLES À THÉ
ARGENTERIE

BIJOUTERIE

OR 9 et 10 carats	$4.00	et plus le gramme
14 carats	$5.50	et plus le gramme
18 carats	$7.25	et plus le gramme
22 carats	$9.00	et plus le gramme

LINGOTS D'OR

1 once	$565.00	l'once
5 grammes	$90.00	chacun
10 grammes	$180.00	chacun
100 grammes	$1800.00	chacun
Dentiers en or	$6.75	le gramme
Platine	$14.00	le gramme

BARRES D'ARGENT

Toute barre estampillée, y compris jeux numismastiques Franklin **$19.00** l'once

ARGENT «STERLING»

Les meilleurs prix pour articles en bon état: Ensembles à thé, gobelets, plats, etc., à partir de $19.00 l'once. **53¢** le gramme de rebut

PLAQUÉ ARGENT

Service à thé **$25 à $85.00**
Grands plateaux **$10.00 à $35.00**, etc.

DIAMANTS

Nous achetons toutes les qualités et après vérification, nous vous offrirons IMMÉDIATEMENT UN MONTANT COMPTANT. Nous sommes réputés pour faire les meilleures offres sur des pierres de qualité *Exemples:*
1-49 points minimum **$3 par point**
50-99 points minimum **$5 par point**
1 carat minimum **$800 le carat**

IL S'AGIT DE MONTANTS MINIMAUX. NOUS PAYONS BEAUCOUP PLUS POUR DES PIÈCES EXCEPTIONNELLES.

Nous achetons tous les genres de montres de poche, fonctionnant ou non, ou ayant besoin de réparations, à des prix variant de

$5.00 à $3,000

Montres avec sonnerie:
de $500 à $5,000

Nous achetons également toute pièce, tout papier-monnaie et toute médaille.

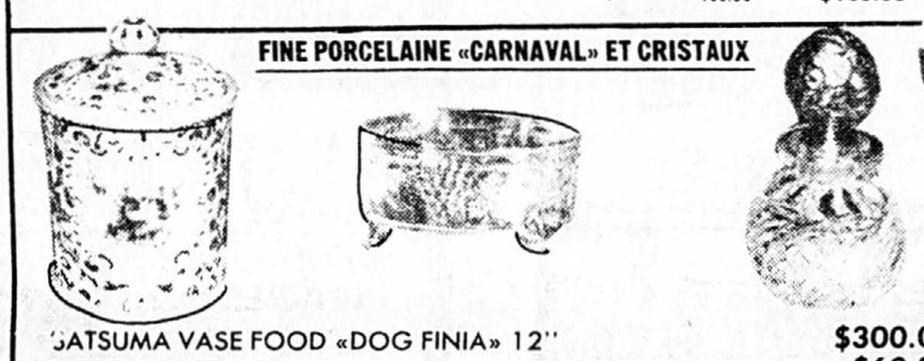
Nous cherchons ces pièces canadiennes spéciales, en très bon état.

1¢	1858	$10	25¢	1875H	$72
	1907H	$3		1885	$14
	1922	$5		1887	$10
	1923	$11		1889	$12
	1924	$1.50		1893	$7
	1925	$6		1921	$4
				1927	$5
5¢	1875	$18		1936 dot	$9
	1884	$15		1947 dot	$5
	1921	$900	50¢	1888	$25
	1925	$17		1890	$145
	1926F	$50		1894	$42
	1947 dot	$4		1899	$22
10¢	1872H	$24		1904	$18
	1875H	$38		1905	$20
	1884	$25		1921	$3,000
	1889	$100		1932	$19
	1893R3	$225		1948	$30
	1948	$2.50	$1	1935 à 1939	$15
				1945	$60
20¢	1858	$30		1946	$22
				1947	$50
				1947ML	$80
				1948	$500
				1949 à 1958	$15

Toutes les pièces ci-dessus doivent être impeccables et dans l'état requis pour une collection, sinon elles ne valent que le métal qu'elles contiennent.

Apportez-nous vos pièces numismatiques rares et de grande qualité et nous vous ferons sur-le-champ notre meilleure offre. Notre expérience est sans égale en Amérique du Nord.

FINE PORCELAINE «CARNAVAL» ET CRISTAUX



SATSUMA VASE FOOD «DOG FINIA» 12''	$300.00
NIPPON VASE H/P 8''	$60.00
FIGURINES DOULTON	$35.00 à $300.00
VASE GALLÉ 12''	$500.00 à $1,200.00
VASES ET ASSIETTES HUMMEL	$60.00 à $100.00
CRISTAL SIGNÉ WATERFORD	$100.00 à $350.00

MEISSEN — DRESDEN — NORITAKE — LALIQUE — SEVRES — LIMOGES — BACCARAT

Nous achetons tous les articles de valeur. Nous avons une longue expérience car nous oeuvrons depuis longtemps dans ce domaine. Nous avons acheté pour une valeur de plusieurs millions de dollars et nous comptons des milliers de clients satisfaits. Nous disposons d'excellentes installations pour les encans et d'un personnel compétent qui vous permettront de vendre vos articles aux conditions les plus avantageuses. N'hésitez pas à communiquer avec nous pour tout renseignement.

A. ROGOZINSKY

NOUS ACHETONS DES OEUVRES DE PEINTRES CANADIENS ET ÉTRANGERS

S. BORENSTEIN	24 x 30	3000.00	MARCEL FECTEAU	12 x 16	30.00	E. NEUMANN	8 x 10	70.00
A.Y. JACKSON	12 x 16	3500.00	NORVAL MORRISSEAU		150.00	RITA MOUNT	8 x 10	300.00
JOHN LITTLE	24 x 30	5000.00	K. KREIGHOFF	12 x 16	3000.00	NARCISSE POIRIER	8 x 10	300.00
ARTHUR LISMER	12 x 16	1200.00	T. THOMSON	8 x 10	1200.00	J.P. RIOPELLE	24 x 30	6000.00
F.A. VERVER	12 x 16	500.00	EMILY CARR	24 x 30	7000.00	G. ROBERTS	16 x 30	2000.00
R. RICHARD	12 x 16	800.00	LORNE BOUCHARD	24 x 30	2000.00	PAUL SOULIKIAS	24 x 36	300.00
LEO AYOTTE	12 x 16	400.00	S. BERNE	24 x 30	180.00	MARCEL FAVREAU	24 x 36	450.00
RALPH BURTON	12 x 16	150.00	F.H. JOHNSON	12 x 16	900.00	JAN FUNNEKOTTER	12 x 16	300.00
PAUL CARON	12 x 16	450.00	A. LEINANIS	12 x 16	125.00			
F.S. COBUEN	12 x 16	1600.00	GORDON MARICH	12 x 16	90.00			
M. A. FORTIN	12 X 16	2000.00	ALBERT CLOUTIER	24 x 30	200.00			
HENRI MASSON	12 x 16	600.00	E.H. HOLGATE	8 x 10	150.00			
H.R. PERRIGARD	12 x 16	400.00	F. IACURTO	24 x 24	400.00			
BERTHA DE CLAYES	12 x 15	400.00	A. TATOSSIA	24 x 30	300.00			
GORDON PFEIFFER	12 x 16	200.00	CH. STEFFANOFF	20 x 28	200.00			
THOMAS SARSIDE	12 x 16	600.00	P.H. SRARREY	12 x 16	300.00			
R. W. PILOT	12 x 16	800.00	H. WALKER	18 x 24	400.00			
TANOBE	12 x 16	800.00	ARTHUR VILLENEUVE	12 x 20	450.00			
ANNA NOCH	12 x 16	350.00	S.M. COSGROVE	12 x 16	400.00			
N.G. NORWELL	12 x 16	250.00	A.J. CASSON	8 x 10	100.00			
MARIE CLAIRE	12 x 16	300.00	W. BRHNER	10 x 12	300.00			
OSCAR DELALL	12 x 16	300.00	T.H. BEAMENT	12 x 16	200.00			
GEORGES DELFOSSE	12 x 16	300.00	ERIC RIORDON	9 x 12	200.00			
A.S. SCOTT	24 x 30	1500.00	ALBERT ROUSSEAU	12 x 16	150.00			
A. LALIBERTÉ	24 x 30	800.00	RENE GAGNON	18 x 24	250.00			
SUZOR COTE	24 x 30	1500.00	GILLES GINGRAS	12 x 16	200.00			
MOE RAINBLATT	24 x 30	1200.00	P.H. SURREY	12 x 16	400.00			



Meilleurs prix pour les oeuvres d'artistes énumérés ci-dessus et de nombreux autres. *Amenez-les pour évaluation.*

Toutes gravures, vieilles impressions, bois, sculptures en bronze ou plâtre — Gravures esquimaudes — Art africain — Carpettes — Ensembles à thé — Mobiliers de salle à manger — Tables — Pianos.

S'il s'agit d'une belle pièce, ancienne ou de collection, nous vous l'achèterons. Appelez-nous pour obtenir des précisions.

LES PRINCIPAUX ÉVALUATEURS ET ENCANTEURS CANADIENS POUR ARTICLES DE QUALITÉ

Nous sommes des ACHETEURS SÉRIEUX, depuis la pièce unique jusqu'aux liquidations d'importantes successions.

LES PRIX SONT SUJETS À LA FLUCTUATION DU MARCHÉ



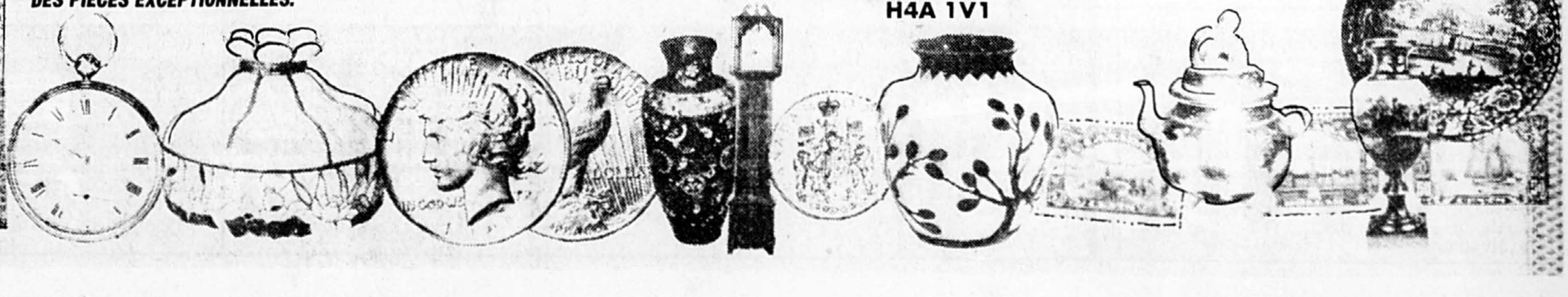
Empire Industries Inc.

Tél. 514-482-3801

Heures d'ouverture: lundi au vendredi 9h00 a.m. à 6h00 p.m.

5251, Sherbrooke ouest
Montréal, Québec, Canada
H4A 1V1

1 rue à l'est de Décarie



Trois mesures pour resserrer les crédits à l'Aide sociale

par François FOREST

Trois mesures devront être prises, et très rapidement si Québec veut tenter de diminuer — ou tout au moins de maintenir à la croissance zéro —, les dépenses de l'Aide sociale, comme l'envisageait dans son discours sur le budget, avant hier, le ministre Parizeau.

— À compter de mai ou juin prochain, tout bénéficiaire (personne seule) de moins de 30 ans, devra se présenter en personne au bureau de l'Aide sociale. On estime, dans six bureaux du Grand Montréal visités par *La Presse*, hier, que cette nouvelle disposition éliminera à la source une bonne partie des « fraudeurs » que dénonçait le ministre dans son budget.

— La création de l'Office de perception des pensions alimentaires, un organisme qui veillera à ce que les pensions soient distribuées en temps et lieu comme elles doivent l'être. Cette mesure évitera que nombre de femmes soient obligées de s'adresser au Bien-être social, faute de pouvoir toucher leur pension alimentaire à cause d'un ex-mari « disparu ou distrait ».

— La troisième mesure et non la moindre sera possiblement la mise sur pied d'un service d'inspection des plaintes qui sera sûrement plus omniprésent que celui que l'on connaît à l'heure actuelle.

Fort curieusement, la plupart des directeurs de service de l'Aide sociale rencontrés hier, se sont dits incapables à l'heure actuelle de fournir une quelconque statistique sur les types de fraudeurs, leur nombre et même leur « méthode de travail ». « Il faut reconnaître, indique Guy Coulombe, coordonnateur au bureau central de l'Aide sociale, que notre service est une mesure résiduaire. En d'autres termes, quand tous les autres mécanismes (chômage, allocations diverses, CAT) ont été épuisés, on vient nous voir. »

Par exemple, si l'on sait que le prototype du bénéficiaire de moins de 30 ans peut être un drop-out, un petit manœuvre ou une mère célibataire, on ne s'explique que difficilement l'accroissement au cours des derniers mois à Montréal du nombre de prestataires (53,000 à 55,000). L'une des hypothèses avancées est la nouvelle mesure que le gouvernement d'Ottawa a prise pour contrôler un peu mieux les prestations au chômage, ce qui provoque tout naturellement un afflux vers les centres d'Aide sociale.

M. Coulombe a par ailleurs tenu à préciser que si le ministre Parizeau « n'avait pas le choix » en décrétant certaines mesures pour maintenir à zéro la croissance des dépenses, « comme il entend maintenir à zéro l'augmentation des fonctionnaires », il ne faudrait pas croire pour autant que c'est dans l'Aide sociale que se retrouve le plus grand coulage des dépenses publiques. « À l'heure actuelle, il nous est difficile de savoir qui fraude. Je suis d'un autre côté persuadé qu'il est très facile de frauder le gouvernement dans une déclaration d'impôt... »

Uniquement pour Montréal et sa banlieue, le gouvernement de Québec paie $17 millions par mois. $84 millions pour l'ensemble du Québec mensuellement. Le Trésor québécois veut ainsi réduire, par un contrôle plus strict (réduction de $115 millions), les allocations aux services sociaux.

ACHETONS FOURRURES
USAGÉES
Payons comptant pour manteaux vison, renard, chat sauvage, rat musqué.
GRIZZLY FOURRURES (Montréal)
Hôtel Méridien, suite 1002
3 JOURS SEULEMENT
de 10h a.m. à 9h p.m.
31 mars — 1 avril — 2 avril



A Halifax, le Citadel Inn a gagné ses épaulettes!

En plein milieu du centre-ville d'Halifax, le Citadel Inn est connu pour son hospitalité, son comfort simple et sa commodité. Les hommes d'affaires y font leur foyer. Les visiteurs en vacances y trouvent leur centre de rayonnement. 280 chambres et autres installations modernes vous accueillent. Stationnement gratuit. **Service d'aérobus aller-retour du l'hôtel.**

Citadel INN

1960 rue Brunswick, Halifax, N.-E., B3J 2G7
Réservations chez votre agence de voyages, Air Canada ou n'importe quel Hôtel Seaway.
Telex 019-21802 ou composer (902) 422-1391.

Selon un prêtre de la Société des missions étrangères

C'est la droite qui a tué Mgr Romero

par Jules BÉLIVEAU

«Les seules personnes intéressées à la disparition de Mgr Oscar Romero, c'étaient les gens de la droite. Même pas la dictature en place au Salvador, mais la droite avec ses armées parallèles.»

Secoué lui aussi par la nouvelle de l'assassinat de l'archevêque de San Salvador, comme de nombreux Latino-Américains vivant à Montréal, M. Anselmo Leonelli, prêtre de la Société des missions étrangères et permanent au secrétariat du Comité chrétien des droits de l'homme, ne peut pas s'expliquer comment d'autres agents que ceux de la droite pourraient avoir voulu attenter à la vie du défenseur le plus connu des masses populaires du Salvador.

«Évidemment, nous n'avons pas de preuve, souligne M. Leonelli. Mais plusieurs éléments nous amènent à penser que Mgr Romero a été tué par la droite.»

Le prêtre mentionne, entre autres choses, que les menaces proférées contre le prélat provenaient toutes de la droite. C'est du moins ainsi que Mgr Romero lui-même les avait identifiées, tout comme il avait clairement dit, dans ses homélies, que les six prêtres de son diocèse assassinés avant lui avaient succombé aux mains de gens de la droite et, dans certains cas, du gouvernement salvadorien.

M. Leonelli reconnaît que, de Montréal, il peut être difficile de prétendre identifier avec justesse les assassins de l'archevêque de San Salvador. «Mais, insiste-t-il, la logique veut, tout simplement, qu'il s'agisse d'agents de la droite plutôt que d'éléments de la gauche.»

Et il rappelle que Mgr Romero, dans ses homélies dominicales, s'exprimait en termes clairs. «C'est contre la répression et contre le gouvernement qu'il parlait, dit-il. Par exemple, dans sa dernière intervention publique, le dimanche précédant sa mort, il avait dit aux militaires qu'ils n'étaient pas obligés d'obéir aux ordres de leurs supérieurs lorsqu'on leur demandait d'arrêter et de torturer des gens.»

Par ailleurs, on apprenait hier, toujours relativement à l'assassinat de Mgr Romero, qu'une manifestation de ressortissants salvadoriens aura lieu, samedi prochain, à Montréal. On ignore encore l'heure et l'endroit précis où aura lieu ce rassemblement.

On sait cependant que, demain, à 13 heures, en l'église Notre-Dame-du-Rosaire de Montréal, la communauté latino-américaine montréalaise assistera à une messe de requiem pour Mgr Romero. Et une autre messe de requiem, célébrée pour la population en général, aura également lieu dimanche prochain, à 19h30, à la maison de la Congrégation de Notre-Dame située au 2380 est, rue Notre-Dame.

Enfin, au cours d'une réunion de ses dirigeants, la Conférence des évêques catholiques du Canada a décidé, hier, de déléguer deux représentants, dont un membre de son comité exécutif, aux funérailles de Mgr Romero, au Salvador.

Nouvelles allocations pour personnes âgées?

par Pierre Vincent
de notre Bureau de Québec

QUÉBEC — D'une part, un nombre important de personnes âgées souhaitent rester chez elles le plus longtemps possible avant d'aller vivre dans des foyers ou des HLM conçus exclusivement pour le troisième âge et, d'autre part, le gouvernement considère de plus en plus que les $5,000 par année et par unité de logement des habitations à loyer modique finissent par peser lourd dans le budget. D'où ce projet de la Société d'habitation du Québec de mettre sur pied un programme d'allocation-logement pour les personnes âgées à faibles revenus.

Des crédits de $1,900,000 ont été prévus pour l'application de ce programme, qui devrait entrer en vigueur au début de l'automne.

Le cadavre d'un homme découvert

A la suite d'un appel téléphonique d'un résidant de Boisbriand, la police locale s'est rendue sur la rue Grande Allée nord hier et y a découvert le cadavre d'un homme, dont la tête avait été affreusement mutilée.

Le corps était enveloppé dans une couverture, tandis que la tête avait été placée dans un sac de plastique. La police a découvert plusieurs cartes d'identité dans les vêtements de l'homme, mais elles portaient toutes des noms différents.

La victime serait âgée de 25 ou 26 ans et aurait été battue à mort, aucune trace de coup de feu n'étant apparue.

L'enquête a été confiée à la Sûreté du Québec, plus précisément à l'escouade des crimes contre la personne.

Sept ans pour son second viol

Un récidiviste de 33 ans, qui aurait une personnalité fort attachante pour les jeunes filles, mais qui serait rapidement porté à leur montrer peu de respect par la suite, a été condamné à sept années de pénitencier, hier, pour le deuxième viol qu'il ait commis depuis son arrivée au pays, il y a neuf ans.

Son deuxième crime du genre, incidemment, Zivomir Petrovic l'avait commis deux jours avant de subir son procès pour le premier, pour lequel il avait écopé d'une sentence de trois ans.

Peu avant, il avait obtenu des remises de peine pour des délits sexuels moins graves, soit des attentats à la pudeur.

Le prévenu s'était pris de la même façon dans les deux cas pour attirer une jeune fille dans son appartement, où il avait préalablement invité un autre couple. Mais peu après l'arrivée de la victime, il avait fait signe à ses premiers visiteurs qu'ils pouvaient partir, et c'est alors qu'il l'avait attaquée.

achats formidables
pour un printemps plein d'activités



rabais 1.99
Vêtements sport
Pour hommes. Confection canadienne en tissu 87% coton/13% polyester, envers brossé léger et confortable. Gris ou marine. P.M.G.TG.

	Ord.	Vente
A. Maillot d'exercice avec capuchon, glissière devant, poches genre kangourou.....	16.98	14.99
A1. Maillot d'exercice encolure ronde	12.98	10.99
A2. Pantalon d'exercice, bande élastique à la taille, glissière aux chevilles	12.98	10.99

Tenue d'exercice
B. Pour dames. 100% acrylique; veste à glissière devant, 2 poches, bande de taille et poignets en tricot côtelé et capuchon avec cordon coulissant. Pantalon avec bande de taille élastique. Lavable à la machine. Choix de bleu roi/blanc, rouge/blanc ou marine/blanc. P.M.G.
Prix Simpsons 15.99

rabais 4.99
Veste «K-Way»
C. Polyamide léger rebelle à l'eau, se pliant complètement dans pochette qu'on attache autour de la taille. Demi-glissière devant, taille avec cordon coulissant, capuchon, poignets élastiques. Bleu roi, marine, rouge ou jaune. Tailles pour hommes: 5 (P ou 36), 6 (M ou 38-40), 7 (G ou 42-44), 8 (TG ou 46). Tailles pour dames: 4 (32), 5 (34-36), 6 (38).
Prix ord. Simpsons 24.98 19.99

sac sport «Adidas»
D. Pratique fourre-tout «Adidas» se pliant, en vinyle aspect cuir d'entretien facile. 2 compartiments extérieurs dont un avec bouton-pression, l'autre avec glissière, poignée jumelée et bandoulière. Noir seulement. Modèle No 731.
Prix Simpsons 15.99

souliers d'exercice
E. Souliers d'exercice «Rom» de «Adidas», faits au Canada. Empeigne en cuir, nouvelle partie centrale de la semelle avec stries procurant un meilleur coussinage prévenant ainsi la surtension du tendon d'Achille. Semelle de caoutchouc avec motif «Adidas» en forme de trèfle. Blanc/bleu. Pointures (avec ½) 3 à 12.
Prix Simpsons 22.99

bicyclette 10 vitesses «CCM» faite au Canada
F. Modèle «Corsa XL» de luxe, de compétition, avec dérailleur, cadre «Accu-Steel», freins avant et arrière à tirage central et manettes de sécurité, guidon gainé de ruban noir genre compétition. Pneus 27" x 1¼", protège-rayon arrière, pédales dentées à catadioptres, flasque semi-large sur roue avant. Selle de course coussinée noire. Modèle pour hommes 21" ou 23" ton argent ou beige. Pour dames 20", ton argent. Quantité limitée. Pour un temps limité seulement.
Prix Simpsons 139.99

bicyclette 10 vitesses «Caprice F.F.» de CCM
G. Modèle de luxe, de randonnée. Cadre «Accu-Steel», dérailleur «Shimano», roue avant dégagée, freins à tirage central. Brun avec garniture contrastante. Pour hommes 21" ou 23", pour dames 20". Pour un temps limité seulement.
Prix Simpsons 129.99

Rayon 469, au cinquième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit

Les prix ordinaires mentionnés sont ceux de Simpsons



Cours de conversation en petits groupes

ANGLAIS/ESPAGNOL FRANÇAIS

(déductible de l'impôt)

• 4 semaines — Coût: $195 — INTENSIF: 4h par jour — Début chaque mois

• 10 semaines — Coût: $145 — 2 fois par semaine. Votre choix de l'heure et du jour. — Début chaque semaine

Également leçons privées — Inscription et livre: $20

GALOIS
ÉCOLE DE LANGUES
1410, rue Stanley
Suite 606
(Métro Peel)
844-5060
Ouvert de 11h à 20h.

Depuis 1965 — Culture personnelle, permis no 749755

En 1979

$4 millions aux victimes d'actes criminels

QUÉBEC (PC) — Des indemnités ou prestations totalisant $3,9 millions ont été versées en 1979 aux victimes d'actes criminels ou à leurs ayants droit.

C'est ce que révèle le rapport annuel de la Commission des accidents du Travail (CAT), organisme responsable de l'application de la loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels.

Ce montant porte à $15,6 millions les indemnités accordées depuis l'entrée en vigueur de la loi, le 1er mars 1972.

Au cours de l'année 1979, le service de l'indemnisation a été saisi de 786 demandes de prestations.

Parmi les demandes traitées, 80 pour cent ont été jugées recevables, 15 pour cent ont été rejetées pour divers motifs et 5 pour cent ont été abandonnées à la suite de désistement formel ou présumé de la partie requérante.

Sur les 671 demandes jugées recevables, 263 étaient reliées à des voies de fait avec lésions corporelles, 121 à des vols qualifiés et 76 à des homicides.

Maladies industrielles

Par ailleurs, les lésions professionnelles ayant provoqué des incapacités permanentes, de même que les décès attribuables aux accidents et aux maladies industriels ont considérablement diminué en 1979.

Le rapport annuel de la Commission des accidents du travail, précise que la diminution a atteint presque 75 p.c. dans le cas des lésions, celles-ci passant de 6,733 en 1978 à 1,715 en 1979.

Pour ce qui est des décès attribuables aux accidents et maladies reliés au travail, ils ont diminué de 223 à 124, une baisse de 45 p.c.

Dans son message de circonstance, le président de la commission, M. Robert Sauvé, souligne que les nombreuses interventions en matière de santé et de sécurité au travail, tout au long de la dernière année, ont certainement quelque chose à voir avec ces résultats.

Il dit espérer que la nouvelle loi sur la santé et la sécurité du travail «nous permettra de nous attaquer à la racine du mal».

Les «Battered Wives» leur coûtent $25 d'amende

par Anne RICHER

Après plus d'un an d'attente et de tracasseries juridiques, les 50 personnes arrêtées au cours du «piquetage» qui dénonçait le groupe «Battered Wives» ont enfin connu leur sentence: $25 ou une semaine de prison pour avoir violé le règlement municipal 333-1 anti-manifestation.

La petite salle était remplie à craquer de femmes et d'hommes venus entendre leur sentence devant le juge René Déry.

Quelques personnes ont été acquittées, faute de preuve, mais tout le monde sans exception a plaidé non coupable. Fait à noter ils ont tous choisi de plaider eux-mêmes leur cause.

On se souvient que le 7 novembre 1978, le groupe «Battered Wives» venait donner son spectacle au théâtre Saint-Denis à Montréal. Une semaine plus tôt, il était à Toronto, où d'ailleurs il avait eu à subir une manifestation du même genre.

Des femmes membres de groupes féministes, travailleuses dans des centres pour femmes battues ont donc décidé de protester contre la venue à Montréal, et «contre l'existence même du groupe rock, qui choque autant par le nom que par l'utilisation mercantile d'une réalité dramatique dont les femmes sont victimes».

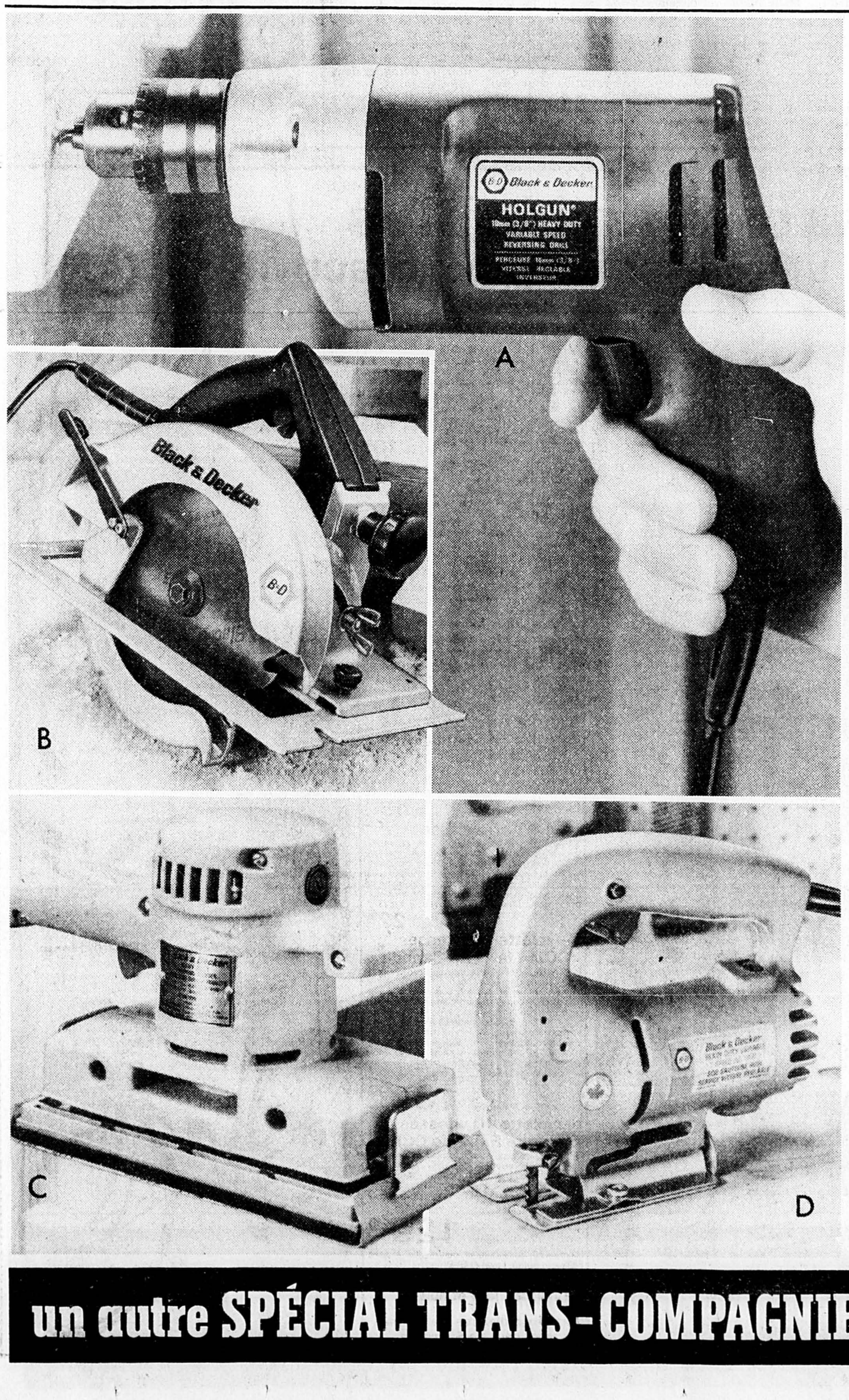
Elles étaient nombreuses ce jour-là, à manifester ouvertement leur mécontentement et plusieurs sympathisants se sont joints au groupe. Les policiers appelés sur les lieux leur auraient donné l'ordre de «circuler» selon le témoignage du policier de la CUM Gilles Bergeron. Devant, ce qui lui a paru un refus, il a demandé l'aide de l'escouade anti-émeute et quelques minutes plus tard, les fourgons emportaient plus d'une cinquantaine de personnes.

Chaque accusé s'est donc retrouvé hier à tour de rôle à la barre pour défendre sa propre cause. Le juge a entendu chaque fois la même version: «Je n'ai pas entendu l'ordre de circuler. Et puis circuler qu'est-ce que ça veut dire? Pour moi, c'était continuer de tourner en rond.»

Toujours selon leur témoignage, certaines femmes prises de panique au moment de l'encerclement des policiers, se sont assises sur le trottoir entraînant ainsi une première accusation de «stationner et s'asseoir sur le trottoir» et une autre «d'avoir refusé de circuler lorsque requis de ce faire par un agent de la paix».

Les hommes et les femmes dont la moyenne d'âge est de 20 ans ont rappelé les circonstances qui les ont amené à faire du «piquetage» devant le théâtre Saint-Denis ce jour-là et les raisons philosophiques qui sous-tendent toute leur protestation, c'est-à-dire, l'utilisation, par un groupe, de la violence faite aux femmes.

outils motorisés «Pro-power» de «Black & Decker»



Outils de type professionnel pour travaux industriels et de construction

A. Perceuse réversible
Modèle à vitesse variable et isolant double pour plus de protection. Moteur puissant 3.2 amp. Vitesse réglable de 0 à 1,200 rpm. Capacité: acier 10mm (⅜''); bois dur 32mm (1¼''). Commutateur en nylon; mandrin de précision calibre industriel. Modèle 11721.

Prix Simpsons **67.88**

B. Scie circulaire «Sawcat»
Rabais $12 — Modèle 184mm (7¼'') — Moteur 11.5 amp. Roulements à billes et à rouleaux. Vitesse à vide 5,500 rpm. Profondeur de coupe 62mm (2⁷⁄₁₆'') à 90°, 51mm (2'') à 45°. Réglage vertical assure le maintien de l'équilibre et de la position des mains quelle que soit la profondeur de coupe. Échelle du régulateur de profondeur bien en vue. Chapeau protecteur, patin enveloppant monopièce en aluminium résistant. Lame de qualité supérieure. Modèle 3037.

Prix ord. Simpsons 123.99 **111.98**

C. Ponceuse de finition
Rabais $15 — Pinces de serrage du papier à ressorts. Utilise papier abrasif 114mm x 279mm (4½'' x 11''). Robuste moteur 3 amp. développant 10,000 courses/min. Contrôle à détente rapide avec cheville de verrouillage. Large surface de ponçage coussinée caoutchouc spongieux permet de poncer dans les coins difficiles. Modèle 4015-04.

Prix ord. Simpsons 94.98 **79.98**

D. Scie à chantourner
Rabais 9.97 — Réglage de vitesse infinie jusqu'à 3,000 rpm. Le dispositif de contrôle de vitesse peut être verrouillé à n'importe quelle vitesse. Jet d'air dirigé permettant une bonne visibilité de ligne de coupe. Semelle inclinable calibrée pour biseauter de 0° à 45°; levier pour changement rapide. Accepte toutes les lames de marques connues de 6mm (¼''). Modèle 5810.

Prix ord. Simpsons 73.95 **63.98**

Rayon 690, sous-sol, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit

Simpsons MD

un autre SPÉCIAL TRANS-COMPAGNIE SIMPSONS

Gacy en appel

SPRINGFIELD, Illinois (AFP) — Les avocats de l'Américain John Gacy, condamné à mort le 13 mars dernier pour le meurtre de 33 jeunes gens, ont fait appel, hier.

Le cas de John Gacy sera donc soumis à la Cour suprême de l'État de l'Illinois à une date qui n'a pas encore été fixée.

Le 13 mars, le juge avait fixé au 2 juin la date d'exécution de Gacy.

Vote demain chez les grévistes de Shell

par Pierre VENNAT

Les travailleurs de la raffinerie Shell, en grève depuis déjà trois mois, se prononceront demain sur la dernière offre globale de la compagnie.

Les dirigeants syndicaux, quant à eux, sont loin d'être enthousiasmés par cette offre, rejetée par le conseil exécutif des Travailleurs unis du pétrole du Canada et les négociateurs syndicaux et le procureur du syndicat, Me Claude Melançon, a déclaré hier que la compagnie espérait diviser le syndicat. On se souvient en effet que ce n'est qu'à 51 pour cent que le vote avait été pris dans cette raffinerie.

Quoiqu'il en soit, à Texaco, on a déjà refusé une offre semblable faite la semaine dernière.

Les employés du marketing des raffineries Texaco et Shell sont encore en grève bien que leurs camarades de Fina et de Joseph Elie soient retournés au travail depuis déjà plus d'une semaine.

Le conflit s'est d'ailleurs transporté devant les tribunaux. Trois membres du syndicat sont accusés d'avoir démoli des pylones et privé d'électricité l'est de l'île de Montréal et le syndicat poursuit Shell pour refus de négocier devant le Tribunal du travail.

Dans une lettre du directeur régional de Shell, M. G. N. Beauregard, envoyée à tous ses grévistes, on leur dit qu'ils ont un défi de taille à relever et on leur présente les offres patronales que Shell estime que les employés sont en droit de connaître.

Telle que présentée par Shell, la proposition patronale se lit comme suit:

1) tous les points traités pendant les négociations, ayant précédé la grève et qui ont fait l'objet d'une entente restent acquis;

2) des augmentations de salaires «hautement concurrentielles et qui correspondent aux règlements les plus récents en Amérique du Nord»: 8.5 p. cent pour 1979, 10.5 p. cent pour 1980 et 10.5 en 1981. Ceci représente une augmentation de 32.4 p. cent pour trois ans, mais il n'y a pas de clause d'indexation comme telle;

3) sécurité d'emploi: une nouvelle disposition prévoyant un préavis de six mois et une indemnité en espèces dans le cas d'employés qui seraient dans l'impossibilité de trouver un autre emploi;

4) rétroactivité: un montant sera payé pour toutes les heures travaillées du 1er février 1979 au 20 décembre, début de la grève, à tous les employés figurant sur la liste du personnel au retour au travail;

5) jour férié: en 1981, un jour férié sera ajouté aux 10 jours actuels;

6) un montant forfaitaire de $300 sera versé à chaque employé qui retournera au travail.

A Texaco, c'est 83 p. cent que l'offre patronale avait été refusée.

Nous vous invitons à assister au

DÉFILÉ DE MODE « OPÉRATION TORPEDO » POUR ENFANTS

avec Régent Lacoursière, fameux maître-nageur canadien.

Jeudi et vendredi, les 27 et 28 mars à 7h du soir

Samedi 29 mars à 1h30 de l'après-midi

au rayon des vêtements pour enfants, au deuxième, en ville seulement.

Les mannequins font partie du Studio Ker-Annick Enr., Ville d'Anjou.

Simpsons MD

Bons achats !

Appareils-photo « Polaroïd » et « Minolta » offerts à bas prix irrésistibles !



fameux appareils

minolta

« Pocket autopak 450E »

A. Appareil-photo avec bonnette incorporée... idéal pour réaliser de gros plans. Permet la photographie jusqu'à 50 cm (19") du sujet. Flash électronique incorporé.

Prix Simpsons **89.98**

« Pocket autopak 460T »

B. D'une simple pression du doigt, vous obtenez un téléobjectif instantanément. Flash électronique incorporé à voyant lumineux apparaissant dans le viseur.

Prix Simpsons **109.98**

« Minolta XG1 »

Appareil 35 mm mono-objectif, contrôle automatique et manuel de l'exposition. Viseur à affichage DEL (diodes d'émission lumineuse) qui confirme la vitesse d'obstruction même en éclairage faible. Mesure de la lumière par 2 cellules CSDS; mesure intégrale à prédominance centrale. Gamme de sensibilité du film de 25 à 160 ASA. Retardateur avec témoin DEL. Flash électronique « Minolta X » avec témoin indiquant lorsque le flash est prêt à fonctionner et réglant automatiquement la vitesse d'obturation.

Prix Simpsons

C. Appareil « Minolta XG1 » avec objectif « Rokkor » 45 mm, F2.0 et étui..... **299.98**

C1. Flash électronique « Minolta 118X »..... **59.98**

C2. Moteur pour rebobinage d'entraînement G..... **139.98**

« HiMatic AF » de « Minolta »

D. Appareil 35 mm à réglage automatique de l'exposition, obturateur électronique et flash électronique incorporé. Objectif « Rokkor » 38 mm f2.8. Mise au point: automatique, 1 m (3.3 pi) à l'infini; verrouillage automatique. Viseur: cadre brillant et repère de correction de parallax et indicateur DEL (diodes lumineuses) pour mise au point lors du déclenchement de l'obturateur. Signal indiquant lorsque le flash est prêt à être utilisé. Signal pour éclairage faible, symbole pour distances. Étui inclus.

Prix Simpsons **169.98**

« Minolta XD11 »

Appareil-photo 35 mm mono-objectif compact et polyvalent. De plus cet appareil vous permet de choisir entre la vitesse d'obturation automatique, l'ouverture automatique du diaphragme ou le fonctionnement manuel avec toutes les valeurs affichées.

Compensation automatique de l'exposition: ce mode d'opération indique que le diaphragme a atteint son ouverture minimale ou maximale. Si vous n'ajustez pas correctement la vitesse, l'appareil le fera automatiquement pour vous !

Viseur donnant tous les renseignements: quel que soit le mode d'opération choisi, toutes les informations nécessaires se retrouvent instantanément dans le viseur.

Prix Simpsons

E. Appareil « Minolta XD11 » à boîtier noir. Objectif F2.0 et étui..... **549.98**

E1. Flash électronique « Auto 320X » produisant des éclairs d'exposition juste. Synchronisé avec le moteur..... **199.98**

E2. Moteur d'entraînement D. Possibilité de prendre 2 photos par seconde..... **139.98**

F. Flash électronique « Minolta 132X »..... **89.98**

Objectifs «Minolta»

G. Zoom « Celtic » 100-200 mm f5.6..... **249.98**

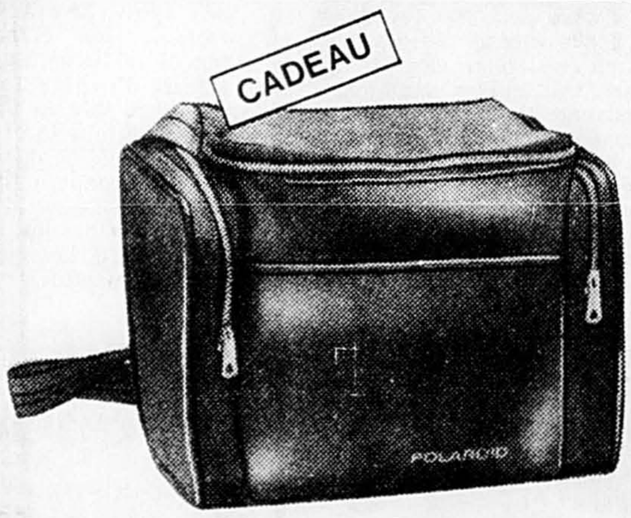
G1. « Rokkor » 200 mm f4..... **189.98**

G2. « Rokkor » 28 mm f2.8..... **169.98**

G3. « Rokkor » 135 mm f3.5..... **159.98**

Rayon 210, au rez-de-chaussée, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit.





si vous achetez un « OneStep » on vous « l'enveloppe »

Avec tout achat d'un appareil photo « OneStep », vous recevrez en cadeau un magnifique étui similicuir. Modèle muni de compartiments pour contenir appareil, film et flash.

«OneStep» de «Polaroïd»

Un appareil photo instantané léger et facile à utiliser, qui vous permet de saisir les moments les plus intéressants de n'importe quel événement... il vous suffit d'appuyer sur le bouton... et le tour est joué. Le « OneStep » fait tout le travail, vous laissant tout le plaisir. Un atout lors des fêtes ou toute autre occasion. La quantité des étui est limitée... procurez-vous le vôtre dès aujourd'hui !

Prix Simpsons, appareil et étui

42.98

Pensez à Simpsons... pour la Carte d'Action pratique Simpsons MD